

rapport annuel
2023

DÉPARTEMENT DU TARN



« Vivre ensemble le Tarn »

LE DÉPARTEMENT, UNE INSTITUTION DE PROXIMITÉ	2
LES CHIFFRES CLÉS	4
LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT	6
LES TEMPS FORTS	8
LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE	10
LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION	26
LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ	50
LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR	66
RAPPORT FINANCIER.....	82
GLOSSAIRE	87



Être utile à tous les Tarnais. Tel est mon objectif à la tête de l'assemblée départementale. Une assemblée qui agit au quotidien pour construire à l'horizon 2050 un département tourné vers les autres, proche de ses seniors, des personnes en situation de handicap, de ses jeunes. Un département qui ne laisse personne sur le bord de la route. Un département à énergie positive et neutre en carbone, un département qui favorise les mobilités douces, qui anticipe les mutations et innove sans cesse.

Ce rapport d'activités de l'année 2023 démontre, une fois encore, que chaque euro dépensé est un euro utile.

Avec un budget réalisé de 556 millions d'€ en 2023, nous avons démontré jour après jour notre refus des inégalités, des injustices et des discriminations et notre détermination à prendre part au combat pour le climat.

Concrètement, pour préserver la qualité de vie de tous et protéger les plus démunis, en 2023, 143 millions d'€ ont été consacrés à nos seniors et nos personnes en situation de handicap. Pour nos Ehpad, sur 5 ans, nous avons débloqué une enveloppe de 12 millions d'€ pour leur rénovation : en 2023, cela a permis la création, la modernisation de 805 lits.

Pour les jeunes qui nous sont confiés, les travaux de la future Maison départementale de l'enfance ont débuté pour un budget de 7 millions d'€. En 2023, le budget enfance-famille a été en hausse de 7% avec près de 65 millions d'€.

Afin d'accompagner au mieux les bénéficiaires du RSA, un pacte avec les entreprises tarnaises a été signé pour faciliter leur recrutement. Le Service Public pour l'insertion et l'emploi a été expérimenté dans 3 territoires... Toutes ces actions nous ont permis de contenir les dépenses liées au versement du RSA à 67 millions d'€.

Pour le quotidien des Tarnais, nous répondons présents.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des Tarnais, en 2023, malgré la hausse des prix des matières premières, les prix des repas dans les cantines de nos collègues ont été maintenus. Le chéquier collégien d'un montant de 220 €, a été reconduit.

Avec près de 50 millions d'€, des opérations de désenclavement, de fluidification et d'entretien de notre patrimoine routier ont pu être menées. L'aide aux communes s'est poursuivie.

Avec un budget culture en hausse de 10% en 2023, avec un budget sport en hausse de 57% depuis 2017, nous agissons.

Pour l'environnement aussi. Ainsi afin de préserver notre ressource en eau, 29 millions d'€ ont été débloqués sur 5 ans. Le plan un arbre/un collégien se déploie pour continuer à planter des arbres dans le Tarn. Pour accélérer le développement des mobilités douces, 1,5 million d'€ a été consacré aux aménagements cyclables.

À l'écoute des problématiques de tous les Tarnais, j'ai souhaité agir sur de nombreux sujets de manière volontariste comme sur la garantie de l'accès aux soins. Après avoir lancé dès 2018, notre Plan Tarn Santé, en 2023, nous avons adhéré au Gip Ma santé ma région pour contribuer à salarier des médecins dans les zones les plus en difficulté.

Toutes ces actions sont possibles grâce à notre gestion rigoureuse. Notre situation s'améliore chaque année depuis 2017. Les fondamentaux budgétaires sont bons. Nos charges sont maîtrisées. Nous poursuivons notre désendettement. Depuis 2017, l'encours de la dette est passé de 287,4 millions d'€ à 225,6 millions d'€. Notre capacité de désendettement qui est passée de 7,6 ans en 2017 à 4,3 ans en 2023.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, le désendettement marqué et le fort investissement sont les marqueurs de notre gestion financière. Cette gestion vertueuse nous permet aujourd'hui de faire face à l'inflation et aux charges imposées et de demeurer dans l'action.

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental du Tarn

L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers



L'Assemblée départementale est composée de 46 Conseillers départementaux : 23 Conseillères et 23 Conseillers, élus pour six ans au suffrage universel direct. **Elle est actuellement présidée par Christophe RAMOND, assisté de 13 vice-Président(e)s.**

Dans chaque canton, le Conseiller et la Conseillère départementale élus remplissent un rôle de proximité. Ils représentent le Département auprès de nombreuses instances.

LE PRÉSIDENT

Élu par ses pairs pour six ans, il prépare, oriente et exécute les décisions de l'Assemblée départementale. Il organise les travaux de l'Assemblée ; il la convoque, fixe son ordre du jour, préside les séances et fait procéder aux votes. Il prépare les projets de délibérations soumises aux votes de l'Assemblée plénière. Il dirige l'administration départementale.

Il représente le Département dans ses relations avec l'État, les autres collectivités territoriales et les organismes associés au Département.

LES 13 VICE-PRÉSIDENT(E)S

Ils assistent le Président dans la définition et l'exécution des politiques départementales.

LES 46 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Ils débattent et décident des actions du Département.

Ils participent à la Commission Permanente.

Ils votent le budget.

Ils sont répartis en 4 commissions organiques spécialisées qui étudient et expertisent les dossiers pour faciliter la prise de décision du Conseil départemental et faire avancer les projets :

- commission Finances et Administration départementale,
- commission Cohésion Sociale,
- commission Cohésion Territoriale,
- commission Éducation, Jeunesse, Sports, Culture, Vie Associative et citoyenneté.

LES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE EN 2023

• Quatre réunions du Conseil départemental :

Orientations budgétaires (27 Janvier), Budget primitif (23 et 24 Mars), Décision modificative n° 1 (16 Juin),
Décision modificative n° 2 (17 novembre).

• Onze réunions de la Commission permanente :

13 janvier, 17 février, 10 mars, 14 Avril, 12 mai, 16 juin, 7 juillet, 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre, 8 décembre.

• 15 recueils des rapports du Président ont été réalisés

• 551 délibérations ont été produites

• 4 comptes rendus intégraux des débats ont été édités

LES 46

CONSEILLER(E)S DÉPARTEMENTAUX DU TARN

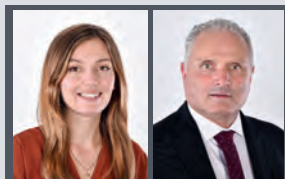
2021 - 2028



ALBI 1

Marie-Louise
AT

Michel
FRANQUES



ALBI 2

Margot
LAPEYRE

Jean-Charles
BALARDY



ALBI 3

Éva
GÉRAUD

Christophe
RAMOND



ALBI 4

Élisabeth
CLAVERIE

Étienne
MOULIN



CARMAUX 1 LE SÉGALA

Sylvie
BIBAL-DIOGO

Guy
MALATERRE



CARMAUX 2 VALLÉE DU CÉROU

Aline
REDO

André
FABRE



CASTRES 1

Ève
BUGIS

Arnaud
BOUSQUET



CASTRES 2

Régine
MASSOUTIÉ-
GIRARDET

Serge
SÉRIEUX



CASTRES 3

Isabelle
ESPINOSA

Christophe
TESTAS



LES DEUX RIVES

Monique
CORBIÈRE-FAUVEL

Christophe
HÉRIN



GAILLAC

Évelyne
BRÉTAGNE

Francis
RUFFEL



GRAULHET

Florence
BELOU

Alain
GLADE



LE HAUT DADOU

Catherine
GÉLY

Jean-Luc
CANTALOUBE



LES HAUTES TERRES D'OC

Brigitte
PAILHÉ-FERNANDEZ

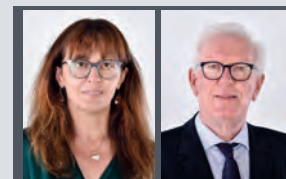
Daniel
VIDAL



LAVOUR COCAGNE

Nathalie
JOSEPH

Emmanuel
JOLIÉ



MAZAMET 1

Christelle
CABANIS

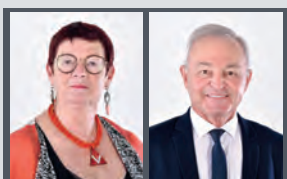
Didier
HOULÈS



MAZAMET 2 VALLÉE DU THORÉ

Florence
ESTRABAUD

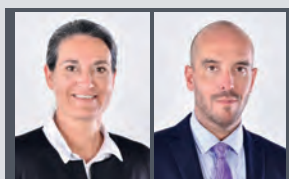
Daniel
VIAELLE



LA MONTAGNE NOIRE

Claudie
BONNET

Michel
BENOIT



LE PASTEL

Géraldine
ROUANET

Jean-Luc
ALIBERT



PLAINE DE L'AGOÛT

Catherine
RABOU

Laurent
VANDENDRIESSCHE



LES PORTES DU TARN

Nadia
OULD-AMER

Gilles
TURLAN



SAINT-JUÉRY

Marie-Claire
MALROUX

David
DONNEZ



VIGNOBLES ET BASTIDES

Maryline
LHERM

Paul
SALVADOR

**POPULATION :**

- **391 066 habitants**
INSEE-estimation au 01/01/ 2020
- **32% ont plus de 60 ans**

SUPERFICIE : 5 758 Km²**DENSITÉ :** 67,9 habitants par Km²**ORGANISATION ADMINISTRATIVE :**

- **23 cantons**
- **2 arrondissements**
- **314 communes au 01/01/2020**
- **16 EPCI** (dont 3 Communautés d'Agglomération et 13 Communautés de Communes)

SOLIDARITÉS

- **12 Maisons du Département**
- **2 878 naissances**
- **1 067 assistants maternels/278 assistants familiaux**
- **1 228 bénéficiaires de la PCH**
- **6 350 bénéficiaires de l'APA à domicile**
- **4 324 bénéficiaires de l'APA en établissement**
- **2 610 personnes bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement**
- **10 123 foyers bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active**
- **2 503 demandes d'aides FSL**
et **2 139 aides accordées**

ÉDUCATION

- **42 Collèges** 18 826 élèves (public + privé)
- Avec **7 676 étudiants**, le Département du Tarn représente le 2^e pôle étudiant de l'académie de Toulouse

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **4 155 Km** de routes départementales
- **7 000 Km** de sentiers de randonnées pédestre, équestre, VTT
- **100 Km** de voies vertes aménagées
- **14 parcours** aménagés de découverte des Espaces Naturels Sensibles
- **21 circuits « Le Tarn à Vélo »** (1 511 Km)
- **4 itinéraires « Véloroute »** (438 Km)
- **81 Espaces Naturels Sensibles**
- **2 103 zones humides** recensées

AGRICULTURE

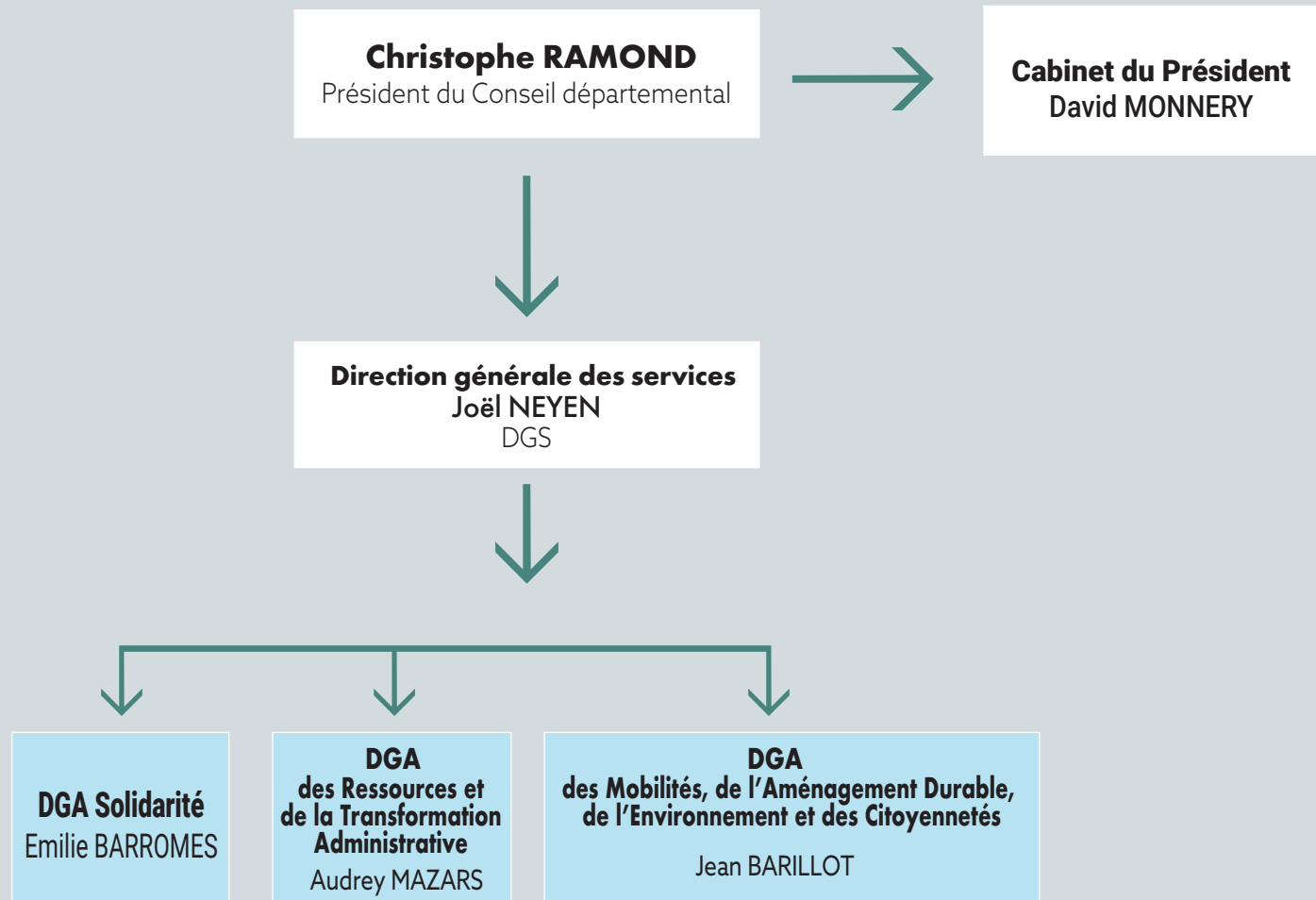
- **4 676 exploitations agricoles** dont **14%** en agriculture biologique

TOURISME, CULTURE, LOISIRS ET SPORT

- **5 269 emplois** dans le secteur du tourisme (jusqu'à 6700 emplois en haute saison)
- **7,5 millions** de nuitées touristiques dont **72%** de nuitées françaises
- **3 musées départementaux** et **3 bases** de loisirs
- **1 médiathèque** départementale et **70 bibliothèques** publiques
- **1 Scène Nationale**, **1 centre d'Art contemporain**, **2 scènes** de musique labéllisées et **15 antennes** du Conservatoire de musique et de danse du Tarn
- Près de **15 000 collégiens** ont bénéficié du dispositif Éducation Artistique et Culturelle
- **2 880 équipements sportifs** (Ministère en charge des sports)
- **86 300 licencié(e)s** (chiffres CDOS Tarn)
- **1 312 Clubs** affiliés aux Fédérations Sportives Nationales
- **2 869 Tarnais licencié(e)s** à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

du Département du Tarn au 31/12/2023



2 120 agents rémunérés : 1 620 fonctionnaires, 500 contractuels (dont 19 apprentis et 259 assistants familiaux)

LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT, CHEF DE FILE DES SOLIDARITÉS

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 a désigné le Département comme « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. **La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015**, réaffirme que le Département demeure la Collectivité compétente pour promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale mais applique désormais le principe de spécialisation des Départements et des Régions.

Dorénavant, le Département intervient dans les domaines de compétences que la nouvelle loi lui attribue et ses missions sont essentiellement recentrées sur les solidarités humaines et territoriales.

La clause générale de compétence, qui lui permettait d'intervenir librement sur tous les sujets, est supprimée et les compétences en matière de culture, jeunesse, sport, tourisme, langue ré-gionale et éducation populaire sont désormais partagées entre les communes, le Département et la Région.

La loi NOTRe confie en outre au Département, conjointement avec l'État, l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

COMPÉTENCES EXCLUSIVES

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉS HUMAINES



- Les personnes âgées : autorisation des maisons de retraite, aide aux résidents (hébergement et Allocation Personnalisée d'Autonomie) et aide au maintien à domicile.
- Les personnes handicapées : politique d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap.
- L'aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, modes de garde.
- Les actions d'insertion et la gestion du Revenu de Solidarité Active.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

- L'élaboration d'un schéma départemental pour améliorer l'offre de services au public.
- Les subventions et le soutien technique aux communes et aux intercommunalités.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

- La construction, l'entretien et l'équipement des collèges.
- La gestion du personnel technique des collèges.
- L'aide aux familles et la restauration scolaire.

ACTION CULTURELLE ET PROTECTION DU PATRIMOINE

- La Médiathèque départementale
- Les Archives départementales.
- Les Musées départementaux.

SÉCURITÉ



Le **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** chargé de la protection contre les incendies et de la gestion des sapeurs-pompiers du Département.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



- L'aménagement rural et foncier, l'accompagnement dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.
- L'aménagement des infrastructures numériques.
- Les routes départementales.

ENVIRONNEMENT

- La gestion des espaces naturels départementaux.
- La création et l'entretien des chemins de randonnée.
- Le développement maîtrisé des sports de nature.

COMPÉTENCES PARTAGÉES

La culture, la jeunesse, le sport, le tourisme, l'éducation populaire et la promotion des langues régionales sont des compétences partagées entre les communes, le Département et la Région.

TEMPS FORTS 2023

FAIRE VIVRE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES HOMMES...



Innover avec TADE

TADE (Tarn accompagnement domicile EHPAD)

Dispositif unique en France pour faciliter la transition domicile EHPAD et soulager les familles.



Favoriser le retour à l'emploi

des bénéficiaires du RSA avec une prime à l'embauche pour les communes, intercommunalités et associations.

Lever les freins

à l'emploi en organisant les 1^{ères} assises régionales de l'insertion.

Résultat : moins 8% de bénéficiaires du RSA depuis 2020.

DONNER TOUS LES MOYENS DE RÉUSSIR À NOS JEUNES...

Inaugurer

le nouveau collège **Thomas Pesquet à Castres**.

Un bâtiment exemplaire sans perturbateurs endocriniens, tourné vers le développement durable.



Augmenter

le pouvoir d'achat des familles. **220€ de chéquier collégien** pour acheter des fournitures scolaires, des livres et favoriser les pratiques sportives et les activités culturelles. Le Département du Tarn reste mobilisé pour moderniser le réseau routier, améliorer la sécurité routière et le confort des usagers.

Donner les mêmes chances à tous

avec la remise d'ordinateurs aux collégiens confiés à l'aide sociale à l'enfance entrant en 6^e.



Servir

plus de 1 400 000 repas dans les 31 collèges publics tarnais, avec un maximum de produits locaux.



Faire vivre la démocratie

avec le Conseil départemental Jeunes.

RESTER LE PREMIER INVESTISSEUR LOCAL...

Améliorer

le cadre de vie des Tarnais en soutenant les communes et intercommunalités. **15,3 millions d'€ engagés**.



City stade - Tanus



Travaux d'aménagement - Villeneuve-sur-Tarn

Rester

le premier investisseur local pour améliorer le cadre de vie des Tarnais : + de 537 projets communaux et intercommunaux soutenus.



Travaux de l'école Simone Veil - Le Garric

Déployer



la fibre partout et pour tous.

90% du territoire fibré fin 2023

7 ans gagnés par rapport à l'échéance initiale

0 € dépensé pour les communes et intercommunalités

0€ dépensé pour les usagers

(seul le prix demandé par l'opérateur choisi par l'abonné reste à sa charge).

PROPOSER DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ...

Proposer

de nouvelles solutions de mobilité avec les 42 aires multimodales créées. Une action positive pour le pouvoir d'achat et pour l'environnement.

Proposer

les déplacements doux en créant de nouvelles pistes cyclables et voies vertes.



Inauguration du chemin des Mineurs

Sécuriser et entretenir

les routes départementales avec une enveloppe record de 49 millions d'€.



Création

d'un nouveau créneau de dépassement entre Gaillac et Montauban sur la RD999.

Sécurisation

du contournement de Gaillac par le chemin Toulouse RD18.

Permettre

de mieux circuler en hiver sur les routes du département ! Nouveau site inforoute81.fr pour avoir en un clic toutes les infos en direct sur l'état des 41 500 km de routes départementales.

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT...

Planter des arbres !

L'opération 1 arbre - 1 collégien monte en puissance. 45 000 arbres plantés



Protéger et sécuriser

la ressource en eau.

Foire à la récup et au ré-emploi

10^e édition.

Concilier pouvoir d'achat et développement durable afin d'impulser de nouveaux modes de consommation !

PROPOSER DE NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ...

2,5 millions d'€

pour permettre à nos agriculteurs de faire face en cas de coup dur, de s'adapter aux évolutions climatiques.



Offrir

une belle vitrine de l'agriculture tarnaise en participant au salon international de l'agriculture à Paris.

ASSURER L'ACCÈS AUX SOINS...

3 millions d'€ pour la santé

Le Plan Tarn santé lutte contre les déserts médicaux.

La rénovation de l'internat du Centre Hospitalier d'Albi est soutenue et cofinancée par le Conseil départemental. Elle va permettre d'accueillir dans les meilleures conditions les internes du nord du Tarn.



ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE...

+57% du budget sport depuis 2017

Le Village du sport tarnais a permis de découvrir la diversité des activités proposées dans notre département labellisé Terre de Jeux.



Championnats de France élite d'Athlétisme - Albi

Soutenir

7 athlètes dans leurs objectifs olympiques pour Paris avec le Club Tarn 2024

Récompenser

les bénévoles et les sportifs avec les Trophées du Sport Tarnais organisés par le Département en présence du parrain Geoffrey Palis, rugbyman au Castres Olympique.



Cérémonie des Trophées du Sport Tarnais

DIFFUSER LA CULTURE AU PLUS PRÈS DE TOUS...

Inaugurer

le nouveau Musée Mine départemental. 2 ans de travaux et un investissement de 1,7 million d'€ pour faire entrer ce lieu dans le XXI^e siècle et sauvegarder nos racines.

Près de 50 000 visiteurs ont été accueillis.



LE TARN : SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

2023



S O L I D A I R E

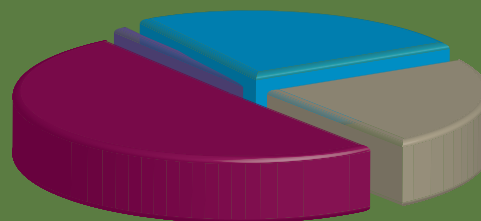
Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais

La mobilisation du Département cette année encore a su répondre aux attentes des Tarnaises et des Tarnais.

En prévenant, protégeant et accompagnant l'insertion de l'ensemble des publics, le Département acteur majeur de la lutte contre la précarité est un acteur déterminant de la préservation de la cohésion sociale à l'échelle de son territoire.

283,33 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



- FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE, L'ACCÈS ET LE RETOUR A L'EMPLOI, L'ACCÈS ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT**
73,52 M€
- VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET SOUTENIR LES FAMILLES**
64,89 M€
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES**
144,82 M€
- ASSURER UNE PRÉSENCE DE PROXIMITÉ EN PARTENARIAT**
0,10 M€

Le Département accompagne les familles et la petite enfance en privilégiant l'intérêt de l'enfant.



Le Département poursuit ses efforts visant à diversifier son action et les modes de prises en charge pour prévenir, repérer, protéger et accompagner au mieux les enfants et les jeunes en souffrance ainsi que leurs familles.

Confronté à une hausse des mesures de placement et des informations préoccupantes, le Département a dû innover par :

- La création de places dédiées aux mineurs non accompagnés pour faire face à un nombre d'arrivées comparable à la situation en 2016-2017.
- Le développement des mesures de

placements à domicile pour les 0-6 ans.

- La mise en place de 40 mesures d'AEMO renforcée
- La mise en place d'un contrat autonomie pour les jeunes de moins de 25 ans souhaitant continuer une scolarité.

Le budget en fonctionnement est 61 336 860 € sur cette compétence obligatoire du Département ;

Malgré le contexte social, les missions essentielles de protection de l'enfance et de protection maternelle et infantile ont été maintenues grâce à la mobilisation de l'ensemble des

professionnels du Département et de ses partenaires..

Conforter le travail préventif de la maternité à la parentalité.

Les missions du service de PMI s'inscrivent dans la stratégie nationale de santé avec une priorité autour du « parcours des 1000 premiers jours » :

- en santé environnementale dans le « plan départemental villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » ;
- dans le schéma départemental de l'enfance et dans le schéma départemental des services aux familles ;
- avec les objectifs chiffrés de prévention de la stratégie nationale de protection de l'enfance (contractualisation entre le Département et l'Etat/ARS). C'est dans ce cadre que la démarche « Petits pas - Grands pas » a été initiée le 16 mai 2023, au service de PMI. L'objectif de cette démarche est d'harmoniser les pratiques, d'optimiser l'accompagnement des familles, de façon proportionnée, en prenant en compte, le besoin de l'enfant et de sa famille.

Optimiser et renforcer les dispositifs de prévention précoce en périnatalité.

Les équipes pluridisciplinaires de PMI interviennent au sein des Maisons du

Département pour la prise en charge de la santé globale de la famille (femmes enceintes, nouveau-nés, enfants).

Les chiffres clés 2023

- 3 062 déclarations de grossesse (-13,3% par rapport à 2022) ;
- 2 878 avis de naissance (-9,4%) ;
- 2 842 consultations et entretiens de sages-femmes auprès de 618 femmes ;
- 158 entretiens prénataux précoces ;
- 1 462 visites de sages-femmes à domicile.

Soutenir l'exercice de la fonction parentale de façon individuelle et collective.

Dès la naissance, les infirmières puéricultrices proposent un accompagnement individuel des familles et des actions collectives de soutien à la parentalité

Les chiffres clés 2023

- 1 355 consultations de puéricultrices pour 825 enfants (non compris les BSEM) ;
- 2 788 visites de puéricultrices à domicile pour 1 098 enfants.

2 878
avis de naissance
(-9,4%)

Promouvoir la santé comme outil global de prévention.

Les centres de santé sexuelle (ex CPEF) interviennent pour la régulation des naissances, informent sur la contraception, la sexualité, les infections sexuellement transmissibles et les violences faites aux femmes.



Les 5 centres de santé sexuelle du Tarn sont gérés par conventionnement avec les établissements hospitaliers d'Albi, Lavaur et Castres et financés par le Département : 410 600 € en 2023. L'antenne CSS de Carmaux est supprimée.

Les chiffres clés 2023

- 4723 femmes et 53 hommes, dont 1081 mineures et 25 mineurs ;
- 5445 examens cliniques dont 1263 concernant des mineures ;
- 302 séances d'information collectives.

Les consultations médicales de prévention permettent le suivi du développement harmonieux de l'enfant de moins de 6 ans, le dépistage des handicaps et les vaccinations.

Les chiffres clés 2023

- 5756 consultations de médecins PMI (1829 enfants, dont 4047 enfants de moins de 2 ans).

Les 3 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) du Tarn ont pour mission le dépistage, le diagnostic, la prise en charge précoce des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap.

Le Département participe au financement des CAMSP : **453 392 €**.

Les bilans de santé réalisés en écoles maternelles pour les enfants âgés de 3 à 4 ans permettent un dépistage des troubles sensoriels et des apprentissages, à un âge clef du développement.

Une action partenariale de prévention, portée par PVE Lions, a permis de faire des bilans d'orthoptie à **628 enfants de petite section de maternelle**.

- 2675 bilans de santé réalisés pour 2991 enfants
- 22,8% d'enfants orientés pour



troubles visuels, 16,2 % d'enfants pour troubles auditifs, 11,8% pour troubles du langage.

Développer l'offre d'accueil et pérenniser l'existant afin de réduire les inégalités territoriales, tant en matière d'accueil individuel que collectif.

La création, la transformation des établissements et services d'accueil de jeunes enfants ainsi que l'agrément et le suivi des assistants maternels

(missions du Département), ont pour finalité le respect du bon développement physique, psychique de l'enfant et son épanouissement pour garantir son bien-être.

Les chiffres clés 2023

- 2591 places réparties dans les 126 établissements d'accueil de jeunes enfants ;
- 3282 places chez les 1034 assistants maternels dont 49 travaillant dans les 20 maisons d'assistants maternels.

Mieux repérer et traiter les situations d'urgence.

Améliorer le traitement des informations préoccupantes.

Nous notons sur cette année une augmentation de réception d'Informations Préoccupantes au SDRTIP de 11% (1389 IP en 2023 contre 1247 en 2022).

Les chiffres clés 2023

- 1040 informations préoccupantes.
- 296 signalements directs auprès du Procureur de la République.
- 53 Transmissions à un autre Département ou non traitées en IP par manque d'informations malgré de nombreuses recherches qui nous prennent beaucoup de temps.



Assurer la mission d'accueil d'urgence.

L'activité d'accueil d'urgence des mineurs sur notre Département est effectuée par la Maison Départementale Enfance Famille et le Service d'accueil d'urgence (géré par l'association Ste Marie).

Les chiffres clés 2023 du FDEF

- Unité petits : 31 enfants accueillis.
- Unité Filles : 36 adolescentes accueillies.
- Unité Garçons : 36 garçons accueillis.

Le Service d'Accueil d'Urgence situé sur Castres (6 places) et Mazamet (6 places) a accueilli 43 jeunes en 2023. Les deux lieux d'accueil d'urgence sont toujours au complet voire en sureffectif.

Mettre à l'abri et évaluer la situation d'isolement et de minorité des jeunes se présentant comme mineurs non accompagnés.

L'année 2023 est marquée par une vague d'arrivées massives sur le territoire français. Le Département du Tarn a enregistré 199 demandes de mises à l'abri.

Les chiffres clés 2023

- 199 personnes se sont présentées pour une mise à l'abri.
- 301 jeunes confiés dont 181 mi-

neurs et 120 majeurs

- 54 jeunes ont été confiés au CD81 dans le cadre de la péréquation nationale (36 en 2022)
- Arrivée significative de jeunes issus de Tunisie

Adapter et diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles.

Donner une famille à un enfant.

Les services départementaux instruisent les demandes d'agrément en vue de l'adoption d'un enfant pupille de l'État ou d'une adoption à l'international.

Les chiffres clés 2023

- 13 agréments délivrés ;
- 7 adoptions à l'international et 4 adoptions d'un pupille de l'Etat ;
- 4 enfants confiés à la naissance ;
- 62 candidats tarnais à l'adoption sont en attente de concrétisation de leur projet.

Améliorer l'accueil des femmes enceintes ou du/des parent(s) avec enfant de moins de 3 ans.

Afin d'éviter la séparation des enfants de moins de 3 ans de leurs parents, le Foyer Départemental Enfance Famille accueille et accompagne des jeunes mères et des pères au sein du

278 assistants familiaux ont accueilli dans le cadre de la protection de l'enfance, 440 enfants

Centre parental de Lavaur ainsi qu'en appartements à Lavaur. Ces services s'adressent aux parents mineurs ou majeurs.

Les chiffres clés 2023

- 15 situations familiales ont bénéficié d'un accueil.

Adapter l'accueil familial.

Les assistants familiaux accueillent de manière continue, jour et nuit, à leur domicile des enfants mineurs ainsi que des jeunes majeurs (de 0 à - 21 ans) confiés au Département par décision judiciaire ou à la demande de leurs parents.

Il s'agit de l'unique possibilité d'accueil d'urgence pour les enfants de moins de 2 ans.

Les chiffres clés 2023

- Le Département du Tarn emploie 261 assistants familiaux (329 agréés) qui accueillent, dans le cadre de la protection de l'enfance, 429 enfants (599 places agréées).

Renforcer les dispositifs constituant une alternative au placement.

Afin d'éviter de séparer les jeunes de leurs familles, le Département a développé des modes d'accompagnement en milieu ouvert des jeunes et de leurs familles.

Les chiffres clés 2023

- 86 places d'aide et de maintien à domicile (création de 15 places d'AMD 0-6 ans).
- 500 places d'action éducative en milieu ouvert.

Diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement en établissement.

Afin de répondre à la pluralité des situations, le Département du Tarn a diversifié les modes d'accueil des jeunes confiés au Département par décision administrative (à la demande de leurs parents) et judiciaire (ordonnance de placement du juge des enfants).

Ainsi, en plus de l'accueil familial, les jeunes sont accueillis au regard de leurs besoins dans des structures collectives.

Les chiffres clés 2023

- 335 places en Maisons d'enfants à caractère social : 9 MECS
- 91 places en Lieux de vie et d'accueil (structures de 7 places maximum) : 15 LVA
- 169 places en services d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés
- Au 31 décembre 2023, 2232 enfants et jeunes majeurs bénéficiaient d'une mesure d'Aide sociale à l'enfance dont 1404 confiés au Département et accueillis chez des assistants familiaux, dans des établissements habilités ou en autonomie.

253 jeunes majeurs étaient accompagnés par le Département



Favoriser la continuité des parcours des enfants jusqu'au passage à l'âge adulte.

Faciliter l'accès à l'autonomie des 16-25 ans suivis ou ayant été suivis au titre de l'Aide sociale à l'enfance.

Le nombre de jeunes majeurs accompagnés par le Département est toujours élevé. Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement éducatif et, selon leurs revenus, d'un soutien financier.

52 % des contrats jeunes majeurs concernent des mineurs non accompagnés devenus jeunes majeurs

Les chiffres clés 2023

- 253 jeunes majeurs de 18 à 21 ans étaient accompagnés par le Département.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES

Le Département agit pour offrir à chacun les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de sa dignité.



Le Département du Tarn agit pour offrir à chaque personne en situation de fragilité les conditions de son épanouissement personnel dans le respect de la dignité individuelle.

Son intervention se décline dans l'ensemble des domaines pour garantir aux personnes le libre choix de leur projet de vie. À ce titre, **en 2023, plus de 143,4 M€ ont été mobilisés pour faciliter le quotidien des personnes les plus fragiles.**

Assurer l'information des acteurs.

Assurer l'information des personnes handicapées.

Le guichet unique assure l'accueil du public, de son entourage et les professionnels à partir de lignes dédiées et sur des horaires d'ouverture élargis. En 2023, 52 420 appels téléphoniques traités, 11 160 personnes reçues en accueil physique et 11 073 mails traités. Un accueil approfondi sur les territoires : 2 306 personnes ont fait l'objet d'un ou plusieurs entretiens physiques ou téléphoniques.

Assurer l'information des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Le site internet <https://mda.tarn.fr> vecteur d'information primordial avec 16 000 connexions dénombrées.

Les rencontres INFO CLIC 2023

- 10 rencontres dans le département
- 285 professionnels participants
- 50 actions collectives en direction des proches aidants, et 398 personnes.
- 15 264 courriers et courriels transmis aux proches aidants à des fins d'information.

The screenshot shows the MDA Tarn website interface. At the top, there is a navigation menu with a search icon, the MDA Tarn logo, and a 'PROFIL' button. Below the header, there are four main content blocks, each with a title, a description, and a 'LOGEMENT SERVICE PUBLIC SENIOR' button.

- Vivre à domicile**: Il existe différentes aides qui permettent un accompagnement à domicile de qualité en fonction de vos besoins. Il peut s'agir, par exemple, d'une aide à domicile pour vous accompagner dans votre vie...
- Être hébergé**: En fonction des choix des personnes, de leurs besoins, de leur niveau de dépendance, il existe différents établissements qui peuvent accueillir des personnes âgées : Résidence autonomie, résidence...
- Vie sociale**: Bien vieillir est une préoccupation majeure pour tous les retraités ce qui implique, pour rester en forme, de faire régulièrement des activités et de maintenir des liens sociaux afin de ne pas...
- Accéder aux soins et prévenir la dépendance**: A partir de 65 ans, 40 % des personnes présentent des signes de fragilité qui peuvent entraîner la dépendance. Pour autant, ces fragilités sont réversibles ; il existe des solutions pour améliorer ou...

- 18 France services ont été conventionnés, ce qui permet au public de disposer de lieux d'informations à proximité de leur domicile.
- Près de 2 000 fiches de repérage d'un proche aidant ont été réceptionnées et saisies, permettant de contacter 285 proches aidants repérés comme en risque d'épuisement.

Prévenir la perte d'autonomie.

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) du Tarn a établi son programme d'actions 2023 autour de trois grands axes :

- Actions de prévention pour les personnes âgées vivant à domicile et les proches aidants ;
- L'accès aux aides techniques ;
- Développer les actions de prévention au sein des résidences autonomie.

- 96 actions collectives de prévention sur les thématiques du bien vieillir pour un total d'aides de 755 641 €.
- 30 actions de soutien aux proches aidants pour un total d'aides de 156 485 €.
- 23 personnes en GIR 5-6 aidées pour des achats d'aides techniques, pour un montant de 7 876 €.

103 600 € ont été affectés aux résidences autonomie

- 164 bénéficiaires de l'APA ont été aidés pour des achats d'aides techniques pour un total de 63 068 €.
- 6 diagnostics d'ergothérapeutes réalisés pour un total de 1 200 €.
- 9 résidences autonomie soutenues, dans le cadre du forfait autonomie, pour un montant de 103 600 €.

Favoriser et soutenir le maintien à domicile des populations les plus fragiles.

Accompagner les bénéficiaires et leurs familles.

- 6 953 évaluations réalisées au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),

NUMÉRO GUICHET
UNIQUE MDA :
05 81 97 70 07

- Ouverture de droit supplémentaire pour faire face au besoin de répit ou d'hospitalisation du proche aidant pour 117 bénéficiaires APA,
- Simplification de l'accès aux Cartes Mobilité Inclusion (CMI) pour les usagers en fonction de leur GIR. Ainsi en 2023, 146 CMI –Invalidité 360 CMI-Priorité 561 CMI - Stationnement

Grâce au partenariat avec la MSA et la CARSAT, la reconnaissance mutuelle des évaluations entre la MDA et les caisses de retraite est effective depuis février 2021, évitant ainsi une double évaluation. En 2023, 542 personnes ont bénéficié de ce dispositif, soit une augmentation de 10% par rapport à 2022.

Favoriser le développement de la qualité de service à la personne

377 visites à domicile auprès de personnes en situation de handicap ont été réalisées, soit une augmentation de 59% par rapport à 2022 et 1694 personnes handicapées adultes et enfants ont bénéficié de la PCH en 2023, pour un budget total de plus de 13 millions d'euros.

Le Conseil départemental du Tarn a financé des services ménagers (79 842 €), du portage de repas (1 390 €) des SAVS (3 790 247 €) of-

frant une alternative à l'accueil en établissements spécialisés.

Soutenir financièrement le maintien à domicile des personnes les plus fragiles.

- L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) a bénéficié en moyenne en 2023 à 6038 personnes âgées à domicile pour un montant de plus de 26 millions d'euros.
- Les services ménagers ont mobilisé la somme de 227 449 €.
- Le Département a renouvelé le conventionnement avec 12 SAAD habilités ou non à l'aide sociale dans le cadre la dotation qualité, puis avec 17 SAAD dans le cadre de la dotation complémentaire en 2023 pour un montant total de 836 000 euros.
- La poursuite en 2023 du soutien aux 9 SAAD relevant de la convention collective de la branche à domicile permettant une revalorisation salariale pour un montant de 5 273 959.68 €.

Offre de Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sur le Département :

- 13 SAAD autorisés et habilités à l'aide sociale, (fusion absorption des AAFP Graulhet et Lavaur en AAFP81 en date du 22/07/2021)
- 30 services d'aide et d'accompagnement autorisés mais non habilités.

L'habitat inclusif : un levier de lutte contre l'isolement social des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

L'habitat inclusif, défini dans la loi ELAN (2018) comme un habitat à destination de personnes en situation de handicap ou âgées, assorti d'un projet de vie sociale et partagée est depuis 2022, une nouvelle mission pour le Département du Tarn.

Un accord-cadre pour l'habitat inclusif a été signé le 26 octobre 2022 par la CNSA, le Président du Conseil départemental et le Préfet de département. La Conférence des Financeurs de l'Habitat Inclusif (CFHI) a été installée le 4 février 2022.





Fond de Développement Territorial.

Offrir un hébergement de qualité en établissement et en famille d'accueil.

Favoriser un hébergement de qualité.

Dans le cadre du développement de la qualité d'accueil des établissements pour personnes en situation de handicap et de l'adaptation des réponses aux besoins identifiés, le déploiement de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été mobilisé. Freiné par la crise sanitaire, les négociations des premiers CPOM ont été relancées en 2022 et poursuivies en 2023, notamment avec l'APAJH du Tarn (CPOM finalisé), l'ASEI, la fédération APAJH, ...

Ces négociations CPOM vont permettre de poser des transformations de l'offre d'accueil existante, afin de l'adapter à l'évolution constatée des besoins des publics.

Pour illustration, le CPOM APAJH 81 prévoit la transformation de places de foyer d'hébergement ne répondant plus aux attentes des publics accueillis, pour les transformer en places de SAVS, sur la période quinquennale du contrat.

Sur l'année 2023, 8 contrats CPOM d'EHPAD et 1 contrat d'accueil de jour autonome ont été **soit négociés, soit finalisés**.

Soutenir financièrement la modernisation et l'adaptation des établissements PA dans le cadre de la solidarité sociale et territoriale.

En 2023, suite au lancement d'un appel à projets conjoint Conseil départemental/ARS, 12 places d'accueil de jour autonome ont été autorisées sur le secteur Albigeois, et effectivement déployées en fin d'année par le gestionnaire VYV3 Terres d'Oc / Domicile.

Egalement, suite aux appels à projets Départementaux de 2020 et 2021 visant à la création de places supplémentaires de résidences autonomie pour personnes âgées, 5 places ont été effectivement déployées et ouvertes au public fin 2023, au sein de la Maison de Marie-Louise à Saint-Amans-Soult (avec création d'un SAAD intégré), établissement géré par le CCAS de la commune, et attendant à l'EHPAD résidence Le Parc.

Enfin, au mois d'octobre 2023, la Collectivité départementale a lancé un appel à candidatures conjoint avec la CARSAT Midi-Pyrénées, dans le cadre du dispositif IDRA (Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie), pour la création de 100 places supplémentaires de résidences autonomie dans le Tarn.

L'objectif étant de répondre à l'enjeu du vieillissement accéléré de la po-

18 opérations d'investissement d'EHPAD ont été instruites

pulation, et à la nécessité d'anticiper la préparation des infrastructures et équipements pour personnes âgées fragiles, à l'horizon 2030-2050.

Soutenir financièrement la modernisation et l'adaptation des établissements pour personnes âgées dans le cadre de la solidarité sociale et territoriale.

En 2023, la Collectivité départementale a déployé 3 dispositifs différents de subventions aux EHPAD et établissements assimilés :

1. Aide à la création, l'extension ou la modernisation des EHPAD et établissements assimilés :

En 2023, 10 établissements ont bénéficié de subventions d'investissement versées pour un montant total de : 1 172 223 €.

18 opérations d'investissement d'EHPAD ont été instruites en 2023, concernant

13 établissements, et pour un montant cumulé de subventions octroyées de 2 939 419 €.

2. Dispositif « crise sanitaire » :

Egalement, dans le cadre de la crise sanitaire, le Conseil départemental a décidé d'aider les EHPAD et établissements assimilés de son territoire, durement touchés par la pandémie.

A ce titre, une enveloppe d'un million d'euros, votée en 2020, permet de répondre aux enjeux de modernisation des infrastructures.

3. Dispositif Plan Climat :

Egalement, au mois d'avril 2023, la Commission Permanente a validé la création d'un dispositif Plan Climat à destination des EHPAD, afin de leur apporter un soutien financier permettant de contribuer à la réalisation d'investissements et aménagements contribuant à lutter contre le réchauffement climatique.

Soutien et modernisation des EHPAD dans le cadre de la solidarité territoriale



36 personnes accompagnées dans le cadre du dispositif Réponses Accompagnées Pour Tous

Participer à la protection des personnes vulnérables.

3299 dossiers ont été traités dans les domaines suivants :

- 300 tarnais ont été évalués dans le cadre des procédures Personnes Majeures Vulnérables.
- 55 personnes ont bénéficié d'une Mesures d'Accompagnement Social Personnalisée,

- 36 personnes accompagnées dans le cadre du dispositif Réponses Accompagnées Pour Tous,
- Suivi des 2 833 personnes inscrites sur listes d'attente d'admission en établissement pour personnes âgées ou personnes handicapées.
- Attribution de 5 dérogations de places d'adultes en situations de handicap.





RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DES PUBLICS EN DIFFICULTÉ

Le Département met tout en œuvre pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité.

Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité. Favoriser l'accès aux droits et l'exercice des droits d'un public en difficulté.

L'ALLOCATION RSA EN 2023

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) financé par le Département s'adresse aux personnes sans ressources ou disposant de ressources inférieures au minimum requis en fonction de la composition de leur foyer.

10 380 foyers étaient bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2023

Gérer l'allocation RSA dans le cadre de la convention qui lie le Département avec la CAF et la MSA.

L'enveloppe RSA versée aux allocataires représente 66 796 287 € (+ de 4.7% par rapport à 2022, car majoration du montant de l'allocation décidée par l'État) compensé à 45.1% par l'État.

Le montant moyen de l'allocation RSA versée en 2023 s'élève à **536 €**, sont en légère hausse par rapport à 2022.

Les chiffres clés 2023

- 67 recours administratifs (baisse de 36%)
- 187 dossiers suspectés de frauduleux (hausse de 53%) dont 6 dépôts de plainte ont été déposés auprès du Procureur de la République et 142 amendes administratives (en hausse de 73 %) traitées pour une mise en recouvrement d'un montant de 79 323 € (plus 35%)
- 509 décisions d'opportunités (hausse de 24 %)
- 293 évaluations de revenus de travailleur indépendant
- 409 indus transférés traités (hausse de 7%) pour un montant de 624 334 €
- 111 demandes de remise de dette examinées dont le recouvrement est assuré par la CAF et 59 dont le recouvrement est géré par le payeur départemental
- 1317 situations (hausse de 21.8%) ont fait l'objet d'une procédure de réduction/suspension de son allocation RSA pour non-respect des obligations liées à la perception de l'allocation RSA.
- plus de 500 contrôles de situation ont été effectués par le service, en forte augmentation en 2023.



- 637 réductions de l'allocation pour non-respect des démarches demandées et 680 suspensions ont été prononcées en équipe pluridisciplinaire.
- 327 radiations du dispositif ont été prononcées au terme des 4 mois de suspension, soit une augmentation de 39.1%.

Renforcer et développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté.

Développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté, orienter et réorienter

Le RSA donne droit à une allocation mais impose, en contrepartie, une obligation de s'engager dans des démarches réelles et concrètes d'insertion sociale ou professionnelle.

L'allocation RSA financée par le Département représente 66,79 M€

LES ACTIONS 2023

Le RSA donne droit à une allocation en contrepartie d'un s'engagement dans des démarches concrètes d'insertion sociale ou professionnelle.

Le Président du Conseil départemental est compétent pour orienter le bénéficiaire auprès de l'organisme le plus apte à assurer son suivi vers un référent unique, pour le suivi personnalisé :

- 52 % des personnes sont accompagnées par les agents de Pôle Emploi,
- 30 % ont fait l'objet d'une orientation vers les travailleurs sociaux du Département,
- 4 % sont suivies par des conseillers en insertion professionnelle du Département, vers le domaine préprofessionnel,
- 6,5 % sont suivies par les partenaires institutionnels ou associatifs de la création d'activité ou de l'emploi,
- 5 % sont accompagnées par des partenaires institutionnels ou associatifs sociaux,
- 2,5 % sont suivies par les missions locales pour l'emploi des jeunes,
- 648 réorientations du social vers l'emploi ou inversement ont été

validées (en hausse de 21%). Sont également comptabilisés dans ce nombre les changements de référent notamment des Missions Locales vers Pôle Emploi, des structures accompagnant les travailleurs non-salariés vers Pôle Emploi.

Assurer un accompagnement personnalisé pour lever les freins sociaux à l'emploi, à l'insertion sociale ou professionnelle.

L'accompagnement social des personnes bénéficiaires du RSA est effectué majoritairement par les maisons du Département et concerne 30 % des orientations prononcées.

Des partenaires (CCAS de Castres, Albi, Graulhet et Saint-Sulpice, association à vocation sociale par exemple) sont désignés par le Président du Conseil départemental comme organismes chargés de l'accompagnement du bénéficiaire et contribuent à ce soutien.

- 1 730 personnes ont été accompagnées dont 960 ont bénéficié d'un accompagnement individualisé : 306 353 €
- 4 089 contrats d'engagements réciproques ont été validés (dont 128 relevant de l'équipe pluridisciplinaire agricole) en 2023 engageant les al-

locataires dans des démarches d'insertion.

Mobiliser les mesures de l'emploi, des partenaires et outils au profit des publics en difficulté.

LES ACTIONS 2023

Le renforcement des relations avec les entreprises et avec les chambres consulaires a permis d'attribuer 55 primes dans le cadre du Pacte avec les entreprises pour le recrutement de bénéficiaires du RSA, jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance ou adultes en situation de handicap.

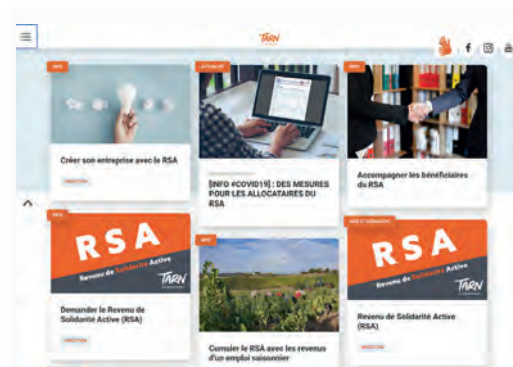
L'appel à projet annuel du **Programme départemental d'insertion** a suscité de nombreuses candidatures de structures associatives ou collectives. Il a retenu et financé

- 25 projets d'aide à l'insertion sociale (ouverture des droits, lutte contre l'isolement, réinsertion sociale...)
- 26 Structures d'insertion par l'activité économiques dont 17 chantiers d'insertion ont été financés pour faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, complétés par 8 structures d'accompagnement vers l'emploi (mobilité, professionnaliser sa recherche d'emploi, savoir se présenter).

- 9 organismes associatifs ou consulaires au titre de l'accompagnement des chefs d'entreprises bénéficiaires du RSA.

Au total 88 projets ont bénéficié de 1 080 897 €.

Ces différentes interventions viennent compléter l'accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA mis en œuvre par les **9 Conseillers d'insertion professionnelle** répartis dans l'ensemble du département et la mission appui aux **clauses d'insertion** dans les marchés publics.



www.tarn.fr



- L'expérimentation Service Public d'Insertion et Emploi (SPIE) conduite par le Département avec ses partenaires a associé 43 professionnels de terrain dans trois territoires (Communautés de communes de Carmaux et Sor et Agout, commune de Graulhet). 307 usagers ont bénéficié d'un accompagnement dans ce cadre (33 % et 67 % femmes). Elle a permis de vérifier l'importance d'une meilleure coordination entre professionnels pour faciliter l'insertion et l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et le recrutement par les entreprises.
- 763 personnes ont bénéficié de la gratuité des transports (bus et train)

et 10 personnes ont pu bénéficier d'aides à la mobilité (location de véhicules à tarifs sociaux).

Lutter contre les exclusions et les discriminations.

En matière de développement social local, le Département participe activement à la politique de la ville pour répondre aux problématiques spécifiques des quartiers classés prioritaires.

LES ACTIONS 2023

- Le Département est signataire des cinq contrats de ville Albi, Castres-Mazamet, Graulhet, Gaillac et Carmaux.

- Des crédits spécifiques ont été mobilisés sur des opérations de développement du lien social, de la citoyenneté et de la prévention portées par des communes ou des partenaires associatifs.
- 54 actions ont été soutenues pour un montant de 75 750 €.

Le Département soutient aussi des opérations en zone rurale sur l'accès à la culture, la création de lien social et l'appui à la réussite éducative.

Répondre aux problèmes d'isolement social, économique, culturel et éducatif.

- **Opération « Musée départementaux et insertion »** : 20 adultes en situation d'insertion ont participé à ces journées d'échange au Musée du textile à Labastide-Rouairoux et au Château-musée du Cayla à Andillac. Une journée a également été organisée à l'Abbaye-école à Sorèze.

Acteur central des solidarités et de la

cohésion territoriale, le département a adopté **Le Plan Tarn ESS 2023-2028** pour soutenir et conforter durablement les initiatives inscrites dans les valeurs de l'ESS et favoriser leur juste reconnaissance

Favoriser l'insertion par et dans le logement.

Encourager l'accès à l'information et aux conseils en matière de logement.

L'Association Départementale pour l'Information pour le Logement (ADIL) :

- informations juridiques, fiscale ou financières liées au logement (particuliers, professionnels ou collectivités territoriales) 8609 consultations pour 8945 conseils spécifiques.
- Logement jeunes : Création et diffusion d'un livret pour accompagner les jeunes à l'accès au logement : 10 000 exemplaires diffusés
- Gestion du Fonds de Solidarité pour le logement et de la lutte contre la précarité énergétique
- Création d'un jeu de société pédagogique et ludique ECO'N'HOME, outil d'animation : 127 jeux vendus hors département pour un montant de 6 871,66 €. Ce jeu a obtenu le prix « Coup de cœur » des trophées héros territoriaux.

**54 actions
soutenues
pour plus
de 75 750 €**



- 40 interventions ou animations collectives, réalisés par une conseillère du Département ou dans le cadre du partenariat avec Unis-Cité, de sensibilisation aux éco-gestes ou compréhension des factures soit 383 personnes.
- Organisation de la journée de la maîtrise de l'énergie (23/11) dans le cadre de la journée nationale de lutte contre la précarité énergétique.

Permettre l'accès et le maintien dans le logement des publics en difficultés

L'accompagnement social lié au logement (ASLL) permet d'accompagner des personnes dans un parcours logement :

- 9 000 € ont été consacrés pour de l'accompagnement des personnes logées dans des logements d'insertion et à la Résidence sociale de Gaillac.
- 107 personnes bénéficiant d'un accompagnement social lié au loge-

- ment pour 618 mesures mensuelles,
- dont 17 accompagnements par Soliha dans le cadre d'un marché public pour l'accès des jeunes majeurs accompagnés par l'ASE et dans le cadre d'impayés de loyer pour des ménages non connus des maisons du Département pour 15 900 € correspondant à 46 mois/mesures exercées.
- dont 90 par les conseillères en économie sociale familiale du Département et 572 mois/mesures exercées.

Soutenir des logements accompagnés ou l'autonomie des jeunes notamment des jeunes majeurs accompagnés par l'aide sociale à l'enfance :

- Soliha, agence de gestion locative sociale : 40 000 €.
- Les 3 Habitats des jeunes d'Albi, Castres et Mazamet : 78 600 €.

Les aides financières directes aux ménages.

• 2 769 demandes d'aides financières déposées au titre du FSL

2 163 aides accordées pour un montant de dépenses de 798 410,02 €, 22 % accordés sous forme de prêts (aides financières attribuées aux ménages ; + 20 % par rapport à 2022).

Agir pour le logement pour tous



Dépenses par nature d'aide

- 51% pour l'Accès
- 29 % pour l'énergie
- 4 % pour l'Eau
- 17 % pour les impayés de loyer et la

mise en jeu du cautionnement

43 dossiers de cautionnement ont été déposés début 2023 (procédure supprimée en mars 2023) et 2 dossiers téléphoniques.



L'accompagnement des ménages en impayés de loyer.

• **1032 diagnostics sociaux et financiers** ont été demandés au Département soit 15% de plus qu'en 2022, 64 % des demandes concernent la phase contentieuse (assignation-réquisition force publique).

Lutter contre l'Habitat indigne et la précarité énergétique

Le Guichet Tarn Renov'Occitanie :

Le Département est le porteur du service public de la rénovation énergétique sur le territoire départemental, selon les termes de la convention d'objectifs signée avec la Région Occitanie le 15 février 2021 pour une durée de 3 ans (2021-2023) prorogé par un avenant d'un an.

Le budget estimé en 2023 : 341 650 € (appel à contribution de la Région pour 239 155 €).

Les missions : l'information, le conseil, l'orientation des tarnais dans le cadre de leur projet de rénovation énergétique, au Guichet ou sur des permanences délocalisées ainsi que sur des salons.

- 4567 informations ou conseils de premier niveau,
- 969 conseils personnalisés.

Le Département a conventionné avec l'ADIL et le CAUE et a développé un partenariat financier avec les 3 agglomérations.

Soutenir les opérations de construction ou amélioration des logements sociaux.

Développer du logement très social et adapté :

22 opérations de production de logements très sociaux soutenues par un financement complémentaire aux bailleurs sociaux pour un montant de **1 486 500 €** (+ 105 % par rapport à 2022) et pour 259 logements très sociaux ou adaptés au vieillissement soit 48 % du nombre total (542) de logements par opération.

Accompagnement gratuit des ménages aux démarches de réalisation de travaux



Le Département soutient et développe sa politique d'inclusion par la mobilisation du FSE.

Pour soutenir financièrement la politique d'inclusion en faveur des publics les plus fragilisés de son territoire, le Département a choisi d'être organisme intermédiaire, gestionnaire d'une enveloppe financière déléguée par l'Etat de Fonds social européen plus (FSE+).

LES MISSIONS 2023

Programme opérationnel FSE 2014-2020 :

- Contrôle et clôture des dossiers de demande de subventions européennes

Programme opérationnel FSE + 2021-2027 :

- Déploiement de la programmation FSE+ 2021-2027
- Dépôt de la demande de subvention globale et conventionnement pour la période 2022-2025
- Elaboration des appels à projets
- Gestion en subvention globale des crédits FSE
- Appui technique auprès des opérateurs départementaux et des porteurs de projets souhaitant solliciter du FSE

Le Département gèrera une enveloppe de **7 millions d'euros de FSE+** pour la période de 2022/2027, couvrant l'intégralité des dispositifs et crédits FSE inclusion, qui permet de mobiliser des fonds européens, à destination des publics très éloignés de l'emploi, notamment les bénéficiaires du RSA pris en charge par le Département, **au titre de la Priorité 1 : Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les**

plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables et/ou exclus.

Cette priorité se décline en deux objectifs spécifiques :

- Objectif Spécifique H: Favoriser l'insertion et l'inclusion active dans l'emploi
- Objectif Spécifique L: Lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Le FSE+, mis en place en 2022 et poursuivi depuis, concernera pour les départements l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale, avec au-delà de l'inclusion active par l'accès à l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Avec un élargissement de ses thématiques, le FSE+ ouvre la possibilité de prendre en charge de nouveaux publics : enfants et jeunes majeurs, publics exclus et vulnérables, personnes mal-logées, ressortissants étrangers... autant de politiques publiques au cœur desquelles s'inscrit déjà l'action du Département du Tarn.

**7 M€
de FSE+**

LE TARN : ATTRACTIVITÉ ET AMBITION

2023



A M B I T I E U X

Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire

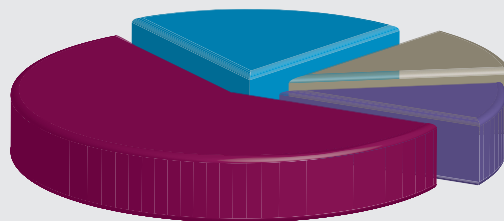
Soucieux de l'amélioration du cadre de vie des Tarnais et d'un aménagement harmonieux et équilibré de son territoire, le Département du Tarn mène une politique dynamique et volontariste en matière de création et de maintien d'emplois, de développement économique, touristique, agricole et rural.

Le Département procure à tous les Tarnais un même accès aux services au public et aide à la réalisation de projets de développement locaux.

Collectivité responsable, le Développement durable est une préoccupation principale. Le Département s'engage à concilier croissance économique, solidarité et équité sociale.

72,72 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale)



- ASSURER UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE
14,89 M€
- PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT
7,95 M€
- AGIR EN FAVEUR DE LA CRÉATION ET DU MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ
7,42 M€
- FACILITER LA MOBILITÉ DES TARNAIS
42,46 M€

Le Département favorise le développement économique par la solidarité et l'égalité des territoires.



Avec 234 000 abonnés sur Facebook, 29 000 sur Instagram

Soutenir pleinement le développement touristique, enjeu majeur pour l'attractivité du territoire tarnais :

Les chiffres clés 2023

- 7,5 millions de nuitées touristiques, 5 300 emplois touristiques, soit 5 % de l'emploi tarnais (hors public), 368 millions d'euros de recettes liées au tourisme.

Fréquentation en hausse du site grand public tourisme-tarn.com avec un socle solide de 1,1 millions de visiteurs uniques. Les pages les plus consultées sont l'agenda (à voir, à faire, sortir, découvrir, s'amuser...), les balades et randonnées (à pieds, à vélo, à cheval...), et les incontournables (sites emblématiques).

Avec 234 000 abonnés sur Facebook, 29 000 sur Instagram et une communauté particulièrement réactive, le Tarn se classe au 10^e rang à l'échelle nationale et au 1^{er} rang en Occitanie dans le baromètre « We like travel » qui a dressé le classement des destinations touristiques sur les réseaux sociaux.

En 2023, la saison a débuté tardivement pour les professionnels du tourisme tarnais avec un mois de

juillet en baisse, par rapport à l'an passé, mais rattrapé par un bon mois d'août. Durant l'été, la fréquentation des visiteurs français est restée stable. L'arrière-saison a fait l'objet de courts séjours de dernière minute, avec une fréquentation française en hausse par exemple en septembre (+4% de nuitées) et notamment de la part des clientèles de proximité (+8% provenant de l'Hérault, +3% provenant de Haute-Garonne). La clientèle internationale est en léger recul (-6% pour le printemps, -8% pour l'été, stable en septembre) notamment du fait de la diminution de la clientèle belge (même tendance dans toute la région). Les clientèles britanniques, espagnoles et néerlandaises demeurent fidèles au Tarn en 2023 avec des niveaux de fréquentation équivalents à 2022.

L'hébergement locatif est toujours plébiscité par les visiteurs, les taux d'occupation sont bons et en augmentation (+2% en juin, +1% en juillet) avec au final des réservations sur les plateformes en hausse de 12% sur l'été 2023. Au global, 61% des professionnels du tourisme tarnais interrogés se disent satisfaits de la saison 2023.

Dans un contexte de fragilisation des ressources et des écosystèmes et d'accroissement des inégalités, le Département continue d'inscrire son action dans un modèle de société toujours plus respectueux et responsable de la nature et des humains. Le contexte et l'observation des attentes et pratiques des visiteurs et des locaux conforte le Département dans le choix stratégique de continuer à positionner le Tarn comme une « destination campagne » et responsable.

LES ACTIONS 2023

Quelques exemples emblématiques de notre action en 2023 :

le développement de la stratégie de communication « Le Tarn vous veut du bien » qui est basée sur l'émotion et l'expérience avec une présence forte sur les marchés de proximité et des campagnes offensives, coordonnées et cohérentes. Cette campagne de notoriété est diffusée sur plusieurs canaux, au printemps et à l'automne, afin d'améliorer la fréquentation touristique des « ailes de saisons » dans le Tarn.

En matière de relations avec la presse : 47 journalistes et influenceurs accueillis sur le territoire, 158 retom-

bées dans la presse (hors presse locale), 3,79 millions d'euros d'équivalence publicitaire, des partenariats à destination des marchés de Belgique, Grande-Bretagne, Espagne, Pays-Bas...

L'activité du tourisme de loisirs avec l'accueil de groupes permet de stimuler l'économie locale avec des retombées très positives pour les acteurs professionnels accompagnés par Tarn Tourisme. En 2023, ce sont plus de 850 000 € générés par l'organisation de séjours.

Le tourisme de savoir-faire a fait l'objet de nombreux travaux : sortie du guide du Routard « la visite d'entreprises en Occitanie », participation aux rencontres nationales de la visite d'entreprises, soutien aux visites d'entreprises du vin et du cuir (« le cuir dans la peau »), création d'une page web dédiée répertoriant l'offre des visites d'entreprises, valorisation à l'Hôtel Reynès avec une vitrine du tourisme de savoir-faire en partenariat avec les entreprises et artisans tarnais, professionnalisation des entreprises pour communiquer sur les formations...

Tout au long de l'année 2023, le rapprochement des structures et agents du Comité Départemental du Tourisme (CDT), de Loisirs Accueil Tarn

(LAT - agence réceptive du CDT) et d'Agropoint a été mené à bien avec l'ambition de concevoir un outil unique et renforcé d'accompagnement du tourisme, des savoir-faire et de l'agroalimentaire. L'assemblée départementale a acté la création de Tarn Attractivité le 17 novembre 2023, et l'assemblée générale constitutive de la nouvelle structure s'est tenue le 18 décembre 2023. La raison d'être de Tarn Attractivité est œuvrer à l'attractivité du Tarn, avec conviction et responsabilité tout en préservant nos territoires et nos savoir-faire.

Se doter d'un comité départemental du tourisme performant, agissant notamment en matière de promotion et d'ingénierie touristique.

LES ACTIONS 2023

Tarn Tourisme (CDT + TRT) met en œuvre la politique de promotion touristique du Département :

1 870 000 € de subvention au Comité Départemental du Tourisme (CDT).

Valoriser l'attractivité touristique des territoires en soutenant les prestataires touristiques.

Mobilisation du Fonds Départemental d'Intervention Touristique (FDIT) doté de 1 000 000 € pour soutenir les projets de montée en gamme des



hébergements touristiques : hôtellerie rurale, hôtellerie de plein air, gîte et chambre d'hôtes...

Création ou modernisation des équipements d'accueil des offices de tourisme, syndicats d'initiative, associations touristiques d'intérêt départemental, ainsi que soutien au sites internet des destinations touristiques...

Avoir une action volontariste sur la promotion commerciale.

Organiser et coordonner la gouvernance touristique du Département auprès des territoires, renforcer l'accompagnement technique des territoires et la valorisation de leurs équipements d'accueil.

Le Département met en œuvre une stratégie dite « de convergence » depuis 2016 : elle permet de mettre en synergie les actions des offices de tourisme du territoire, les destinations

touristiques structurées se réunissent pour définir et co-construire une stratégie de développement touristique partagée. Ce comité stratégique, animé par Tarn Tourisme, a créé les conditions d'une plus forte coopération sur la base d'un objectif de mutualisation des actions. 210 900 € de subvention de fonctionnement à l'ensemble des offices de tourisme du Tarn, auxquels il convient d'ajouter + de 100 000 € d'outils et projets menés en coopération avec Tarn Tourisme et assumés par le budget départemental : la plateforme de données touristiques Apidae, la collecte de la taxe de séjour, la customisation de l'offre, l'accès à la photothèque, la stratégie relation client, l'accompagnement vers un tourisme plus responsable et écologique ou encore le tourisme de savoir-faire.

Soutenir les acteurs du développement touristique.

Répartition de subvention entre les différentes associations départementales ou filières (Clévacances, ATHPA, CDRP, Syndicat Mixte Vère-Grésigne, IVSO pour l'œnotourisme) : 340 900 €. Soutien financier au SMAD – Cap'Découverte : 1 720 000 €. Direction de l'Accompagnement des Territoires L'Hôtel Reynès : l'espace de valorisation des Destinations Tarnaises :

Valorisation des destinations tarnaises au sein de ce lieu emblématique : cette promotion des territoires et des savoir-faire locaux se fait au travers d'animations et de mises en scène interactives. Il s'agit de valoriser l'offre touristique, culturelle, naturelle, gastronomique et patrimoniale des destinations tarnaises.

Ce lieu accueille également à l'année – outre Tarn Tourisme - des associations départementales du tourisme (CDRP, ATHPA, Clévacances et Logis du Tarn) qui œuvrent au développement de l'attractivité du Tarn.

Cet espace constitue un complément et un enrichissement à l'offre territoriale portée notamment par les Offices de Tourisme.

Conforter les pôles structurants du Tarn :

Les sites UNESCO : Albi, le canal du Midi.

La politique Régionale des Grands Sites Occitanie (Albi et la vallée du Tarn, Cordes et les cités médiévales, Aux sources du canal du Midi),

La participation du Département aux Syndicats Mixtes de l'Abbaye-Ecole de Sorèze, de Cap'Découverte et du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

Conforter et valoriser les démarches œnotouristiques :

Le Département poursuit son appui

au développement de l'œnotourisme notamment en soutenant les actions liant le vin, le patrimoine et la culture, avec pour effet de contribuer aussi au développement de la filière viticole. Depuis 2021, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Tarn (CDRP) met en place des itinéraires « oenorando » - en partenariat avec Tarn Tourisme, les Offices de Tourisme, les intercommunalités, la Maison des vins – afin de faire connaître les caves particulières et collectives du Tarn, et leur territoire environnant. En 2023, ce sont au total 5 itinéraires œnotouristiques conçus et proposés aux visiteurs.

Le Département poursuit son appui au développement de l'œnotourisme



Mobiliser le patrimoine occitan pour renforcer l'attractivité du territoire.

La marque « Tarn, cœur d'Occitanie » (TCO), qui fédère 450 structures adhérentes, se développe grâce à l'animation de plusieurs dispositifs :

- Fourniture d'outils professionnels et documents informatifs sur le patrimoine occitan sur le site web : www.tarncoeuroccitanie.com.

- Valorisation médiatique des adhérents TCO via la chronique occitane de la revue Atouts Tarn, dans les émissions « Tarn, cœur d'Occitanie », sur les radios R d'Autan et Radio Albigès et sur la page Facebook TCO.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

En 2023, le soutien aux crises sanitaires et climatiques est maintenu.

Le Département a mis en œuvre des nouvelles mesures d'aides visant à pallier les pertes liées à ces crises :

Aide forfaitaire pour la prise en charge de frais occasionnés lors de la création d'une zone de protection en 2022



pour lutter contre la Grippe aviaire, Versement de l'aide pour pallier aux frais de transport d'alimentation animale suite à la période de forte sécheresse de l'été 2022,

Création d'un programme Eau Agriculture pour la sécurisation des cultures et l'abreuvement du bétail (ouvrage de stockage d'eau à vocation d'irrigation ou récupération d'eau d'abreuvement) en mai 2023,

Poursuite de l'intervention financière pour venir en aide aux éleveurs touchés par les attaques du loup (pièges photos, montage de dossiers d'aide pour la protection des troupeaux),

Poursuite du renforcement du soutien aux Cuma dans le cadre d'un pro-

gramme d'aide (matériels et hangar), Maintien d'un lieu d'échanges avec la filière viticole afin de favoriser les nouvelles initiatives et participer au développement de cette filière,

Réflexion autour de la mise en place d'un nouveau séminaire Porcin afin de maintenir la filière dans le Tarn,

Soutien renforcé aux projets permettant l'évolution des pratiques agricoles vers une agriculture durable et compétitive avec des produits agro-alimentaires de qualité.

Soutien l'investissement dans les exploitations et les entreprises :

La mise à jour de la convention de partenariat (élaborée suite de la loi NOTRe) a été signée le 7 juin 2023, entre le Département et la Région. Elle nous permet de poursuivre la mise en œuvre de nombreuses actions de soutien aux filières agricole, agro-alimentaire et forestière.

LES ACTIONS 2023

- Aides aux investissements structurants : **12 120 €.**
- Aides aux CUMA locales soutien renforcé : **171 778 €**
- Aides viticoles en matière de lutte biologique contre la tordeuse de la grappe : **106 766 €**

- Aides aux actions sylvicoles : **10 833 €**

- Aides aux actions sylvicoles : **23 040 €**

- Aide à la plantation de truffières : **4 376 €.**

Apporter un appui technique performant, indépendant et personnalisé auprès des vignerons : le laboratoire œnologique départemental.

UN OUTIL TECHNIQUE AU SERVICE DU VIGNOBLE DE GAILLAC.

Installé au cœur du vignoble dans des locaux adaptés et accessibles.

CONSEIL ŒNOLOGIQUE : 2 œnologues qui apportent une nouvelle dynamique

Au total, 60 caves particulières sont en contrat de suivis œnologiques avec le laboratoire.

47 caves sont en suivis d'analyse sans déplacement d'un œnologue du laboratoire.

Les œnologues suivent la vie des vins depuis le raisin à maturité, les étapes des vinifications jusqu'à la mise en bouteille.

Le travail des œnologues repose sur des priorités telles que :

Indépendance

Apporter des conseils œnologiques libres et indépendants, sans implication commerciale.



Personnalisation

Assurer un conseil au service des vignerons par une connaissance précise des structures de production et de leurs contraintes techniques et économiques.

S'adapter à chaque particularité de chaque millésime.

Garantir une approche scientifique fondée sur des connaissances techniques renouvelées

Apporter un conseil qui tient compte des exigences du marché toujours en évolution par des connaissances approfondies en dégustation, par la participation aux grands concours des vins et aux jurys expert.

Proximité

Le laboratoire est un maillon essentiel du vignoble. Il a une place centrale et joue un rôle de plateforme entre les différents organismes viti-vinicoles tels que la Maison du Vin, les Syndicats des AOC, IGP, Caves Particulières, CUMA Oenologique, SICA des Vignerons de Gaillac, Société Coopérative de l'Abbaye St Michel, Association des Œnologues de Gaillac, Concours des Vins de Gaillac, Fête des vins, etc.

**Soutenir
les filières
de qualité et
la structuration
des filières
locales**

Technicité

Par une expertise technique et une implication dans les structures professionnelles de la filière viti-vinicole du vignoble Tarnais.

ANALYSES ET CONTRÔLES : 3 techniciens formés aux techniques de laboratoire.

Les techniques analytiques développées sont performantes, mises en œuvre par une équipe formée et du matériel moderne, adapté aux exigences de qualité et de rapidité.

Le laboratoire suit une démarche volontaire de management de la qualité :

Il répond aujourd'hui aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025 version 2017, ainsi qu'aux exigences du Cofrac spécifiques aux analyses dans le secteur du vin, des boissons alcoolisées et de leurs additifs sous la référence LAB GTA 78.

Il est accrédité par le Cofrac et agréé par l'INAO, France Agrimer, la DIRRECTE et le Ministère de l'Économie pour la délivrance d'analyses officielles.

BILAN DE L'ANNÉE

En 2023, 20 513 échantillons ont été traités, soit 87 544 dosages, dont 1404



Rapport d'analyse sous accréditation Cofrac (certificats de conformité analytique aux cahiers des charges des AOP et IGP, analyses exports ou analyses pour les différents concours des vins).

Au vignoble, l'année 2023 a été marquée par un printemps et un début d'été pluvieux et humide entraînant une pression importante du mildiou.

Il s'en est suivi un épisode caniculaire fin août qui a provoqué un flétrissement rapide et important des baies.

Les conséquences du mildiou et de la canicule ont été très importantes avec une perte de 30 à 70 % de la vendange. Perte très hétérogène sur le territoire.

Au niveau analytique, le millésime est

marqué par des degrés très élevés, très peu d'acidité et des teneurs en azote particulièrement importantes qui ont entraîné des fermentations très rapides.

Renforcer l'attractivité de la création d'activité en agriculture, faciliter la transmission des exploitations agri- coles et appuyer l'innovation et sa diffusion.

Soutenir les filières de qualité et la structuration des filières locales.

Le Département du Tarn soutient la mise en place de dispositifs collectifs pour le **renouvellement des générations** en agriculture en allouant une aide à nos différents partenaires :

Aide financière auprès des organismes professionnels agricoles tels que la Chambre d'Agriculture ou l'ADEART qui assurent un accompagnement technique auprès des porteurs de projets en faveur de l'installation et de la transmission ;

Participation au soutien technique réalisé par la Chambre d'Agriculture pour de l'adaptation des bâtiments d'élevage ou atelier de transformation auprès des jeunes installés notamment,

En lien avec la question du repérage et le soutien des **agriculteurs fragilisés** notamment pour les exploitants bénéficiaires du RSA, une aide est



allouée à l'animation, par la Chambre d'Agriculture, du Comité technique départemental « agriculteurs fragilisés », à des suivis individualisés en coaching d'entreprise ainsi que des diagnostics socio-professionnels.

L'agriculture de groupe, levier de compétitivité et de modernisation, reste fortement soutenue par le Département par sa participation financière à la FDCUMA et à l'ATAG.

Soutien à l'élevage à travers la Maison de l'Élevage pour ses missions de qualification, de contrôle de performance et d'identification du cheptel tarnais.

De nombreuses actions sont liées à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et au maintien des races/variétés locales et produits de qualité :

Soutien à l'association AGROPOINT pour l'élaboration de la marque Saveurs du Tarn et l'appui aux entreprises agro-alimentaires et aux filières pour la valorisation des produits Tarnais. Le 17 novembre 2023, AGROPOINT a fusionné avec le CDT (Comité Départemental du Tourisme) et le LAT (Loisirs Accueil Tarn) pour créer une nouvelle agence Tarn Attractivité.

Soutien à Nature et Progrès pour ses actions de promotion et de développement de l'agriculture biologique locale,

Convention avec les Fandouzils dans le cadre de la promotion des vins et de l'oénotourisme,

Soutien au CIAT (Comité Interprofessionnel de l'Agneau Tarnais) pour le maintien de la race locale de brebis Lacaune,

Réflexion au sujet de la création d'un séminaire Porcin afin de maintenir la filière Porcine et de faciliter le lien avec le syndicat Salaison de Lacaune qui reste un partenaire privilégié pour la sauvegarde, la valorisation et le contrôle du signe officiel de qualité IGP (Indication Géographique Protégée),

Soutien à la SAFER et Terre de Liens pour la mobilisation de foncier en faveur du développement d'une agriculture durable notamment pour le maraîchage biologique,

Soutien à la Chambre d'agriculture pour un état des lieux de la filière tarnaise légumes, la réactualisation du guide des producteurs bio en vente directe ainsi que pour l'accompagnement à la commercialisation de produits agricoles en circuits courts et l'adaptation de bâtiment d'élevage ou atelier de transformation, l'accompagnement pour la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) et le positionnement des exploitations face au changement climatique auprès des jeunes installés notamment,

Soutien à la ferme tarnaise sur votre assiette pour le drive fermier et le lancement des casiers fermiers connectés,

Soutien au développement des pratiques respectueuses de la vie du sol, de l'environnement et de la qualité



Qualité de l'eau

de l'eau avec l'association Sol et Eau et le syndicat de Bassin Cérou Vère. Création d'une enveloppe financière destinée aux syndicats de rivière pour la réalisation d'actions avec les agriculteurs.

Maintien du renforcement de l'aide du GDSAT (Groupement de Défense Apicole du Tarn) pour pallier aux frais vétérinaires.

Afin de soutenir une alimentation de qualité et de proximité en restauration collective, le Département du Tarn en partenariat avec les trois chambres consulaires se mobilise pour augmenter la part des produits locaux auprès des collègues mais aussi des autres convives de restauration collective par le biais **d'Agrilocal81**.

Cette plateforme web permet la mise en relation simple directe et gratuite entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux (producteurs, artisans...) dans le respect des règles de la commande publique. Depuis son ouverture en septembre 2021, elle compte au 31 décembre 2023, 105 fournisseurs dont 42% sont

**Fort soutien
à l'agriculture
de groupe**



des agriculteurs et 40 d'acheteurs accompagnés de la consultation aux 1^{ères} commandes (tous les collèges publics, école primaire, EHPAD, maison familiale rurale...). De plus, 5250 convives ont participé aux animations annuelles et ont été sensibilisés aux

enjeux des circuits courts et de proximité, à travers des rencontres avec des producteurs tarnais ou des repas 100% locaux commandés via la plateforme Agrilocal81 dans le cadre des 3 animations Agrilocal proposées. Le collège d'Alain FOURNIER à Alban a reçu le 23 novembre 2023 en présence de M. MALATERRE le trophée Solidarité lors des trophées national Agrilocal récompensant leur engage-

Des repas
100%
locaux
commandés via
la plateforme
Agrilocal81

ment pour une alimentation durable et leur engagement pour la plateforme Agrilocal81.

Veiller au maintien du bon état sanitaire des troupeaux, gage de sécurité pour les éleveurs et les consommateurs.

Partenariat avec l'ALMA (Association de Lutte contre les Maladies Animales) – GDS (Groupement de Défense Sanitaire), le GIP Public Labos, le syndicat des vétérinaires et le GDSAT (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Tarn).

Les chiffres clés 2023

2 214 125 € d'aides mises en œuvre au bénéfice d'organismes de développement agricole, d'organismes économiques ou coopératifs, d'associations ou d'agriculteurs dont :

312 628 € attribués pour 141 projets aidés en investissement (programmes Cuma, Bois, Trufficulture, échanges amiables de terres agricoles, Fonds de Développement Agricole, et la Tordeuse de la grappe),

1 312 893 € en fonctionnement pour 931 dossiers traités (dont 732 bénéficiaires pour 292 010 € d'aide liée à la sécheresse, 11 conventions de partenariat financier poursuivies ou renou-

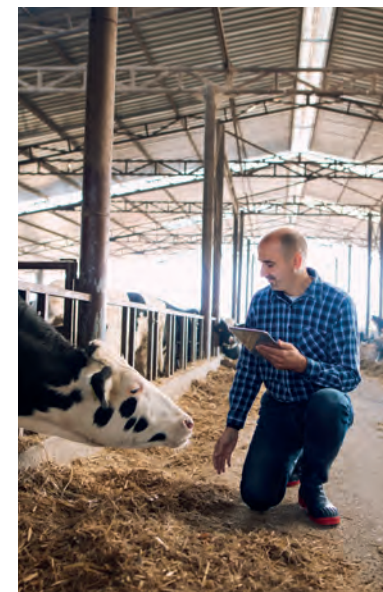
velées et 73 éleveurs aidés pour du suivi sanitaire),

89 960 € d'honoraires vétérinaires pour 47 vétérinaires,

498 644 € de frais d'analyses du GIP Public Labos.

Mettre en œuvre la compétence d'aménagement foncier agricole et forestier.

« Un département mobilise en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire. »





Contribuer à la protection de la santé publique grâce à l'action de Public Labos.

Public Labos site du Tarn ne cesse de se mobiliser pour répondre aux besoins des éleveurs, des producteurs locaux, du tissu industriel tarnais en réalisant des analyses dans les domaines de la santé animale, de l'alimentation, et de l'environnement mais également à travers son expertise et ses formations en Qualité de l'Air intérieur, en nutrition et diététique.

LES ACTIONS 2023

En donnant son premier séminaire One health, le 28 septembre 2023, l'entité à travers ses actions intégrées sur la santé de l'environnement, des animaux, et des hommes s'implique dans la démarche de création de réseaux locaux inscrits dans la volonté d'une santé unique pour tous.

En 2023, Public Labos répond présent aux évolutions de tous ces secteurs.

Pour la surveillance de la santé des cheptels tarnais

Pour assister Tous éleveurs dans toutes leurs problématiques des élevages

Le catalogue d'analyses et prestations dans les filières ovines, bovine, caprine, équine et porcine reste inchangés avec agréments et accréditations comme gage de qualité.

Pour les éleveurs de la filière des bovins, ovins caprins, Pour les éleveurs de la filière des bovins, ovins caprins, le laboratoire a réalisé les analyses des prophylaxies des cheptel tarnais mais a également continué à répondre à la volonté des GDS et du Département du Tarn de réduire les risques de transmissions des maladies des animaux lors des achats à travers la réalisation des analyses « pack achat ».

Public Labos est en première ligne pour la gestion de la Maladie Hémorragique Épizootique (MHE) arrivée d'Espagne et pour laquelle 12 foyers sont désormais déclarés sur le Tarn. Grâce à son agrément sur la réalisation des analyses MHE, Public Labos participe à la surveillance épidémiologique, et aux efforts pour prévenir la propagation notamment lors des exports.

Pour la filière aviaire le laboratoire est plus que jamais présent pour la réalisation des analyses de grippe aviaire en investissant sur ses locaux pour permettre de passer de laboratoire reconnu à agréé par le Ministère, Public Labos se trouve désormais en première ligne en cas de crise sanitaire.

Pour la surveillance de l'environnement Public Labos continue l'ensemble ses activités analytiques pour les

analyses environnementales sur l'eau des rivières, des stations d'épuration... de plus, pour répondre à l'enjeu futur de l'eau potable sur nos territoires, Public Labos est en cours de développement d'action d'appuis aux producteurs d'eau locaux pour réaliser le suivi et contrôle de la qualité de l'eau à travers la mise en place du Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).

Pour le bien manger local

Public Labos développe son activité en bien mangé local en ouvrant ses prestations et réalisation de formation certifiées Qualiopi, notamment sur des formations anti-gaspillage et d'éveil sensoriel au patrimoine culinaire du territoire.



Le Département développe l'aménagement de son territoire pour offrir une desserte performante.

Améliorer et entretenir les liaisons routières.

Le réseau départemental a fait l'objet d'une attention particulière pour assurer son développement et son amélioration tout en respectant les objectifs de développement durable.

Les opérations réalisées en 2023, pour un montant total de 19 100 000 € :

- Travaux de sécurisation de la RD 999 commune de Miolles et aménagement d'un créneau de dépassement RD 999 commune de Gaillac ainsi que d'un carrefour au niveau de la commune de Lisle sur Tarn (6,450 M €).
- Fin des travaux RD 118 à Mazamet (0,690 M €)
- Travaux de sécurisation RD 18 commune de Gaillac et RD 607 commune de Laval-Roquecézière (5,810 M €)
- Fin des travaux sur le giratoire et élargissement du pont de la voie verte au carrefour RD631xRD41 (0,740 M€) dit de Trotéco sur les communes de Lombers, Laboutarié et Saint Genest de Contest.
- Réalisation de petites opérations localisées d'amélioration de la sécurité du réseau sur diverses routes départementales :
Aménagement d'un carrefour giratoire RD 999 commune de Labastide de Lévis (0,620 M€)

Aménagement d'un carrefour giratoire RD99 avec la RD 69 commune d'Albi (0,750 M€)

Fin des travaux sur le giratoire RD13 à Lagrave (0,810 M€)

• Réalisation de réparations d'ouvrage d'art ou de murs, confortement de falaises ou de routes sur diverses routes départementales (3,220 M€) dont achèvement des travaux du pont St Michel sur Brens et Gaillac (0,430 M €)

Participations au titre de la voirie départementale.

En 2023, 3 maîtres d'ouvrage ont été accompagnés à hauteur de 633 771 € pour l'aménagement de travaux pour un montant total de 2 891 576 €.

Participer à l'aménagement des routes d'intérêt local.

• Répartition du produit des amendes de police :

En 2023, 478 574 € ont été répartis, entre 55 maîtres d'ouvrages de moins de 10 000 habitants.

• Aide à la voirie d'intérêt local

Le Conseil départemental a choisi de participer de manière volontariste aux côtés des communes à l'amélioration du réseau routier de proximité afin d'assurer la sécurité et le confort des déplacements. 96 opérations portées par des communes de moins de 2 000 habitants ont été soutenues en 2023 pour un montant global d'aide de 2 581 808 €.

Participer à l'aménagement des routes nationales.

Le Département a participé au financement des projets routiers portés par l'Etat au titre du Plan de Modernisation des Itinéraires (PDMI).

Le nouveau Contrat de Plan Etat Région (CPER) signé en 2015 prend le relais du financement de ces infrastructures et porte l'axe RN88 à Albi et Lescure et sur l'axe RN112 à Aussillon. En 2023, le Département a versé 324 575 €.

Participer à l'aménagement de l'A69 entre Castres et Toulouse**LES ACTIONS 2023**

Le décret n°2022-599 du 20/04/2022 approuve la convention de concession entre l'Etat et la société Atosca pour l'autoroute A69. Au titre de la convention relative au financement des concours publics pour cette liaison, le Département est engagé à 3,145 M€ et a versé 1 412 817 € en 2023. Le Département a adopté fin 2022 une convention cadre définissant les engagements réciproques des parties concernant les rétablissements de routes départementales impactées par les travaux de l'A69. Par ailleurs, le Département a adopté une programmation pluriannuelle

d'investissement complémentaire de près de 28M€ relative à la réhabilitation du réseau départemental en lien avec l'arrivée de l'A69 en 2025.

Assurer le renouvellement, l'entretien et la réparation du patrimoine routier départemental.

Le Département a effectué un effort significatif pour assurer l'entretien et la pérennité de son patrimoine routier.

Les chiffres clés 2023

- 4 155 km de routes départementales.
- 1 454 ouvrages d'art.
- 4 465 ouvrages hydrauliques.
- 4 000 hectares de surface de dépendances vertes.
- 12 M€ pour des actions d'entretien des revêtements de chaussée.
- Réparation suite à la période d'intempéries de gel à l'hiver 2023 (1,350 M€)
- 88 000 km ont été parcourus pour veiller périodiquement à la sécurité du réseau pour l'usager.

LES ACTIONS 2023

- Le revêtement de chaussée : 202 km de chaussées rénovées en 2023
- L'assainissement de la route : 342 km de fossés ont été curés dont les 202 km inscrit au programme revêtement, 65 km d'accotement ont été repris et 6

ouvrages hydrauliques ont été refaits.

- La signalisation horizontale : 980 km de routes entretenues en 2023.

- La signalisation verticale : Renouvellement de 136 ensembles de signalisation directionnelle pour 90 k€. L'investissement réalisé pour les panneaux qui ont été remis aux normes de l'ensemble de la signalisation verticale sur les sections revêtues représente un montant de 250 K€ en panneaux de police et plastique.

- Dispositifs de retenue : 500 ml ont été créés pour un montant de 50 k€.

- 350 ouvrages d'art ont été dévégétalisés en régie, 3 ouvrages d'art l'ont été par le biais d'entreprises spécialisées, 22 ouvrages courants, 2 ouvrages sur la voie verte et 12 murs ont bénéficié de travaux de réparation ou de confortement. 400 ponts ont fait l'objet d'une visite de surveillance, 7 ponts ont fait l'objet d'une visite subaquatique.

La surveillance des arbres au bord des routes : 9141 arbres visités, 673 arbres expertisés, 93 abattages sont recommandés à l'issue des examens. 7 sont nécessaires à court terme.

6% nécessitent des interventions ponctuelles de mise en sécurité.

Actions en faveur de la biodiversité : 517 arbres plantés sur les dépendances vertes routières, 2287 arbustes plantés dans le cadre du programme de boisement de talus, et 2680m² de semis de gazon et mélange fleuri.

Exploiter, maintenir et améliorer la viabilité et la traficabilité du réseau.

Le Département a mis en œuvre une politique visant à permettre aux usagers de circuler dans les meilleures conditions de fluidité et de sécurité.

LES ACTIONS 2023

- La surveillance du réseau :

Patrouilles : sur les 541 km de catégorie 1 toutes les semaines, sur les 996 km de catégorie 2 toutes les 2 semaines et sur les 2 616 km de catégorie 3 tous les mois.

La viabilité hivernale : pour la viabilité hivernale 2022/2023, 1770 tonnes de sel ont été utilisées, accompagné de 191 actions d'interventions pour traitement de la neige et du verglas, sur l'ensemble du réseau départemental routier.

Avoir une connaissance des déplacements et améliorer la sécurité.

Gérer le domaine public routier

Afin d'organiser et préserver l'intégrité et le bon état du patrimoine routier vis-à-vis des interventions effectuées par des tiers sur le domaine public :

- 2178 arrêtés de police ont été pris (permanents ou temporaires),
- 211 avis ont été donnés pour les transports exceptionnels,
- 1437 permissions de voirie dérogoires ont été instruites,

LES ACTIONS 2023

• Mobilisation des services de la Direction des routes pour l'amélioration de la sécurité routière :

Comptages routiers :

Mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité routière :

Des améliorations seront apportées aux équipements de la route avec un programme d'entretien des différentes signalisations verticales, une évolution des marquages au sol et une réflexion sur le traitement des obstacles latéraux.

Etudes d'accidentologie : 20 dossiers traités concernant les diagnostics de sécurité et des propositions d'aménagement.

8 500 € accordés par le Département à des associations de lutte contre l'insécurité routière (Prévention routière, APAJ, EASR et Club moto couffoulésien).

Avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité Routière (CDSR) pour des sections de routes départementales au retour de la limitation à 90 km/h, ce qui porte à 415 km le réseau passé à 90km/h depuis 2021 soit 10% du réseau routier départemental.

Au total en 2023, ce sont 350 Jeunes (14 – 17 ans) qui ont été sensibilisés

lors de 6 journées aux dangers de la route et formés à la conduite du 2 roues motorisé.

- **Mise en place d'Inforoute pour informer** l'utilisateur sur l'état de circulation du réseau en période de viabilité hivernale.

• Faciliter les accès à la route aux modes alternatifs.

Avec les aires multimodales qui intègrent des places en faveur des personnes à mobilités réduites, des places dédiées aux véhicules électriques, des consignes sécurisées vélos et la végétalisation avec des plantations de tous types (arbres, arbustes et graminées). Le département développe également des aires de covoiturage ou des aires de pique nique.

• Développer l'implantation aires multimodales

Quatre aires multimodales, de covoiturage ou de pique-nique ont été aménagées en 2023 et sont en cours de finalisation pour un montant réalisé de 0,399 M€ :

Miolles RD 999 ; Cahuzac RD 85 ;

Cadalen RD 964 ; Peyronnec RD 607.

- Compétence désormais à la charge des intercommunalités, le Département peut également accompagner les collectivités par des actions de conseil et d'ingénierie.

Le Département poursuit les aménagements stratégiques essentiels au développement du territoire.

Poursuivre les aménagements stratégiques essentiels pour l'économie tarnaise dans le domaine du numérique



Définir et mettre en œuvre le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn (SDTAN).

Approuvé à l'unanimité en 2012, il témoigne de la volonté ambitieuse du Département en matière de couverture numérique des territoires. Il a vocation à constituer la feuille de route pour les projets opérationnels qui en découleront.

Développer les infrastructures de haut et très haut débit

LES ACTIONS 2023

Un réseau fibres optiques en cours de déploiement :

- **46 NRO** (Nœuds de Raccordement Optiques) sont installés. 45 desservent déjà des logements raccordés à la fibre.
- **352 SRO** (Sous-Répartiteurs Optiques) installés / 347 sont mis en service
- **130 000** locaux raccordables à la fibre
- **45 000** clients sur le Réseau
- Taux de pénétration de 36% au T4 2023

• **Les 4 Opérateurs d'envergure nationale** sont désormais présents sur le Réseau (Bouygues télécom, Free, Orange et SFR).

Développer les usages du numérique au service du développement des territoires tarnais

- Le Schéma Départemental des Usages et Services Numériques a été approuvé le 23 mars 2023

Le dispositif conseillers numériques mis en œuvre en 2022 prend de l'ampleur :

7 000 accompagnements ont été effectués en 2023 à destination de plus de 4 200 usagers

866 ateliers ont été réalisés
57 partenariats mis en place sur 49 communes.

La téléphonie mobile

Dispositif couverture ciblée. Mise en service des 16 sites de la liste 2021 : Escoussens, Vieux, Pampelone, Escroux, Gijounet 1, Gijounet 2, Milhavet, Lacaune et Moulin Mage, Boissezon 1, Boissezon 2, Tanus 1, Tanus 2, Brassac, Fontrieu (Castelnau de Brassac), Cestayrols 1, Cestayrols 2.

Améliorer les communications électroniques mobiles et la couverture de téléphonie mobile.

• Mise en service des 16 sites de la liste 2020 : Lacaze, Saint Michel de Léon, Saint-Beauzile, Le Masnau Massuguiès, Saint-Paul Massuguiès, Le Masnau Massuguiès, Pomardelle, Montvalen, Montdurausse, Grazac, Algans, Montirat, Le Vintrou, Les Cammazes, Parisot, Fayssac.

• Détermination des 11 sites à couvrir en téléphonie mobile pour l'année 2023 : Le Fraysse, Campagnac, Assac, Brousse, Saint-Amancet, Roquevidal, Vabre, Jouqueviel, Vaour, Rouairoux, Aussac.

Soutenir le développement d'un territoire.

Favoriser la solidarité à chaque échelon territorial

Favoriser le développement communal et intercommunal en matière d'équipement

L'engagement du Département en faveur de la solidarité et de l'équilibre territorial est indéfectible depuis déjà plusieurs années. En 2023, le Département est resté le principal partenaire des communes et des intercommunalités.

• **Accompagner les communes de moins de 2000 habitants dans leurs projets d'investissement.**

En 2023, 211 projet portés par des communes de moins de 2 000 habitants ont été soutenus par le Département pour un montant d'aide de plus de 2,6 millions d'euros.

• **Aider les territoires à réaliser leurs projets structurants : les contrats Atouts Tarn.**

En 2023, 82 projets portés par des intercommunalités et des associations ont été soutenus par le Département pour un montant de plus de 6 millions d'euros.

Favoriser la préservation et le développement du Parc naturel régional du Haut Languedoc :

341 861 € dont 296 000 € au titre de la participation statutaire au fonctionnement du Parc et 45 800€ pour des actions spécifiques telles que la fête des 50 ans du Parc, l'accompagnement à la transition des systèmes d'élevage vers une plus grande utilisation des prairies naturelles.

Interventions départementales en faveur des mutations et du développement des territoires pour accompagner les trois pôles d'équilibre territoriaux et ruraux : développement de l'offre touristique et culturelle des

territoires, approvisionnement local, transition énergétique, animation de tiers lieu culturel. 79 032 € ont été attribués au titre de l'animation territoriale.

• Pôle territorial Albigeois et Bastides : 33 297 €

• Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Cocagne : 24 804 €

• Pôle territorial des Hautes Terres d'Oc : 20 931 €

Budget participatif

Deuxième édition avec près de 38 000 votes exprimés, les Tarnaises et les Tarnais se sont fortement mobilisés pour choisir les projets qu'ils souhaitent voir réalisés sur notre territoire. 569 856,12 € ont été attribués pour la réalisation de 30 projets citoyens.

Participer au désenclavement aérien

Maintenir une desserte aérienne dans le Tarn.

Signature avec la Compagnie Chalais d'une nouvelle délégation de service public de desserte de l'aéroport Paris-Orly. Le Département finance à hauteur de 1 265 985 €.

Participer au désenclavement ferroviaire

Le Département finance à hauteur de 46,5 millions d'euros, soit 1,5 millions d'euros par an durant 40 ans le Grand projet Sud-Ouest. Projet structurant

par définition, la Ligne Grande Vitesse permettra de gagner une heure de trajet, mettant Paris à environ 3h10 de Toulouse et Montauban à 2h50.

Les modalités de financement étant désormais posées, les études se poursuivent notamment sur le raccordement à la future ligne et les études préliminaires Gares Nouvelles.

Faciliter l'accès aux services de santé pour tous.

Le Département a initié une dynamique et conduit directement de nombreuses actions en matière d'attractivité médicale du territoire : accompagnement personnalisé des soignants et étudiants, valorisation du Tarn et des opportunités d'installation, organisation de temps dédiés dans le Tarn pour les soignants, partenariat avec la plateforme nationale Docndoc, adhésion au GIP « Ma Santé, Ma Région ». Il intervient éga-

lement en matière d'investissement avec le soutien financier aux équipements pluri-professionnels de santé publics, les projets d'internat en santé portés par les centres hospitaliers de Castres et d'Albi. Il a également un rôle de facilitateur et d'animateur avec la coordination et les coopérations entre partenaires. Au final, ces actions protègent et renforcent l'attractivité et la structuration de l'offre de santé dans le Tarn : nouveaux professionnels de santé installés, nouveaux lieux de stages en médecine générale, nouvelles maisons de santé pluri-professionnelles labellisées.

LES ACTIONS 2023

Valorisation du Tarn et des opportunités de stages et d'installations sur le territoire lors d'évènements et de temps d'accueil dédiés aux professionnels de santé.

Le développement du partenariat avec Docndoc : en ligne depuis septembre 2022, le Département et l'Ordre des Médecins communiquent auprès de l'ensemble des acteurs de santé et des territoires pour qu'ils se saisissent de ce dispositif gratuit pour eux visant à faire connaître les opportunités d'exercice, de remplacement et d'installation dans le Tarn. 52 structures, représentant de nom-

breuses professions de santé du Tarn, sont inscrites sur la plateforme Docndoc via la démarche du Département, dont les 3 Centres Hospitaliers, 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, 6 Maisons de Santé Pluridisciplinaires, 4 intercommunalités, 27 professionnels de santé libéraux (principalement en médecine générale), 2 EHPAD, un centre de réadaptation pour personnes âgées.

L'adhésion et la participation au GIP « Ma santé, Ma Région » visant à contribuer au dispositif de la Région pour salarier des médecins généralistes et assistants médicaux dans les territoires déficitaires comme dans les centres de santé publics à LACAUNE-VIANE et à MAZAMET.

Le soutien en faveur des internats des Centres Hospitaliers d'Albi et de Castres-Mazamet : le maintien et le développement d'une offre médicale de qualité sur le territoire passe par l'accueil des étudiants en santé sur le territoire et notamment dans les internats des Centres Hospitaliers d'Albi et de Castres-Mazamet. En 2023, le Département a voté un soutien financier de 128 000 € pour la réhabilitation de l'internat des Lices situé à Castres. Il s'agit de travaux d'amélioration et d'adaptation des locaux pour proposer un cadre digne et attractif aux

jeunes soignants, avec la création d'espaces communs et de 6 studios supplémentaires. Afin de soutenir au mieux la dynamique à Albi, le Département a également délibéré dès le 15 septembre 2023, une première aide de 150 000 € pour accompagner tout de suite le projet de restructuration-extension de 46 logements porté par l'Hôpital public dans sa phase études. Le Département est ainsi le premier co-financeur à s'être engagé en faveur du futur internat du Centre Hospitalier d'Albi. Ces investissements permettent concrètement de lutter contre la désertification médicale et la désertification des territoires y compris ruraux. Ainsi les jeunes praticiens seront davantage présents dans le Tarn, avec un ancrage, des lieux de vie et de formation plus adaptés. La vocation d'une forme de campus en santé contribue à un véritable projet de territoire visant à renforcer l'attractivité du Tarn et à développer l'écosystème de santé.

Le développement des projets de santé sur le territoire : depuis 2017, le Département a accompagné, renforcé et accéléré ses aides en faveur des équipements de santé portés par les intercommunalités et les communes : créations, réhabilitations, rénovations ou extensions de Maisons

de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et de cabinets médicaux. Depuis 7 ans, ce sont au total 31 projets accompagnés et soutenus. Le Département a réellement favorisé la création des Equipes de Soins Primaires (ESP), MSP et Communautés Professionnelles Territoriales de Santé qui aujourd'hui apportent des réponses intelligentes et collectives aux besoins en santé des citoyens. En 2023, la création de la MSP de Lisle-sur-Tarn a par exemple fait l'objet d'une aide de 285 633 €, des locaux médicaux ont également été financés à Noilhac ou encore Les Cammazes.

Favoriser la qualité du service public de l'eau et sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

Favoriser l'accès équitable pour chaque tarnais à une eau potable de bonne qualité et à un coût acceptable

Évaluation des conditions d'alimentation sur le département dans le cadre de visites d'expertises réalisées par la mission d'Animation Territoriale en Eau Potable (SATEP).

Les moyens mis en œuvre en 2023
Autorisation de programme votée : 1 200 000 €.

Crédits de paiement votés : 920 000 €.



LES ACTIONS 2023

- Poursuite du Schéma Départemental AEP destiné à favoriser l'organisation territoriale homogène autour des ressources stratégiques départementales.

Avis technique, instruction et suivi financier de 33 dossiers

2 824 390 € HT de travaux subventionnés,

1 200 200 € d'aides attribuées (dont 114 460 € au titre du programme Eau Agricole).

793 892 € de crédits de paiement consommés.

Favoriser la mise en conformité et l'aide au fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs publics.

- Contribuer au développement de la collecte et du traitement des eaux usées domestiques dans le respect des objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau, la Loi sur l'Eau et les recommandations du SDAGE.
- Anticiper les opérations futures en matière de traitement des rejets domestiques directs dans le cadre de la préservation de la qualité écologique des ressources en eau tarnaises et l'aménagement du territoire départemental. Les axes d'intervention 2023 :
- Aide à la décision auprès des maîtres d'ouvrages publics pour la mise en œuvre de projets dédiés à l'assainissement collectif.
- Aide à la décision auprès des collectivités dans le cadre du transfert de la compétence assainissement.
- Instruction technique et programmation financière des dossiers concernant la mise en œuvre de schémas communaux d'assainissement, la création ou l'extension de réseaux d'assainissement et de stations d'épuration, le traitement des boues résiduelles.
- Mise en œuvre du Schéma Départemental d'Assainissement visant à

anticiper les actions nécessaires pour réduire l'impact des rejets domestiques directs sur les écosystèmes aquatiques tout en fournissant un soutien décisionnel pour assurer la cohérence des documents d'urbanisme locaux.

- Simplification des critères de calcul pour le financement des projets menés par l'intercommunalité et élargissement de la liste des collectivités éligibles aux aides en matière d'assainissement.
- Création d'interventions en faveur des initiatives visant à améliorer la compréhension et la gestion du patrimoine des eaux pluviales, ainsi que l'identification des programmes d'investissement associés.

LES ACTIONS 2023

- Avis techniques : 26 dossiers
- Autorisation de programme votée : 1 000 000 € portée à 1 300 000 € suite à la DM
- Crédits de paiement votés : 1 027 000 €.
- Instruction et suivi financier de 27 dossiers.
- 5 163 256 € HT de travaux subventionnés
- 1 133 620 € d'aide attribués.
- 1 405 642 € de crédits de paiement consommés.

SATESE

La finalité de l'action

- Apporter une assistance technique aux collectivités locales en matière d'assainissement.

Participer à la mise en œuvre du schéma Départemental en assainissement domestique du Tarn.

Les axes d'intervention :

- Participation au choix des techniques épuratoires pour les collectivités maîtres d'ouvrage,
- Réalisation d'interventions techniques (visites d'assistance, bilans, auto-surveillances...)
- Évaluation des systèmes d'assainissement collectif domestique
- Accompagnement à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la gestion de projets d'études et/ou de travaux

Les moyens financiers mis en œuvre en 2023

Dépenses : 485 432 €

Recettes : 485 432 € dont 50 % de participation de l'Agence de l'Eau et 5 % de tiers payant.

LES ACTIONS 2023

- Suivi de 289 systèmes d'assainissement domestique.
- 376 interventions techniques sur le terrain.

- Suivi d'incidence des rejets domestiques avec évaluation de la teneur en phtalates : 20 sites suivis (40 interventions).

- 184 réunions (gestion de projets).

Développer l'ingénierie territoriale.

Le guide de l'ingénierie départementale, constitué de 46 fiches actions, et les conventions passées avec les collectivités, forment le socle de cette mission d'ingénierie territoriale. Ces documents de référence approuvés par l'Assemblée départementale en 2018 permettent au Département de faire bénéficier gracieusement les collectivités de prestations effectuées par des services départementaux. En 2023, l'action du Département a permis de satisfaire à tous les besoins manifestés par les collectivités.

LES ACTIONS 2023

- 193 communes accompagnées.
- Seuil des 200 conventions signées avec les communes dépassé.
- Tous les cantons et tous les EPCI ont reçu de l'aide sur leur territoire.
- 682 dossiers d'intervention ont été gérés dont 570 créés dans l'année.
- 26 fiches actions mises en œuvre.
- 1120 journées de travail des services départementaux, estimées à 483 000 €.



Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)

Le CAUE représente un partenaire essentiel pour l'accompagnement des collectivités tarnaises dans l'amélioration du cadre de vie et plus particulièrement dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, et du paysage.

En 2023, le CAUE a poursuivi ses missions d'ingénierie, en accompagnant 75 collectivités du département sur leurs projets d'aménagement. Il a également poursuivi ses autres missions : le conseil aux particuliers et les actions de valorisation, de sensibilisation et de transmission au jeune public à travers des expositions, visites, publications, conférences, organisation du concours Villes et Villages Fleuris...

L'ensemble de ces actions sont soutenues par le Département via le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement à hauteur de 661 022 € en 2023. Par ailleurs, le Département a confié au CAUE dans le cadre d'un marché public la réalisation d'un inventaire du patrimoine sur les territoires des communautés de communes du Cordais et du Causse et du Ségala Carmausin, soit un engagement budgétaire de 150 000 € et pour la parti-

icipation du CAUE au Guichet Unique Tarn Rénov'Occitanie, à hauteur de 96 000 € pour le conseil aux particuliers sur les problématiques de rénovation énergétique des bâtiments.



PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

Le Département agit en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau et d'une gestion durable de l'espace.

Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité

Développer un réseau d'Espaces Naturels et de biodiversité ordinaire.

Le Département préserve, restaure, aménage et valorise les sites d'intérêt naturel et riches en biodiversité, les zones humides et les paysages du Tarn. Il contribue au maintien des continuités écologiques, en partenariat avec les acteurs locaux, les naturalistes tarnais et les gestionnaires des espaces naturels (associations, Office Français de la Biodiversité, DDT, DREAL, Région Occitanie, ONF, Centre Régional de la



Propriété Forestière, Parc Régional, Chambre d'Agriculture ...), participer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et à la préservation des espèces menacées.

Les chiffres clés 2023 :

- 81 Espaces Naturels Sensibles (ENS) dont 8 ENS départementaux, 20 ENS labellisés et 53 ENS de projet
- 15 parcours de découverte aménagés
- 3 226 zones humides recensées
- 16 balades en Espace Naturel - programme 2023.

LES ACTIONS 2023

- Aides financières : à la Communauté de Communes Sor et Agout pour la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet/Sor et participation au Comité consultatif de gestion
- Aides au CNPF pour la réalisation d'un guide des bonnes pratiques sylvicoles en milieux humides
- Animation auprès d'élus de communes concernées pour des projets Espaces Naturels sensibles, et biodiversité : ABC Biodiversité de Penne, Grotte de Calel à Sorèze,
- Sur le site ENS vallon de l'Audoulou (Puycelsi) : lancement du plan de gestion du site : réouverture de prairies naturelles, définition des besoins en clôtures périphériques (avec la Chambre d'Agriculture) et de mise en défens du ruisseau (avec le Syndicat de rivière Cérout Vère), élaboration d'un Bail Rural Environnemental.
- Réalisation et creusement de mares sur les ENS des prairies du Travet et du site ENS Razisse et Dadou avec pose d'un ponton
- Poursuite du programme « balades en Espaces Naturels 2023 » : 16 balades gratuites proposées
- Réalisation de supports de sensibilisation des sentiers de découverte ENS : table d'orientation du sentier des termes à Nages
- Suivi des comités de pilotage Natura 2000
- Entretien et suivi des 15 sentiers de découverte
- Réalisation d'un marché, suivi et réception d'une passerelle bois de 60 m sur l'ENS du plan d'eau de Fourrogue
- Signatures des 4 commodats pour la gestion agricole de 3 ENS (Travet, Audoulou, Cayla)



- Participation aux premières réflexions sur la révision des plans d'aménagement en forêt de Sivens et Sérénac
- Accompagnement de la 4C à l'aménagement du futur ENS des dunes de Maraval.

AUTRES ACTIONS :

Animation et mise en œuvre du Schéma Départemental des Espaces Naturels du Tarn (2020-2026) :

- Signala convention opérationnelle avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie portant sur l'élaboration du le plan de gestion des propriétés départementales de l'ENS Razisse-Dadou, la réalisation d'une concertation avec les acteurs de la

spéléologie sur l'utilisation des cavités tarnaises et la préservation des chauve-souris et l'engagement d'un travail pour la prise en compte des chauve-souris dans la gestion des ouvrages d'art routiers départementaux.

- Lancement de l'Atlas des odonates du Tarn avec l'OPIE dans le cadre d'une journée Conseil Départemental Jeune
- Participation à la cellule de veille « loup » et Participation au Comité de pilotage du Plan Régional de Protection des Chiroptères

- Expertises et conseils pour les projets d'aménagements de site APN (Durfort, gorges du Banquet, pole Dadou Escalade sur le site ENS Razisse-Dadou...)

- Convention avec les partenaires naturalistes (Ligue pour la Protection des Oiseaux du Tarn, Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie, Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn et association Arbres et Paysages Tarnais)
- Aide financière à la réalisation du deuxième colloque des naturalistes du Tarn de l'ASNAT
- Participation aux travaux régionaux de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes
- Mise en œuvre d'actions du Plan de lutte du Département contre l'Ambrosie voté le 3 juillet 2020
- Production et participation aux outils de communication de la collectivité (Atout Tarn, post réseaux sociaux hebdomadaires

- Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (sport de nature).

- Participation aux réflexions des plans d'aménagements des ENS vallée du Tarn (Maze) et ENS vallée de l'Agout (Foncrouzeau) portés par la fédération des chasseurs du Tarn

- Elaboration des textes des 14 Espaces Naturels Sensibles et des 14 Sentiers de découvertes de l'application « Tarn Pleine Nature » GEOTREK.

Paysages et biodiversité.

- Réalisation d'avis techniques et de portés à connaissance : mise à disposition de données et avis sur les projets d'aménagement en lien avec les services de l'État
- Participation aux différentes Commissions Départementales : Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF), Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Technologiques.
- Suivi de la réflexion sur la fréquentation des sites de nature avec le Comité Départemental du Tourisme.



**Aide à la
replantation
de 26975 plants
sous forme
de haies,
bosquets et
alignements**

Maintenir la qualité du patrimoine arboré. Replanter et entretenir les haies et bosquets.

Le Département s'est engagé depuis 1993, avec l'appui technique de l'association « Arbres et Paysages Tarnais », sur un programme de replantation de haies champêtres et alignements ou bosquets hors forêt et de remise en état de haies naturelles existantes.

LES ACTIONS 2023

- Aide à la replantation de 26975 plants sous forme de haies, bosquets et alignements
- journées d'actions pédagogiques en lien avec l'arbre champêtre (17 journées)
- accompagnement et déploiement de la marque Végétal Local (16 journées)
- Accompagnement de projet en agroforesterie (12 journées)

Aménager et gérer les massifs forestiers départementaux.

Le Département est propriétaire de 920 hectares de forêts (massifs de Sivens, Sérénac et Lauzeral) qui relèvent du Régime Forestier. Il y conduit des actions à des fins environnementales (conservation et protection des milieux) sociales (accueil du public, découverte des milieux), et économiques (production de bois).



Les massifs forestiers de Sivens et Sérénac sont référencés Espaces Naturels sensibles. La gestion durable de ces massifs forestiers est labellisée PEFC (certification de la gestion durable des forêts) et menée en collaboration avec l'Office National des Forêts.

LES ACTIONS 2023

- installation en forêt départementale de Sivens de parcours permanents de courses d'orientation (40 balises) et de 3 parcours ludique « Explorateurs du Tarn » alliant découverte de la forêt et de la course d'orientation pour enfant et adulte
- entretien des sentiers de randonnée (36 km)
- entretien des espaces récréatifs
- conventions d'utilisation, à la journée, des espaces boisés de la forêt de Sérénac et Sivens avec les établissements scolaires, les associations...

- suite à un dépérissement de peuplements forestiers en forêt départementale de Sérénac dû à la sécheresse et au changement climatique, lancement d'un programme de reforestation

- 14 journées de travail pour un chantier d'insertion

- 1045 m³ de bois vendus.

Limiter l'érosion génétique.

Référencé Espace Naturel Sensible, le Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes, propriété du Département, met en œuvre des actions de sauvegarde, identification, restauration et valorisation sur le plan pédagogique, économique et scientifique de la biodiversité cultivée et agricole. Le Conservatoire héberge des collections de variétés de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêcheurs et vignes d'origine anciennes locales et régionales. La réalisation des travaux culturels des vergers de collection mobilise les compétences d'une association d'insertion (25 journées).

LES ACTIONS 2023

- Réouverture de la Maison du Conservatoire en juillet 2023 et organisation des Journées Portes Ouvertes le 12 novembre 2023

Mise en place de visites guidées du Conservatoire lors des jours de vente. Appui technique à des porteurs de projets en matière de préservation et valorisation des fruitières anciens (5 projets suivis, 70 plants fruitiers replantés)

1 030 variétés anciennes de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêcheurs et 102 cépages.

réalisation d'animations techniques au grand public : initiation à la taille, au greffage et à gestion des fruitiers (150 participants)

organisation de la vente de jeunes plants fruitiers (500 plants diffusés au grand public)

vente de fruits frais : 5 tonnes de pommes, 230 kg de poire, 350 kg de prunes et 175kg de pêches

Pressage de 15 tonnes de pommes pour produire 7 000 litres de jus de pommes.





Contribuer au bon état écologique et à l'équilibre hydrologique de la ressource en eau.

Le Département agit par l'évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau et favorise leur gestion équilibrée et durable.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU
La finalité de l'action :

• Contribuer à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le département dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux en vigueur et de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques,

Favoriser la restauration ou le maintien des débits d'étiage, la compensation des prélèvements répertoriés par plans de gestion équilibrée, la gestion d'ouvrages hydrauliques (barrages). Accompagner les maîtres d'ouvrage locaux chargés de la restauration et de l'entretien des cours d'eau.

Contribuer au retour à l'équilibre qualitatif et quantitatif des ressources en eau dans le département

Les axes d'intervention :

• Animation du Réseau Départemental de Suivi des Écosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif et de l'Observatoire Départemental de l'Eau du Tarn (structuration, animation et gestion des données),

Participation à la gestion de structures départementales et interdépartementales pour la gestion de la ressource en eau (Institution des Eaux de la Montagne Noire, Institution de Saint-Géraud, Syndicat de la Bancalié), Gestion administrative, financière et technique des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié.

Financement des actions d'animation, des études et des travaux portés par les syndicats mixtes de gestion de bassin versant.

Ingénierie départementale par la Cellule d'Animation Territoriale à l'espace Rivières (CATER) auprès des structures de bassin, en particulier dans la réalisation et la mise en œuvre de programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau et le développement d'outils permettant leur suivi (base de données, cartographie).

Le Réseau Départemental de Suivi des Écosystèmes Aquatiques (RDSEA), destiné à évaluer l'état des masses d'eau superficielles sur le plan qualitatif et quantitatif

DÉVELOPPEMENT, ANIMATION ET SUIVI DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DES EFFETS MESURABLES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ODECC81)

Financement des études préalables à la création de retenues collinaires et ainsi que des travaux dans le cadre du Plan Eau agricole.

Les moyens financiers mis en œuvre :

• 120 000 € destinés au suivi de la qualité des cours d'eau dans le cadre de l'observatoire départemental des milieux aquatiques, 60 000 € engagés pour la restauration et l'entretien des écosystèmes aquatiques.

560 000 € pour le soutien d'étiage des cours d'eau tarnais.

570 000 € en accompagnement financier des réalisations portées localement (soit en qualité de membre statutaire, soit sous forme de subventions), ou en maîtrise d'ouvrage directe.

110 000 € destinés aux études préalables à la création de retenues collinaires.

LES ACTIONS 2023

- Création de l'Association Interdépartementale de Gouvernance de la gestion quantitative du bassin Tarn-Aveyron
- Organisation des assises de l'eau ayant donné lieu à la rédaction d'un livre blanc sur l'eau.
- Suivi du projet de territoire du bassin versant du Tescou.
- Gestion technique administrative et financière des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié
- Création d'une aire de stationnement et d'un cheminement PMR en rive droite du réservoir de Fourogue.
- Suivi des conventions technico-économiques concernant la gestion hydraulique des sous-bassins du Tarn et de l'Aveyron.
- Participation au Comité départemental de Gestion de la Ressource en Eau, aux comités de sous bassin concernant la création de ressources nouvelles, à la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN).
- Au titre du RDSEA : suivi de 26 points ou stations de mesures par plus de 300 interventions (mesures de débits, analyses des eaux, évaluation écologique, pêches électriques, suivi thermique),

- Réalisation des études d'incidences des rejets de stations d'épuration sur les milieux aquatiques en relation avec le SATESE : 22 STEP suivies et 100 prélèvements et analyses,
- Plus de 200 journées d'accompagnement technique de la CATER.

LES ACTIONS 2023

• Élaboration du livre blanc sur les enjeux de l'eau du Tarn

Suivi du projet de territoire du bassin versant du Tescou

Gestion technique administrative et financière des barrages de Fourogue, St Géraud et La Bancalié

Création d'un cheminement Personnes à Mobilité Réduite en rive gauche du réservoir de Fourogue

Suivi des conventions technico-économiques concernant la gestion hydraulique des sous-bassins du Tarn et de l'Aveyron.

Participation au Comité Gestion de la Ressource en Eau interdépartemental, aux comités de suivi opérationnel, aux comités de sous bassin concernant la création de ressources nouvelles, à la mission inter-services de

l'eau et de la nature (MISEN).

Création du règle-

ment départemental d'aides financières « Eau Agricole »

Révision du règlement départemental d'aides financières sur la gestion durable des milieux aquatiques

Au titre du RDSEA : suivi de 26 points ou stations de mesures par plus de 300 interventions (mesures de débits, analyses des eaux, évaluation écologique, inventaires piscicoles, suivi thermique),

Réalisation des études d'incidences des rejets de stations d'épuration sur les milieux aquatiques en relation avec le SATESE : 22 stations suivies et 100 prélèvements et analyses,

Plus de 200 journées d'accompagnement technique de la CATER.

Développement de l'Observatoire Départemental de l'Eau : mise à jour et restructuration de la base de données et du SIG, développement du nouvel interface cartographique web en cours.

Atténuer les effets du changement climatique.

- Dans le cadre des politiques départementales tournées vers la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et de promotion de la biodiversité locale, en novembre 2021, le Département s'est enga-

gé volontairement dans la mise en œuvre d'actions concrètes, notamment au travers du programme « un arbre un collégien ».

Ce programme sur 10 ans verra la plantation sur notre territoire (propriétés du Département et espaces communaux) d'environ 400 000 arbres.

LES ACTIONS 2023

- collèges : rencontre avec les élèves de 22 établissements, 25 plan d'aménagements élaborés, plus de 100 arbres plantés, 7 chantiers participatifs avec des collégiens
 - préparation du sol sur 21 ha de peuplements forestiers départementaux diagnostiqués comme nécessitant des plantations avec des essences d'avenir
 - plus de 2 500 arbres plantés sur le territoire tarnais (voies vertes, aires multimodales, terrains communaux
- Gestion et prévention des déchets non dangereux : 4.100 millions d'euros.

LES ACTIONS 2023

- Participation aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du syndicat départemental TRIFYL

Appuyer des démarches associatives contribuant à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales.



Un arbre un collégien

Eduquer à l'environnement et au développement durablement.

Au titre de l'éducation populaire, notre action en faveur de l'éducation à l'environnement permet de favoriser l'éco-citoyenneté et une appropriation collective des enjeux pour mieux agir dès aujourd'hui et dans les temps à venir.

LES ACTIONS 2023

• Mise en œuvre du Programme départemental Éco-Collèges menée en partenariat avec la Direction Académique et le CPIE des Pays tarnais.

31 collèges publics tarnais engagés dans une démarche de Développement Durable.

Mise en œuvre du programme Moby dans 4 collèges afin de sensibiliser les collégiens et la communauté éducative à l'éco mobilité.

Soutien financier de la 23^e édition du festival Cinéfeuille à Labruguière.

Organisation et mise en œuvre de la dixième foire de la récup' et du réemploi
Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au Développement Durable : 290 000 €.



Promouvoir la santé environnementale.

LES ACTIONS 2023

• Réalisation du bilan du premier plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens et adoption d'un deuxième plan pour la période 2023-2025.

Animation d'une session de sensibilisation des nouveaux assistants familiaux à la problématique des perturbateurs endocriniens à l'occasion de la journée mondiale de la prématurité, participation au webinaire organisé par le Réseau Environnement Santé sur le thème « prématurité et exposition aux phtalates ».

Participation au colloque national « réduire l'exposition aux PE, quels enjeux sanitaires, quels leviers pour les collectivités locales en France » organisé par le RES, le CNFPT, et la région grand EST le 22 novembre 2023 – présentation du bilan du 1^{er} plan et du 2^e plan - 400 personnes en plénière, présentation de l'opération « ma crèche sans PE » dans l'atelier n°3 : 97 participants.



Préparation de l'opération « environnement d'aujourd'hui, santé de demain » qui s'adresse aux crèches, relais petites et enfances.

Suivi et mise en œuvre du programme expérimental « ma crèche sans perturbateurs endocriniens ».

suivi des phtalates dans les réseaux d'eaux usées et cours d'eau.

Mise en place d'ateliers collectifs de sensibilisation aux polluants environnementaux à destination des futurs parents.

sensibilisation de plus de 600 personnes à la problématique des perturbateurs endocriniens lors de la caravane du sport Tarnais avec le module sport santé durable et solidaire.

Signature d'une convention annuelle avec le réseau environnement Santé
Promouvoir la mobilité douce et du quotidien et l'itinérance.

Développer un réseau de Voies Vertes et mise en œuvre du plan vélo : 1 600 000 € CP votés.

LES ACTIONS 2023

• Aménagement de la signalétique directionnelle de la vélocitane.

Poursuite des études préalables à l'aménagement cyclable dans la vallée du Cérou.

Participation à l'élaboration du projet de création d'un aménagement cyclable le long de l'A69.

aménagement d'une voie verte sur la rive gauche de la retenue de Fourogue

Entretien de 100 km de voies vertes du Département :

« Chemin des Droits de l'Homme » d'Albi à Carbes 35 km,

« Gijounet à Lacaune » 12 km,

« Passa Pais » de Mazamet à Labastide-Rouairoux 24 km qui se poursuit dans l'Hérault jusqu'à Bédarieux, voie verte du Causse de Labruguière-Caucalières.

« Chemin Blanc » 4,5 km,

« Chemin des Mineurs » 16 km,

Achèvement de l'aménagement en voie verte autour de la retenue de Fourogue.

Campagne de restauration de voies vertes : 7 km sur le chemin des droits de l'Homme secteurs Lomers-St Genet, travaux d'élagage et de dérasement sur Passa Pais dans le cadre de l'objectif zéro phyto, 10 km de restauration de piste sur Gijounet Lacaune.

Accompagnement technique et financier des EPCI dans leurs projets de mobilité du quotidien : 708 595 € HT.

Etude de la requalification de la Vélo route V85 vallée du Tarn en partenariat avec la communauté d'agglomération Gaillac Graulhet.

Développer l'implantation d'aires multimodales.

- Faciliter les accès à la route aux modes alternatifs

Préserver et valoriser le cadre de vie et conforter l'attractivité du territoire.

Le Département a impulsé et développé une politique structurée d'aménagement et de valorisation de lieux créatifs de pleine nature (touristiques et/ou de proximité) qui intègre désormais à l'action engagée de longue date sur la randonnée pédestre et équestre, toutes les catégories de sports de nature.

Faire du Tarn un territoire de randonnée : 285 000 €

En structurant et en qualifiant nos supports de loisirs de proximité accessibles à tous, le Département contribue à conforter la qualité de vie et le bien-être des Tarnais ; il s'appuie notamment sur le réseau de sentiers de randonnée.

Création et préservation de 6 107 km de randonnée dans le Tarn via le PDI-PR

Partenariat fort avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre, ses associations affiliées et le Comité Départemental du Tourisme.

LES ACTIONS 2023

Gestion et entretien de 1 800 km d'itinéraires d'intérêt départemental
Entretien de l'itinéraire équestre « le Tarn à cheval ».

Entretien des parcours de randonnée et du parc du château Musée du Cayla.
Entretien des parcours de randonnée en Forêt Départementale de Sivens et Sérénac

Participation au projet de création de l'itinéraire « maquis d'Ornano »
Actualisation du Système d'Information Géographique pour la gestion et le suivi des itinéraires.

Animation du réseau départemental des partenaires de la randonnée pédestre constitué du Comité départemental de la Randonnée Pédestre, du Comité départemental du Tourisme et des services du Département.

Signature de la convention annuelle avec le CDRP (appui méthodologique aux territoires, surveillance et animation des sentiers, promotion de l'offre randonnée, formation des acteurs de la randonnée tarnaise).

Mise en place d'une nouvelle base de données « randonnées et pleine nature » en concertation avec les acteurs de la randonnée et déploiement de Geotrek.

14 réunions de présentation de Geotrek aux offices du tourisme, 26 formations dispensées (13 pour Geotrek, 13 pour les Widgets).

Agir en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau.

Préserver les ressources et les habitats naturels.

Contribuer au bon état écologique et à l'équilibre hydrologique de la ressource en eau.

Agir en faveur de la transition écologique et énergétique et de l'adaptation au changement climatique.

Atténuer les effets du changement climatique.

Au titre du plan 1 arbre 1 collégien, le Département soutient les communes de moins de 35 000 habitants pour la plantation d'arbres sur leurs territoires. En 2023, 24 projets ont été soutenus pour un montant d'aide de 48 894 €. Cette aide a permis la plantation de 625 arbres sur notre territoire.

Accompagner la transition écologique et énergétique.

Appuyer des démarches associatives contribuant à la sensibilisation et à l'ancrage local des politiques environnementales.

Eduquer à l'environnement et au développement durable.

Promouvoir la santé environnementale.

Promouvoir la mobilité douce et du quotidien et l'itinérance.

Au titre du plan département Tarn à Vélo, le Département soutient les communes et les intercommunalités pour la réalisation de pistes cyclables sur leurs territoires. En 2023, 16 projets ont été soutenus pour un montant d'aide de 1 675 648 €.

Développer l'implantation d'aires multimodales.

Faciliter les accès à la route aux modes alternatifs.

Préserver et valoriser le cadre de vie et conforter l'attractivité du territoire.



LE TARN : DYNAMISME ET DIVERSITÉ

2023



D Y N A M I Q U E

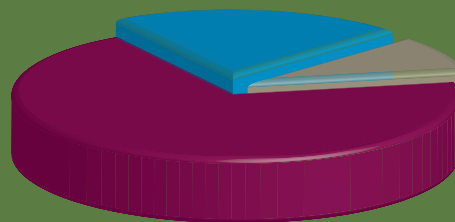
Un Département qui accompagne sa jeunesse et les pratiques sportives, culturelles et de loisirs du plus grand nombre

Le Département contribue activement à la réussite éducative pour tous les jeunes tarnais en leur offrant les mêmes chances d'éveil, d'épanouissement et d'accomplissement. Il développe notamment un programme ambitieux de construction, de rénovation et d'équipement des collèges publics.

Le soutien à l'action culturelle et sportive s'inscrit dans une politique dynamique et volontariste qui permet de proposer à tous une offre diversifiée accessible au plus grand nombre, sur l'ensemble du territoire.

29,16 MILLIONS D'EUROS

(hors masse salariale).



FACILITER LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

6,27 M€

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES ET AGIR POUR LA JEUNESSE

2,72 M€

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR À TOUS LES JEUNES TARNAIS LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSITE

20,17 M€

Le Département contribue à la réussite éducative pour tous et favorise l'éducation citoyenne des jeunes.



Rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles.

Le Département contribue au soutien financier de toutes les familles de collégiens entrant en 6^e, en prenant directement en charge une partie des fournitures scolaires (calculatrice scientifique et dictionnaire de poche, dans un sac tissu). Le Département apporte une aide financière aux familles sur condition de ressources, pour le paiement des frais de pension et de demi-pension de leurs enfants, quel que soit le collège fréquenté, ce qui permet de maintenir le repas à 1 € pour les familles les plus modestes. Le Département assure le transport scolaire des élèves et étudiants handicapés dont l'organisation et la gestion des services spécialisés sont délégués à la FEDERTEEP.

Les chiffres clés 2023

- Aide à la Restauration Scolaire : 3072 aides délivrées pour un montant de **292 678 €**
- Fournitures pédagogiques :
 - kit collégien 6^{ème} : **99 930 €**,
 - carnets de liaison : **24 650 €**.
- Prise en charge du transport en véhicules collectifs spécialisés des élèves handicapés : **1 347 615 €**,
- Aide au transport individuel des élèves et étudiants handicapés (taxis/véhicules personnels) : 24 jeunes transportés pour un montant de **206 608 €**.

Faire vivre les écoles primaires :

- 16 réseaux d'écoles rurales ont bénéficié d'une aide au fonctionnement destinée à favoriser le lien entre écoles et collèges, pour **104 474 €**.

Construire, rénover, moderniser, adapter et sécuriser les collèges.

Mettre en œuvre les constructions, rénovations ou restructurations.

En 2023, dans le cadre de l'exercice de sa compétence obligatoire en lien avec l'entretien du patrimoine bâti des collèges publics, le Département a mobilisé plusieurs volets de son Plan Pluriannuel d'Investissement,

permettant de poursuivre ses efforts sur les collèges publics tarnais. Ces programmations intègrent notamment les grosses opérations d'extension ou de restructuration et les opérations en lien avec l'optimisation énergétique.

Ainsi, sur l'année, le Département a consacré un total de 5 233 806 € pour la mise en œuvre de travaux répartis selon les thématiques suivantes : Volet « construction, extension et restructuration » :

- Construction d'un nouveau collège à COUFFOULEUX (opération à 21 M€) : la procédure de Déclaration de projet est arrivée à son terme avec la modification du PLU sur la parcelle concernée par l'opération et les études de maîtrise d'œuvre ont avancé, avec la production des avant-projets.
- Restructuration du collège Louis Pasteur à Graulhet (opération à 20 M€) :

les travaux préparatoires ont permis de terrasser les cours et d'installer les 35 salles de classe provisoires pendant l'été et les travaux de restructuration du bâtiment Nord ont débuté comme prévu en fin d'année.

- Restructuration du collège Augustin Malroux à Blaye-les-Mines (opération à 9 M€) : un programme technique a été élaboré en concertation avec le collège, préalablement au lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre.
- Volet relatif à l'énergie : la deuxième phase d'équipement des collèges en capteurs photovoltaïques a quasiment été achevée. Les installations réalisées sur cette 2^e phase, en auto-consommation avec revente du surplus, ont concerné 9 collèges.
- Dans le cadre du Plan Climat, des audits ont débuté sur l'ensemble des collèges et des études de maîtrise d'œuvre ont été enclenchées sur les 5 collèges pilotes, pour envisager des travaux de menuiseries et de végétalisation des extérieurs sur l'été 2024.
- Participation investissement Cité Scolaire Bellevue à Albi (opération à 410 174 €).
- Acquisition des modulaires préfabriqués au collège Pierre Suc à Saint-Sulpice-la-Pointe.

**Construction
d'un nouveau
collège à
COUFFOULEUX
(opération à
21 M€)**

Maintenir et faciliter l'exploitation du patrimoine des collèges

Des travaux de grosses réparations ont été engagés sur l'ensemble des établissements, avec au total **1 320 223 € de crédits annuels mobilisés, permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène. Les opérations suivantes ont ainsi pu être menées :**

- Travaux de rafraîchissement de certains espaces ;
- Travaux de mise en conformité électrique ;
- Travaux divers d'étanchéité ;
- Travaux d'amélioration énergétique (isolation, ECS, GTC) ;
- Travaux divers sur les réseaux de chauffage ;
- Mise en place de téléalarme GSM dans les ascenseurs ;
- Travaux de remplacement de SSI dans plusieurs collèges.

Les dépenses de fonctionnement à hauteur de 431 504 € ont permis en 2023 la réalisation d'interventions ponctuelles sur les bâtiments des collèges (réparations diverses, achat de matériaux et travaux d'égoutage), la maintenance des installations thermiques (contrat d'exploitation P3)

ainsi que la prise en charge des locations temporaires de préfabriqués dans les établissements qui nécessitent des espaces complémentaires pour accueillir les effectifs collégiens de leur secteur, les analyses et diagnostics divers.

Rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles.

Favoriser le fonctionnement et l'équipement des collèges

Les chiffres clés 2023

Collèges publics :

31 établissements.

Effectifs à la rentrée septembre 2023 : 14 587 collégiens.

Dotation de fonctionnement des collèges : 4 889 039 € (+ 1 132 088 €/2022 en raison de la hausse du coût des énergies)

Équipement des collèges publics :

• Renouvellement du mobilier et matériel des collèges : 71 904 €.

Collèges privés :

11 établissements.

Effectifs à la rentrée septembre 2023 : 3 717 collégiens.

- dotation Forfait d'Externat - part matériel : 1 056 359 €.

- dotation Forfait d'Externat - part personnel : 1 389 487 €.

Contribuer au développement de l'informatique, du numérique et de ses usages dans les collèges

Le Département finance l'équipement informatique des collèges (PC, vidéo-projecteurs, vidéoprojecteurs interactifs, téléphonie...) ... ; la maintenance de ces équipements et réseaux est assurée par une équipe dédiée.

RESSOURCES NUMÉRIQUES :

L'ensemble des collèges publics tarnais bénéficie d'un environnement numérique de travail (ENT) qui est un portail destiné à la communauté éducative de chaque établissement, donnant accès à un grand nombre d'outils et contenus numériques, qu'il s'agisse de services administratifs, pédagogiques, éducatifs, d'orientation ou offrant aux collégiens une ouverture sur le monde.

Effectifs rentrée
septembre 2023 :
18 304
collégiens

Les chiffres clés 2023

Équipement informatique des collèges publics :

- Acquisition de PC, vidéoprojecteurs, matériel de téléphonie : 1 091 480€
- Paiement de l'ENT dans le cadre d'un marché régional : 32 500 €

Encourager la participation des collégiens à l'exercice de la démocratie représentative.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL JEUNES (CDJ) : 45 000 € (dont 3145 € de cotisation à l'ANACEJ)

Le Conseil Départemental Jeunes (CDJ) est l'assemblée des représentants des collégiens du département, composée de 42 élèves (un élève par collège). Depuis sa création en 1992, le CDJ permet aux collégiens de devenir les ambassadeurs du Tarn et de réaliser des projets concrets au service du département et des jeunes tarnais.

En soutenant et animant cet outil d'éducation à la citoyenneté, le Département donne aux jeunes l'occasion de s'engager. Comprendre leur environnement, se fixer sur des thématiques de travail, travailler sur un projet puis le réaliser en gérant des ressources et des partenariats... sont autant d'expériences concrètement vécues, personnellement et collectivement.

Les Conseillers départementaux jeunes, élus au titre du mandat 2022-2024, ont vécu une première année d'exercice riche en événements variés (Séance d'installation à l'Hôtel du Département, Remise du kit d'investissement du jeune élu, Week-end d'intégration à la Base départementale de Razisse avec au programme un temps privilégié d'échanges avec plusieurs Conseillers départementaux sur les compétences et les actions de la collectivité départementale, Animation d'un atelier sur les enjeux d'égalité filles-garçons lors du Rallye citoyen du Tarn à Cap' Découverte, Rédaction collective de la charte d'engagement du CDJ, Lancement au Château-musée du Cayla de « l'Atlas des libellules du Tarn » pour sensibiliser à la sauvegarde et la reconnaissance des espèces répertoriées sur nos territoires, Assemblée générale constitutive de l'ACDJ : Association temporaire des anciens CDJ du mandat 2020-2022 dans le cadre du dispositif éducatif ATEC porté par la fédération des Francas, Rencontre d'échanges de pratiques avec les Conseillers municipaux jeunes de Lisle-sur-Tarn, Participation d'une délégation tarnaise à la remise des « Prix Anacej 2023 » à l'Assemblée nationale, etc.).

Les jeunes élus, ont constitué les cinq commissions suivantes : « Lutte

contre les discriminations », « Ecologie et développement durable », « Solidarité intergénérationnelle », « Sport pour tous », ou encore « Accès à la culture ». Ils œuvrent actuellement au sein de ces groupes thématiques pour faire aboutir en 2024 différents projets concrets au service des enfants, des jeunes, voire de l'ensemble des tarnais.

Favoriser le développement de projets portant sur l'éducation à la santé et à la citoyenneté des collèves

En collaboration avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, le Conseil départemental du Tarn travaille à un projet éducatif et de santé dont l'objectif est de favoriser le bien-être des jeunes filles ayant leurs règles au collège. Une brochure pédagogique a été réalisée en 2023, elle sera distribuée en 2024 dans les établissements pilotes dans le cadre de temps d'animation encadrés par des volontaires en service civique.

Permettre aux jeunes de devenir acteurs de la sécurité civile

Le Conseil départemental du Tarn, en partenariat avec le SDIS et l'Éducation Nationale, propose aux collèves de connaître les bons gestes pour devenir un maillon essentiel de leur propre sécurité et de celle de leur entourage.

Dans le courant de l'année scolaire de 5^e, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du SDIS 81 se sont rendus dans les établissements scolaires pour apprendre à toute une classe d'âge les gestes qui l'arrêt d'hémorragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance... Pour l'année scolaire 2022/2023, 4 357 collèves ont été formés.

Offrir aux collèves une restauration scolaire de qualité

Dans l'objectif d'éliminer le risque de toxi-infection alimentaire, les plans de maîtrise sanitaire, décrivant l'organisation de la production en cuisine, et les analyses de plats et de surfaces sont assurées par un laboratoire et pris en charge par la collectivité. Le renouvellement des équipements des cuisines, permettant de subventionner l'achat de matériels performants, économes et ergonomes est poursuivi chaque année. Le déploiement dans tous les collèges d'un logiciel-métier performant (gestion de la production assistée par ordinateur) et la formation de tous les cuisiniers à son utilisation est l'action structurante de l'année 2023. Elle a pour objectif de permettre le pilotage des objectifs qualitatifs (suivi des volumes et origines de qualité, coûts journaliers, ...).

Promouvoir le « bien manger » et l'éducation à la consommation de produits frais, de qualité et locaux

Le Département poursuit son engagement pour une restauration de qualité dans le cadre de la loi EGALIM. Il engage les collèves à développer l'achat de produits de proximité, frais, de qualité et de saison. La plateforme AGRILocal installée dans tous les collèges et 12 collèges ont bénéficié d'animations thématiques autour de l'approvisionnement local (achat de jeunes bovins bio par carcasse entière, repas 100 % tarnais).

La lutte contre le gaspillage alimentaire permet de maîtriser le budget pour proposer des produits qualitatifs. Ainsi les quantités préparées sont ajustées en fonction des plats, des cellules de refroidissement mises en place pour resservir le lendemain les restes non présentés aux convives, le Département favorise l'achat de matériels performants (fours basse température, sauteuses multifonctions, ...).

**12 collèges
ont bénéficié
d'animations
thématiques
autour de
l'approvisionnement local**

Le Département veille à préserver les moyens financiers des services de restauration scolaire afin de préserver la qualité des approvisionnements par des actions volontaristes : mesure ponctuelle d'urgence anti inflation au 1er semestre 2023, suivie d'une augmentation du tarif du repas en septembre 2023, assortie d'une mesure d'aide aux familles basée sur le quotient familial.

Les chiffres clés 2023

- aide anti-inflation denrées : 0,32 € par repas soit 300 000 €
- augmentation du tarif repas : 3,40 € en septembre 2023
- 82 agents formés au logiciel de gestion acquis par le Département

Permettre un égal accès de tous les jeunes aux activités sportives, culturelles et de loisirs

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)

En concertation avec la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Tarn (DSDEN) et la Direction régionale des Affaires culturelles Occitanie (DRAC) et sur la base de la convention Tarn Education Culture, le Département permet aux collèves de bénéficier d'une offre artistique et

culturelle de qualité dans de nombreux domaines artistiques : audiovisuel, arts plastiques, théâtre, danse, littérature, patrimoine, sciences... Les aides versées aux collèves qui présentent des projets individuels ou inter-établissements permettent de couvrir prioritairement le coût des intervenants artistiques. Les demandes sont déposées et instruites sur la plateforme ADAGE, permettant ainsi une meilleure visibilité de l'EAC dans le Département.

Le Département poursuit son soutien aux dispositifs d'EAC en lien avec les associations conventionnées suivantes :

ADDA du Tarn pour le spectacle vivant : musique, danse, théâtre et arts du cirque

Média Tarn pour l'éducation à l'image dans le cadre du dispositif Collège au cinéma

Scène nationale Albi-Tarn : Tous au théâtre, dispositif partenarial avec l'ADDA et la DSDEN

Cordae-La Talvera : projets liés à la culture et à la langue occitane

Centre d'art Le Lait : projets inter-établissements en arts plastiques

FOL réseau diffusion jeune public : sensibilisation au théâtre

Les services éducatifs départementaux proposent également des actions de médiations pour les collèves.

Archives départementales : atelier calligraphie, enluminure, ateliers liés à l'histoire, la citoyenneté

Musées départementaux : ateliers proposés sur les 3 sites départementaux, Musée-mine départemental, Château-musée du Cayla, Musée départemental du textile (patrimoine littéraire, patrimoine industriel, arts plastiques, histoire, culture occitane)

Le Département, avec l'appui du Centre d'art le LAIT, œuvre à la sensibilisation des jeunes tarnais à l'art contemporain avec la diffusion de la collection d'estampes de l'artothèque départementale du collège Jean Jaurès, à l'échelle du département. Celle-ci est à la disposition des établissements scolaires et prioritairement des collèves. Un accompagnement en médiation est proposé.



**Le Chéquier
2022/2023
d'une valeur
maximale
de 220 €**

Le coût des transports liés aux projets EAC fait l'objet d'une dotation complémentaire, déterminée en fonction de la zone géographique des établissements (zone A et B, selon l'éloignement des collèves des lieux culturels).

Les chiffres clés 2023

- Collège au cinéma : 5877 collèves pour un montant de 26 446 €
- Tous au théâtre : 700 collèves pour un montant de 15 800 €
- Classes CHAM et CHAD : 62 100 €

Subventions de fonctionnement aux associations en lien avec l'EAC : FOL 100 000 € - Média Tarn 157 000 €

LE CHÉQUIER COLLÉGIEN : 673 885 €

Véritable soutien au pouvoir d'achat des familles, ce dispositif reste très apprécié des jeunes et de leurs parents. Plus de 88 % des collèves l'ont utilisé au moins une fois (plus de 81 227 chèques utilisés) ! Sur la période, le Département a remboursé 673 885 € à ses 645 partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Par leur fidélité, nos partenaires contribuent chaque année à renforcer l'attractivité du dispositif.

Le Chéquier 2022/2023 d'une valeur maximale de 220 € comprenait 14 chèques. Les 19 229 collèves tarnais ont reçu ce chéquier ouvrant droit à des aides ou réductions liées



notamment à l'achat de livres ou à la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs.

Sur la période 2022/2023, la valeur du chèque « Livre et fournitures scolaires » a été augmentée de 5 € et un nouveau chèque « Cinéma » d'une valeur de 5 € a été créé.

À noter également que dans le cadre du chèque PASS'SPORT, 126 jeunes ont pu assister à un match de TOP 14 du Castres-Olympique.

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE OCCITAN ET LES ATOUTS DU BILINGUISME



Valorisation de la marque Tarn Cœur d'Occitanie par la mise en réseau des adhérents.

Poursuite des objectifs du schéma départemental de développement de l'occitan 2019/2025

Mobilisation et valorisation de la ressource occitane suivant les préconisations du Livre Blanc Tarn 2030

Soutien aux associations mettant en valeur la langue et la culture occitane : Cordae-La Talvera, Institut d'études occitanes, radio Albigès, radio R'dautan. Soutien aux manifestations Total Festum organisées dans le Département : Lavaur, Saix, Vielmur

Les chiffres clés 2023

Subvention de fonctionnement Institut d'études occitanes : 41 500 €
Subvention de fonctionnement Cordae-La Talvera : 70 000 €

Subvention de fonctionnement Institut d'études occitanes : 41 500 €



Investir pour l'avenir avec l'Enseignement supérieur

Participer à l'aménagement, à la restructuration et à l'entretien des locaux d'enseignement supérieur.

Compétence exercée de façon volontariste, l'enseignement supérieur est un investissement d'avenir pour le Département qui agit pour offrir aux jeunes tarnais la possibilité de poursuivre des études près de chez eux, et pour que soient proposées des filières attractives à l'échelon régional voire national.

Les chiffres clés 2023

- Fonctionnement du Syndicat Mixte Sup' Albi Tarn : 200 000 €.
- Fonctionnement du Syndicat Mixte Enseignement Supérieur Sud Tarn Castres : 244 650 €.
- Investissement sur le site de Castres (solde des travaux de l'IUT) : 50 000 €.



PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE ET AGIR POUR LA JEUNESSE

Le Département contribue à l'accès aux activités sportives et de loisirs au plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire.

Favoriser un développement équilibré des pratiques sportives sur l'ensemble du territoire, la prise en compte des diversités de pratiques et contribuer à réduire les inégalités d'accès à la pratique

Fort de son maillage territorial et de la dynamique impulsée en partenariat avec le mouvement associatif, le Conseil départemental a poursuivi en 2023 ses objectifs de développement des pratiques sportives, au côté des territoires et à proximité de l'ensemble des acteurs du sport tarnais. A l'approche des Jeux de Paris 2024, en lien avec les problématiques de santé publique, l'objectif était de « mettre plus de sport dans la vie des tarnais ».

Soutenir les associations sportives à vocation départementale, les clubs sportifs amateurs évoluant au plus haut-niveau de leur discipline et les associations pour l'organisation de manifestations de proximité ou de projets précis : 1 004 282 €
Soutien à 46 comités sportifs à travers la signature de conventions de

partenariat dont 10 conventions pluriannuelles : 724 834 €. Une attention particulière a été portée aux comités qui ont su mettre en place des actions à destination de leurs clubs.

Soutien aux clubs de niveau national : 198 000 € (Albi Marssac Tarn ASP-TT, Albi Rugby League, Sporting Club Graulhérois rugby, Albi basket, Basket Club Cunac lescure, Albi vélo sport, UV Mazamet, La Boule d'Or Gaillac...) Soutien aux manifestations de proximité et projets précis : 81 448 €

Contribuer à un équipement sportif de qualité

Afin de contribuer au développement et au maintien des équipements sportifs sur le territoire, le Département accompagne les propriétaires ou gestionnaires d'équipements tout en soutenant l'acquisition de matériel pour les clubs ou associations départementales.

Soutenir les comités sportifs départementaux et associations à vocation départementale : 1 004 282 €

Aider à l'acquisition de matériel pour les associations sportives : 35 187 €

5 comités sportifs départementaux et 13 associations ont bénéficié d'une aide à l'investissement pour l'acquisition de matériel.

Mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn.

Soutenir le développement des sports de nature pour inciter les Tarnais à la pratique et attirer les touristes amateurs.

Assurer une politique de développement maîtrisé des sports de nature par une approche transversale, à la fois sportive, environnementale et touristique.

LES ACTIONS 2023

Une séance plénière de la CDESI :

- adoption de la nouvelle procédure d'inscription commune des itinéraires de randonnée au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) et au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
- inscription au PDESI de nouveaux sites :
 - escalade : 3 sites naturels d'escalade du pôle nature de Mont-Roc (en

complément du site naturel d'escalade du Calvaire de Mont-Roc inscrit au PDESI en 2014)

- course d'Orientation : les 2 Parcours Permanents d'Orientation (PPO) des forêts départementales de Sivens et Sérénac



Appui technique et méthodologique aux porteurs de projets :

- Comité Territorial de Montagne et Escalade, Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois et Commune de Penne (structuration de sites naturels d'escalade)
- Communes de Caucalières et Labruguière (développement d'une offre touristique de Canoë-kayak)

Déploiement de 6 parcours thématiques d'orientation « Explorateurs du Tarn » dans les forêts départementales de Sérénac et Sivens et à destination du grand public.

Plus d'informations :
<http://cdesi.tarn.fr> ou auprès de cdesi@tarn.fr



Razisse

Favoriser les loisirs sportifs et touristiques

Développer un outil départemental d'éducation à l'environnement, au sport et au vivre ensemble – Bases départementales

Les chiffres clés 2023

- 662 000 € de chiffre d'affaires dont 57 % hors juillet-août (de mars à novembre)

65 % des usagers accueillis sont tarnais :
75 % des clubs et comités sportifs accueillis sont tarnais

70 % des structures jeunesse ou culturelles accueillies sont tarnaises

35 % des établissements scolaires accueillis sont tarnais

65 % des formations accueillies sont organisées par des structures tarnaises

La base de Razisse représente 61 % du chiffre d'affaires et la base de Sérénac 39 % (plus grande capacité d'accueil et période d'ouverture plus large).

Les bases départementales contribuent à la politique sociale du Département avec l'organisation de 10

week-ends relais pour des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (16 enfants accueillis), l'accueil de 2 séjours d'établissements spécialisés ; 40 % des enfants inscrits aux séjours de vacances organisés par le Département sont orientés par des travailleurs sociaux.

5 256 bénéficiaires ont séjourné sur les bases départementales de Razisse et Sérénac

14 723 pensions complètes vendues

20 517 journées d'activités

30 446 repas servis

Soutenir les associations et syndicats mixtes propriétaires ou gestionnaires de bases de loisirs ou centres de vacances : 5 789 €

1 structure départementale a bénéficié d'une aide à l'investissement pour la rénovation de son centre de vacances

Favoriser l'animation et l'attractivité du territoire

Promouvoir les manifestations sportives exceptionnelles : 146 000 €

En plus des actions soutenues dans le cadre des conventions avec les comités sportifs départementaux et des dossiers spécifiques évoqués plus haut, 6 associations sportives ont obtenu une subvention pour l'organi-

sation d'une manifestation sportive exceptionnelle sur le territoire Tarnais. Le Tarn a notamment accueilli les Championnats de France Elite d'athlétisme, une manche de Coupe de France des rallyes et de cyclo-cross, les Championnats de France de course à pied de 24h, le Championnat de France jeunes d'escrime, les finales du Championnat du Monde de side-car cross et du Championnat d'Europe de quad-cross...



Soutien aux associations participantes au Village du Sport tarnais : 38 000 €

Pour sa troisième édition, le Village du Sport tarnais a sillonné le territoire avec 14 étapes, rassemblant plus de 60 disciplines, plus de 160 associations pour près de 10 000 visiteurs.

Favoriser le rayonnement du territoire à travers l'excellence sportive.

Favoriser le parcours de jeunes sportifs tarnais qui se démarquent : 51 500 €

Bourses permettant à de jeunes athlètes tarnais de mener à bien leur projet sportif :

Parrainés 2023 : 20 dossiers retenus dont 14 reconductions sur les 53 athlètes ayant postulé. 8 féminines et 12 masculins pour 17 disciplines représentées. 14 de ces athlètes figurent sur liste Espoir et Sportifs de Haut Niveau du Ministère des sports. Montant forfaitaire de 800 € par athlète.

Club Tarn 2024 : 7 athlètes ont composé ce groupe en 2023. 5 féminines et 2 masculins représentant 3 disciplines. Montant forfaitaire de 1 500 € par athlète.

4 de ces athlètes en route vers les Jeux de Paris 2024 ont bénéficié d'une bourse supplémentaire de 5 000 € chacun. Une athlète tarnaise

est déjà qualifiée pour les Jeux Olympiques de Paris, elle a bénéficié d'un deuxième bonus de 5 000 €.

Soutenir les clubs engagés dans la performance - évènementiel : 451 534 €

Pour l'année 2023, plusieurs clubs

sportifs évoluant en championnats professionnels ou sociétés sportives ont été accompagnés par le Département (Castres Olympique, Sporting Club Albigeois) ainsi que plusieurs évènements d'envergure (Route d'Occitanie, ...),



Soutenir les acteurs départementaux et locaux œuvrant pour l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes.

Soutenir financièrement les acteurs départementaux des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire : 478 961 €

• Conventions avec les Fédérations départementales de jeunesse et d'Education populaire: Fédération départementale des M.J.C. (dont le pilotage du dispositif « TKT, je gère »), Francas du Tarn, Eclairéuses, Eclairéurs de France – Aide à l'emploi d'animateurs-coordonnateurs intervenant dans ces associations départementales : 395 666 € ;

Convention avec l'Association La Pouzaque : 38 000 € ;

5 associations à vocation départementale ou locale ont obtenu, pour réaliser des projets spécifiques, une subvention pour un montant global de 17 000 € ;

Soutien au réseau de l'Information Jeunesse : développer et animer le réseau Information Jeunesse Tarn sur l'ensemble du département : 40 000 € ont été versés à la Fédération Léo Lagrange Sud-ouest, en charge de l'entité tarnaise, pour la coordination de ce dispositif ;

Les bourses vacances JPA et UFCV ont permis à 461 enfants et jeunes de partir en vacances : 28 295 €.

**Réseau Information Jeunesse Tarn :
Pour en savoir plus et découvrir le site internet dédié aux jeunes
de 14 à 30 ans : www.pourlesjeunestarnais.com**

Grâce à sa politique patrimoniale et muséale ambitieuse, le Département favorise l'accès à la culture au plus grand nombre.

Accompagner le développement culturel sur l'ensemble du territoire tarnais et favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.

Structurer une politique culturelle départementale en prenant appui sur les associations et organismes culturels tarnais.

LES ACTIONS 2023

Soutien aux associations labellisées par le Ministère de la culture : Conservatoire de musique et de danse du Tarn (CMDT), Association pour le développement des arts (ADDA), Scène nationale d'Albi-Tarn, Centre d'art Le LAIT, GMEA - Centre national de création musicale, scène de musiques actuelles (SMAC) Lo Bolegason

Soutien aux lieux et organismes à rayonnement territorial : Espace Apollo, Café Plùm, Le Colombier, Maison de la Musique à Cap Découverte...

Signature de conventions annuelles et triennales avec 23 associations départementales couvrant tous les domaines artistiques et patrimoniaux (arts vivants, médias, musées, occitan...)

Participation à différents syndicats mixtes : CMDT, Abbaye-école de Sorèze, Palais de la Berbie, musée du Saut du Tarn

Soutien à la Scène nationale Albi-Tarn, concrétisant le rayonnement départemental et l'irrigation du territoire

Poursuite de la thématique culturelle commune en lien avec la Conservation départementale, les Archives départementales et la mission langue et culture occitanes : Mouvements, quand sport et culture font équipe.

Reconduction du dispositif **Tarn en Scène** ouvrant droit à une aide financière aux communes souhaitant programmer un spectacle d'une compagnie professionnelle de théâtre, arts de la rue ou arts de la piste

Organisation de la 4ème édition du festival **Un été dans le Tarn**, proposant une programmation dans les territoires éloignés des lieux de culture habituels

Les chiffres clés 2023

Participation au fonctionnement de la SNA Tarn : **380 000 €**

Participation au fonctionnement de

l'ADDA du Tarn : **560 000 €**

Participation au fonctionnement de Lo Bolegason : **65 000 €**

Soutien au fonctionnement des associations culturelles : **1 738 450 €**

Soutien aux projets culturels des collectivités : **83 500 €**



Rendre accessible la lecture pour tous

Permettre aux Tarnais d'accéder à un service de lecture publique de proximité et de qualité dans le cadre du schéma directeur de lecture publique.

La Médiathèque départementale (MDT) garantit la qualité de la lecture publique dans le département en accompagnant 70 bibliothèques tarnaises, et ce, pour un accès équitable à des services culturels de qualité pour l'ensemble de la population. Elle poursuit les objectifs définis dans le schéma directeur de développement de la lecture publique voté en 2015.

Structurer la politique de la lecture publique. La MDT a accompagné l'aménagement de deux bibliothèques dans leurs nouveaux locaux. Des avis favorables à la gestion des bibliothèques ont été rendus améliorant ainsi le service au public, sans compter les soutiens au recrutement et à l'informatisation. L'expertise des bibliothécaires est un véritable atout pour le réseau des bibliothèques départementales.

Développer l'offre documentaire. La MDT met à disposition 220 000

livres, 47 215 CD, 10 555 DVD, 2 000 partitions et une centaine d'outils d'animation. Ils sont apportés dans les bibliothèques par la desserte : 44 tournées de bibliobus et 63 navettes. 87 accueils ont permis aux bibliothécaires d'effectuer leurs recherches sur l'ensemble des collections. En complément des supports traditionnels, le Département offre l'accès aux ressources numériques sur le site mediatheque.tarn.fr. Y sont proposées des vidéos à la demande, de l'autoformation, de la presse, de la lecture en streaming et en téléchargement.

Soutenir l'action culturelle. Les actions de médiation en faveur des bibliothèques et de leurs usagers sont multiples : formation des bibliothécaires à l'Artothèque en lien avec le service Culture et le centre d'Art Le Lait, animations et présentation de documents lors de journées d'insertion, prêts d'outils d'animation.

Le Département s'ancre grâce aux manifestations culturelles, rendez-vous identifiés par les Tarnais :

Chantons sous les Toits des médiathèques, en mars : 7 concerts, 245 personnes,

Rencontres avec des auteurs de polars, le 15 septembre : 8 rencontres, 150 personnes,

Contes en Balade, du 13 septembre

au 8 octobre : 19 dates, 1 705 personnes,

Cinéma en Balade, du 4 au 28 novembre : 8 dates, 385 personnes.

Soutenir l'emploi de personnel qualifié. Cette année a été marquée par la rencontre « Bénévoles en bibliothèque » qui a connu un grand succès avec 93 participants. Elle avait pour objectif de souligner et de valoriser le travail des bénévoles. Le catalogue de formations a proposé 9 stages, 6 rencontres et 8 ateliers. 320 stagiaires ont pu bénéficier de ces formations. De plus, 53 personnes ont participé à ces ateliers qui pour la plupart ont eu lieu dans leur bibliothèque.

La MDT confirme son rôle de tête de réseau des bibliothèques tarnaises en soutenant au quotidien ou sur des opérations ponctuelles les collectivités. En 2023, l'action de la MDT reste dynamique avec 292 jours d'ingénierie en matière de lecture publique sur le Département.

Assurer la gestion et la valorisation des Archives du territoire tarnais.

Les Archives départementales ont maintenu, à un niveau haut, leur fréquentation à destination de tous les publics :

- les chercheurs en salle de lecture

810 lecteurs, 14 532 cartons d'archives consultés en salle de lecture, avec de plus en plus d'étudiants, notamment de l'Institut universitaire de Champollion dans les formations d'histoire et, nouveauté de 2023, de géographie,

- sur internet (avec une augmentation de 50 % en un an de la fréquentation de son site internet, le plus vu, et de loin, de la collectivité départementale).

- Le public curieux des Vendredis de l'Histoire et aux autres activités culturelles (cafés éphémères, 3700 personnes)

- Le public scolaire (2661 élèves et étudiants de moins de 18 ans)

Cette forte renommée, atteste de l'ouverture du service sur son siècle et son présent. Elle concrétise et récom-



Archives départementales

pense les efforts de collecte et de traitement du patrimoine archivistique matériel et immatériel, faisant passer le métrage total conservé à 21.456.95 mètres linéaires de documents.

Une politique ambitieuse d'accessibilité des archives, par leur restauration (56 unités traitées) et de dépoussiérage d'une part, et par la numérisation d'images de documents d'archives fait porter à 4 282 240 le nombre total d'images disponibles à la curiosité des internautes.

Inventorier, conserver et promouvoir le patrimoine tarnais

En matière de restauration et de valorisation, le Département poursuit son soutien financier, en complément de l'État et de la Région Occitanie, par l'intermédiaire des programmes départementaux suivants : Patrimoine rural non protégé (PRNP), Patrimoine protégé classé ou inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, archives communales.

Gérer et développer les musées départementaux

La Conservation départementale poursuit ses missions de suivi scientifique, d'animation et de gestion des structures départementales que sont le Musée-mine départemental de Cagnac, le Musée départemental du

Textile et le Château-musée du Cayla. En avril 2023, le musée-mine départemental a rouvert après 35 mois de travaux.

La thématique culture départementale portée par l'ensemble des services culturels du Département était en 2023 Demain en Main(S).

Les publics :

En 2023, 58 204 visiteurs ont passé la porte des musées départementaux :

49 272 visiteurs sont venus au Musée-mine en 8 mois d'ouverture, soit une moyenne de 6 250 visiteurs/mois !

4 553 personnes sont venues au Château-musée du Cayla en 2023. La participation aux événements nationaux (nuit des musées, rendez-vous

aux jardins, journées européennes du patrimoine, fête de la science) et les manifestations récurrentes (Cluedo, De vert en verre, festival Musique sur ciel) permettent au lieu d'accroître son rayonnement culturel.

4 379 visiteurs ont été accueillis au Musée départemental du Textile.

Les publics sont essentiellement individuels avec une part non négligeable de scolaires (25% pour le Cayla) et sont à plus de 80% originaires d'Occitanie dont 90% de tarnais.

Le total des entrées pour les trois sites s'élève à 64 797 € pour un montant de recettes en boutiques de 62 580€.

Publics spécifiques :

Depuis 5 ans, des actions transversales sont proposées en partenariat avec la DVSI, service Développement social, qui sert de relai auprès des Maisons départementales pour toucher un public peu habitué à visiter les musées. Ainsi Culture et Insertion interagissent sur une journée au musée. L'objectif est de travailler en transversalité afin de valoriser l'accès à l'emploi à travers la culture.

En 2023, un parcours culturel comprenant le Musée départemental du Textile, le Château-musée du Cayla et la cité de Sorèze a été pensé par les bénéficiaires du RSA. Au total 55

personnes (travailleurs sociaux et bénéficiaires) ont profité de ce projet.

La médiation scolaire

Des actions de médiation scolaire sont réalisées dans les trois musées départementaux. Un guide agrémenté de fiches pédagogiques est disponible depuis fin 2021 sur le site des musées départementaux.

4 327 scolaires sont venus en 2023 dans les structures muséales du Département du Tarn, dont 838 au musée du Textile, 1138 au Cayla, et 2 351 au Musée-mine.

LES ACTIONS 2023

La conservation des collections

CHÂTEAU-MUSÉE DU CAYLA Acquisitions

Une veille sur les ventes publiques est opérée à la Conservation des musées. L'association des amis des Guérin est également un partenaire proactif qui assure non seulement une veille mais aussi un soutien financier pour d'éventuels achats.

En 2023, deux éditions des poèmes et du journal de Maurice de Guérin achetées aux enchères sont venues compléter la collection d'ouvrages imprimés. Une lettre d'Eugénie de Guérin à mademoiselle Duboys a été achetée par le Département pour un montant

de 700 €. L'association des amis des Guérin a financé l'acquisition d'une lettre de Maurice de Guérin à la comtesse Louise de Sainte-Marie dans laquelle il annonce son mariage avec Caroline de Gervais, pour un montant de 1 700 €. Ces précieux manuscrits autographes enrichissent la collection des documents originaux de la famille des Guérin. Restaurations

Les opérations de restauration des collections engagées en 2023 portent sur le traitement d'objets en bois et de leur partie textile (chaise, prie-Dieu, armoire, enfilade et chaise à sel, banquette) et sur celui du plan de Paris ayant appartenu à Maurice de Guérin en vue de sa reproduction pour la réalisation d'un fac-similé.

MUSÉE-MINE :

La réouverture du musée a permis de proposer un nouveau parcours permanent et de présenter des objets jusque-là conservés en réserve.

Acquisitions

L'année 2023 a été marquée par la réouverture du musée après 3 ans de fermeture pour travaux. Cet événement a sensibilisé la population locale sur l'importance du patrimoine minier et des objets qui s'y rattachent. Le musée s'est vu proposer une quantité importante d'objets déposés par les visiteurs lors de leurs venues. Leur



Château-Musée du Cayla

entrée dans les collections est en cours d'étude.

A noter, plusieurs acquisitions d'œuvres d'artistes - don de trois tableaux de Katy Becchia-Sala - don d'un tableau de Casimir Ferrer offert à l'occasion de l'inauguration - achat du tableau de Maria Moraleda, Les Mineurs, pour la somme de 1050 €.

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU TEXTILE

Acquisitions

De par sa veille sur le territoire auprès des acteurs locaux de l'industrie textile, le MDT est un interlocuteur privilégié des entreprises et des familles quand il s'agit de préserver le patrimoine de l'activité textile du territoire. Dix-sept dons et achats en 2023 complètent les collections du musée. Ils concernent des documents d'archives d'entreprises, des machines à tisser, des tissus, des échantillons, des vêtements, des photographies, des ouvrages. Il faut signaler la fermeture de la dernière entreprise de tissage Sartiss qui a donné des archives et du petit matériel. Le Département a également acheté des tissus et, un prédélicieux pour métier et une machine à piquer les armures à M. Fabre, ancien responsable de l'entreprise Sartiss. Une campagne photographique de l'usine réalisée par le CAUE et l'enregistrement du témoignage



sur son activité de M. Fabre avec les Archives départementales du Tarn permettent de compléter la connaissance des collections.

Le travail d'inventaire et de documentation des collections du musée s'est poursuivi suivant deux axes :

Reprise des données existantes afin de corriger ou de préciser nos connaissances sur les collections anciennes du musée.

Catalogage détaillé dans notre base de données de gestion des collections pour 154 nouveaux objets en vue de leur inscription à l'inventaire réglementaire.

Le MDT apporte sa connaissance à la

réalisation d'ouvrages tels que celui sur l'entreprise Houard.

Dans la perspective de la mise en ligne du portail des collections prévue pour le printemps 2024, un travail d'étude et de prise de vue a été effectué sur une sélection d'objets par le photographe du Département Xavier Floutard-Vayleux.

PROGRAMMATION

Les musées départementaux ont organisé tout au long de l'année un grand nombre d'événements : concours poésie, ateliers à destination des familles, spectacles, cluedo, concerts, conférences.

Château-musée du Cayla :

« Dans le corps du texte – Romain Gandolphe » du 12 mars au 17 septembre 2023 et « (P)réparer la matière ».

L'exposition Dans le corps du texte s'est concentrée sur le travail de Romain Gandolphe, artiste contemporain invité par le Centre d'Art Le Lait. Cet artiste a été en résidence pendant un mois au Château-musée afin de se familiariser avec les œuvres des De Guérin et l'environnement d'écriture d'Eugénie et Maurice. C'est dans le contexte de cette exposition littéraire que l'artiste a proposé une nuit d'écriture à l'occasion de la nuit au musée : « Pourquoi dormir au lieu d'écrire ».

Un autre projet d'exposition a vu le jour en lien avec la thématique 2023 des RDV culturels départementaux portés sur la transmission des savoir-faire. L'exposition photographique itinérante (P)réparer la matière s'est intéressée aux outils à main anciens issus des collections du musée dans le but de mettre l'accent sur les savoir-faire y étant associés. Plusieurs ateliers ont été mis en place pour faire écho à cette exposition et à la transmission de savoir-faire en général : un atelier de sérigraphie, une rencontre avec un sabotier, une visite du site orientée sur l'histoire des pierres et l'architecture du lieu (visite menées par le CAUE), un atelier de

taille de pierre, une initiation à la vannerie, une découverte de techniques d'éditions ainsi qu'une observation du ciel avec l'association ALBIREO à l'occasion de la fête de la science.

**Musée départemental du textile :
« Des liens sacrés », du 30 juin au 8 octobre 2023.**

L'exposition Des liens sacrés, consacrée au travail de broderie des Clarisses de Mazamet, a permis de valoriser à la fois les travaux réalisés au cours du XX^e par la communauté, une œuvre de Dom Robert et les œuvres de deux artistes brodeuses contemporaines. Des objets prêtés par des particuliers ont également permis de nourrir le propos de cette exposition, centrée sur la transmission des savoir-faire textile. Plusieurs ateliers de broderie ont été organisés afin de donner à expérimenter aux publics des techniques de broderie utilisées par les Clarisses.



Musée départemental du Textile

Le patrimoine textile tarnais et les collections du musée ont été valorisées dans une exposition organisée par le Centre d'art le Lait à travers le travail de l'artiste Anna Meshiari et la présentation d'œuvres créées par des élèves de plusieurs écoles du Département. L'artiste s'est intéressée à la notion de trames dans cette exposition : Fibrilles.

La programmation du Musée départemental du textile s'est également intéressée au patrimoine architectural local à travers l'exposition photographique réalisée par le CAUE : Habiter la vallée du Thoré au temps de l'industrie. Cette exposition a été installée au musée du 1^{er} octobre au 30 novembre. Une conférence sur cette exposition a été donnée dans l'une des villas emblématiques de l'ère industrielle de la vallée.

**Musée-mine départemental :
Réouverture**

Le musée-mine départemental a rouvert ses portes le 22 avril 2023. Après deux ans de travaux de modernisation, le parcours permanent et sa scénographie ont été repensés. Les expositions temporaires : Bleue, C'est avec eux que j'ai compris et Mine de rien permettent d'approfondir certains sujets en lien avec le patrimoine minier. Les collections, qui ont pu être restaurées et récolées lors de la fer-



Musée-mine départemental

meture, ont su trouver leur place dans le parcours repensé. Trois événements festifs ont connu un large succès : concert d'été en partenariat avec l'ADDA du Tarn, grand concert lors des journées du patrimoine en partenariat avec Pollux et la Saint barbe avec les commandos percus.

RDV culturels départementaux

Depuis 6 ans, le Département porte une thématique culturelle fédératrice et ambitieuse. En 2023, le thème retenu était : « DeMain en MAIN(S) : transmettre un savoir-faire ».

Cette thématique est déclinée en premier lieu par les services culturels du Département œuvrant à une programmation puis par l'ensemble des partenaires culturels souhaitant s'y inscrire. L'exposition Artisans du patrimoine, réalisée avec les Archives départementales, valorise les savoir-faire liés à la préservation et à la restauration du patrimoine. L'exposition (P)réparer la matière s'intègre également à cette programmation itinérante.

44 partenaires se sont fédérés autour de cette 6^{ème} édition des rdv culturels soit en utilisant les ressources mise à leur disposition par le Département soit en construisant leur propre programmation liée à la thématique départementale. Plus de 100 dates ont été proposées.

Programmation transversale

Plusieurs propositions de programmation ont contribué à faire le lien entre les trois musées départementaux. La réalisation de vidéos, menée dans le cadre de l'été culturel porté par la FeMs, a permis de plonger dans la programmation des musées sous l'angle de la transition écologique. Les équipes des trois musées ont également participé à la nuit de la lecture en proposant un enregistrement du texte de leur choix disponible à l'écoute toute la nuit de cet événement national. L'établissement de plusieurs rdv communs entre les sites permettent une meilleure identification de leur gestion commune.

COMMUNICATION/DIFFUSION/VALORISATION

- Couverture presse locale importante cette année, aussi bien pour le Cayla et le Textile. Couverture très importante pour la réouverture du Musée-mine départemental, y compris au niveau national.

- Partenariat avec la radio R'autan qui a participé activement à relayer les événements départementaux des RDV culturels (émissions spécifiques) ainsi que les événements de nos partenaires. L'intégralité du territoire a ainsi été couvert

- outils numériques (site internet, page Facebook, Instagram)

- Abandon de la lettre-info des musées qui se présentait sous forme d'agenda. Une réflexion est en cours pour la réalisation d'une lettre-info à l'attention des professionnels de la culture et du patrimoine

Valorisation

- des partenariats touristiques :

- Club des sites, Pass-Tarn, Vitipass, TPPO, Passeport patrimoine, etc...

- Tarn réservation tourisme

- OT Castres Mazamet

- OT Thoré Montagne noire

- OT Ségala Tarnais

- OT Toscane Occitane

- des partenariats commerciaux

- ANCAV-SC pour le Cayla

- Autres

- CSE Leroy merlin

- COS Département

Diffusion

Bourse d'échanges organisée par le CDT en mars

Tournées de diffusion organisées en interne par les 3 musées sur leur zone de chalandise pour compléter la bourse d'échanges

Soutenir les musées et les espaces d'interprétation tarnais

En 2023, le service de la Conservation a continué à accompagner le PETR des Hautes Terres d'Oc à la mise en place et à la valorisation de la « Route des Statues-Menhirs d'Occi-

tanie » qui fédère différents acteurs et sites du territoire autour de la protection, la connaissance et la valorisation des statues-menhirs de la région.

La conservation continue à former les équipes de 10 espaces muséaux tarnais à l'inventaire au travers notamment de l'utilisation du logiciel Skin Museum.

Avec un catalogue de 17 expositions dédiées à l'itinérance, le service de la Conservation propose gratuitement aux communes, associations, sites culturels des supports de programmation de qualité et sur divers sujets. La thématique culturelle départementale, « DeMain en MAIN(S) » en 2023, est un élément structurant et fédérateur pour les structures culturelles de tout le Tarn, elle contribue activement à la mission d'ingénierie culturelle départementale.

Le musée du protestantisme et de la laïcité de Ferrières a en dépôt depuis 2008 la collection dite de l'imprimerie du musée départemental du textile. Machines, meubles et caractères étaient présentés à la Maison Lafage dans le village de Ferrières avant d'être déplacés en tout début d'année 2024 dans la nouvelle extension du musée dans une salle dédiée.

Le Département a financé l'étude puis la restauration des machines, des meubles et a suivi le chantier de la conception du cahier des charges à

la réception des travaux dont le montant total s'élève à 54 325.40 €. De plus, l'équipe de la conservation s'est mobilisé pour vider les caractères des casses d'imprimerie, les dépoussiérer et les conditionner. Cette mobilisation a duré sur deux ans. En 2022, 11 jours de travail ont mobilisé 6 agents et en 2023, 77 jours, 12 agents soit un total de 88 jours. Le conditionnement des caractères d'imprimerie a été entièrement financé par le département pour un total de 4 275.46 € (3 539.50 en 2022 et 735.96 € en 2023).



Collection dite de l'imprimerie



LE TARN : PERFORMANCE ET AVENIR

2023



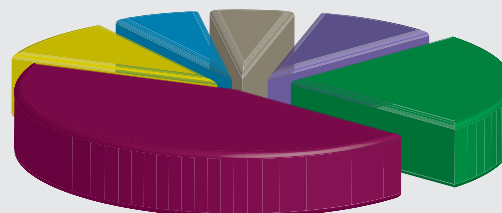
P E R F O R M A N T

Un Département responsable

Le Département du Tarn est une collectivité responsable, au service des Tarnaises et des Tarnais.

Dans un environnement 2023 marqué par l'inflation et les difficultés d'approvisionnement ou de tension sur les matières premières tout autant que par les enjeux de transition environnementale, il œuvre au quotidien pour proposer des conditions de travail améliorées et des outils efficaces, au service du bon fonctionnement de ses services pour les habitants.

189,66 MILLIONS D'EUROS



OPÉRATIONS LIÉES À LA GESTION DES PROVISIONS COMPTABLES
18,84 M€

AUTRES FONCTIONS RESSOURCES
12,41 M€

GESTION DU PATRIMOINE HORS BÂTIMENTS SCOLAIRES
11,54 M€

LA SÉCURITÉ
17,62 M€

LES FINANCES
44,89 M€

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
84,36 M€

2 173 agents fondent l'administration départementale et mettent en œuvre les politiques du Département. Ils contribuent à la cohésion sociale et à l'efficacité du service public.



L'EFFICACITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le Département souhaite accompagner la modernisation de l'administration par la mise en œuvre de systèmes d'information efficaces.

Dans le cadre d'une saine gestion des finances départementales, la collectivité mobilise l'ensemble des aides publiques permettant de soutenir les dépenses d'investissement local qu'elle réalise. Qu'il s'agisse des dotations et subventions de l'Etat et de ses établissements publics, des aides de la Région ou des aides de l'Union européennes.

Concernant la nature des projets cofinancés, 81,80 % sont des investissements réalisés au titre des bâtiments (collèges, HDD, foyer enfance), 9,30 % relèvent des routes (aires de covoiturage, pollinisateurs, espèces exotiques envahissantes, loutres), 7,90 % des politiques environnementales (mobilités douces) et 1 % d'actions autres (hydrogène...).

Ainsi, en 2023, 4 041 795 € ont été conventionnés en soutien des politiques publiques menées par la collectivité, soit 98,80 % des montants sollicités.

Parmi les financements obtenus, 91% sont des financements d'Etat (DSID, Fonds vert, FNADT ou DRAC), 7,50 % sont des financements de Région et 1,5 % des financements autres (agence).

Budget Participatif 2^e EDITION

LE BUDGET PARTICIPATIF EN 4 ÉTAPES

- 1** du 29 août au 28 octobre 2022
Je dépose mon projet
- 2** du 31 octobre au 19 décembre 2022
Étude de recevabilité
- 3** du 2 janvier au 5 février 2023
Je vote !
- 4** février 2023
Annonce des résultats

AVEC **1 MILLION D'EUROS** QUE FERIEZ-VOUS POUR LE TARN ?

TARN LE DÉPARTEMENT budgetparticipatif.tarn.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2023

Pour sa deuxième édition du Budget Participatif Tarnais, le Département a enregistré une mobilisation importante, avec 159 projets déposés sur tout le territoire et 37770 votes par les Tarnaises et les Tarnais. En 2023, une nouvelle catégorie a été proposée, celle des projets Jeunes 16-25 ans.

Au total, en 2023, ce sont 28 projets qui ont été déclarés lauréats sur les 23 cantons du Tarn, dont 3 projets Jeunes 16-25 ans.

Les subventions accordées ont été égales à 531 053,19 €, pour un montant d'investissements soutenus de 676 408,52 €.





Le Département accompagne le SDIS dans ses missions de protection et de secours auprès de la population tarnaise.

Le SDIS est placée sous la double autorité de l'Etat, pour la partie opérationnelle, et du Département et du bloc communal pour la partie administrative et le financement.

Les relations entre le Département et le SDIS sont définies dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens pluriannuelles au titre de laquelle a été versée, en 2023, une contribution de 17,9 M€.

Le SDIS est chargé d'assurer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies. Il concourt, avec d'autres services, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes. Il participe également à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours et aux soins d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- La protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;
- Les secours et les soins d'urgence aux personnes ainsi que leur évacuation.

Le SDIS a effectué 24480 interventions en 2023, soit 1 toutes les 21 minutes.

**Convention
2023-2025 :
un financement
prévu à hauteur
de 59,9 M€**

Si l'activité principale du SDIS relève du secours aux personnes (21.120 victimes ont été secourues par les sapeurs-pompiers en 2023), l'intensification du risque d'incendie de forêts et d'espaces naturels se démontre au fil des ans. Avec une sécheresse précoce et profonde, l'été 2022 a préfiguré la norme des étés à venir.

C'est ainsi que le Conseil départemental accompagne le SDIS dans l'augmentation du nombre de véhicules de lutte contre les feux par une enveloppe financière supplémentaire inédite de 5 M€ étalés sur 4 ans.

En complément, soucieux de l'efficacité du dispositif de lutte, il contribue activement au projet de déploiement d'une cartographie opérationnelle pour chaque massif forestier du département.

Actions initiées par le Département

- Convention entre le SDIS, l'Éducation nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et le Département qui permet à tous les élèves de quatrième des collèges publics et privés de pouvoir bénéficier de formations aux gestes qui sauvent : la protection, les alertes, l'arrêt d'hémor-

ragie, la position d'attente, la réanimation cardiaque, la surveillance...

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, **le SDIS a formé 4357 collégiens aux gestes qui sauvent**, au cours de 168 sessions, soit une augmentation de plus de 34% par rapport à l'année précédente. 92% des élèves de 5ème (tous collèges confondus ont suivi ce cursus).

Le Département a décidé de proposer cette formation à l'ensemble des agents de la collectivité.

- Encourager et favoriser l'engagement et l'autonomie des jeunes sapeurs-pompiers par une participation au financement du permis de conduire avec le dispositif « **un coup de pouce contre un coup de main** » : **10 500 €** au profit de 21 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) qui ont obtenu leur brevet et se sont engagés comme sapeurs-pompiers volontaires (SPV) pour une durée de 5 ans.

En sa qualité d'employeur public, le Conseil départemental a conventionné avec le SDIS pour faciliter la disponibilité de 54 de ses employés en leur qualité de sapeur-pompier volontaire. Il a reçu pour cela le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers ».

LE SERVICE ADMINISTRATIF DE L'ASSEMBLÉE



Le service administratif de l'Assemblée assure l'organisation des Commissions Permanentes et des Assemblées Départementales.

LES MISSIONS 2023

• Organiser les réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente : calendrier des réunions, convocations, édition des recueils des rapports du Président, secrétariat des Commissions organiques, édition des ordres du jour, vérification du quorum et des pouvoirs, suivi des votes, édition des comptes rendus intégraux

des débats du Conseil départemental, rédaction des procès-verbaux de la Commission permanente ;

- Rédiger des rapports liés aux désignations des représentants du Département au sein de divers organismes et aux déplacements des Elus (mandats spéciaux)
- Télétransmettre les délibérations au contrôle de légalité ;
- Publier et diffuser les actes adoptés ;
- Appliquer les arrêtés de délégation de fonctions et de signature ;

- Gérer les représentations de l'Assemblée dans les organismes extérieurs ;
- Gérer les frais de déplacement et de formation des Conseillers départementaux ;
- Changement et mise en place du logiciel des délibérations (Kdélilib). La gestion des délibérations est un enjeu majeur. Une gestion efficace des délibérations implique une préparation minutieuse, une tenue de séance rigoureuse et une publication transparente. Elle garantit la légalité et la conformité des décisions prises.

LES ACTIONS 2023

- **4 réunions du Conseil départemental :**
 - Orientations budgétaires (27 Janvier), Budget primitif (23 et 24 Mars), Décision modificative n° 1 (16 Juin), Décision modificative n° 2 (17 novembre).
- **11 réunions de la Commission permanente :**
 - 13 janvier, 17 février, 10 mars, 14 Avril, 12 mai, 16 juin, 7 juillet, 15 sep-

tembre, 13 octobre, 17 novembre, 8 décembre.

- **15 recueils** des rapports du Président ont été réalisés.
- **551 délibérations ont été produites.**
- **4 comptes rendus** intégraux des débats ont été édités.

Dématérialisation des rapports et délibérations :

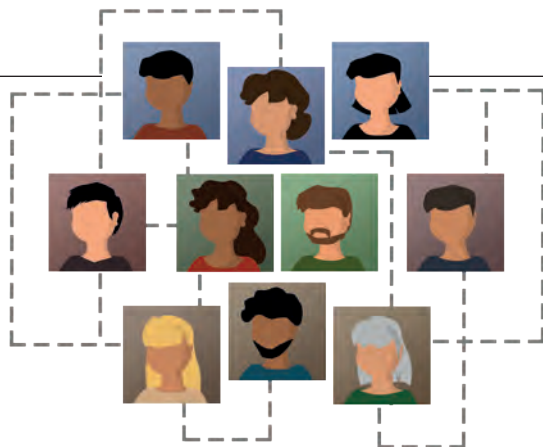
- L'envoi des rapports du Président à l'ensemble des élus équipés de tablette numérique est dématérialisé depuis le renouvellement d'avril 2015.
- Les délibérations sont télétransmises au contrôle de légalité depuis janvier 2015.

Publication des actes :

16 recueils des actes administratifs ont été édités et mis en ligne.

Gestion des désignations des Conseillers départementaux au sein des divers organismes :

Les Conseillers départementaux représentent le Département dans près de 400 organismes ; des mises à jour sont régulièrement effectuées pour actualiser la liste des désignations.



La gestion des ressources humaines de la collectivité poursuit un triple objectif d'équité, d'épanouissement humain et d'efficacité du service public, associée à une évolution maîtrisée de la masse salariale.

LES ACTIONS 2023

L'année 2023 a été marquée par un contexte inflationniste qui a eu un fort impact sur le pouvoir d'achat des Français. La politique de ressources humaines a orienté son action afin de soutenir les agents dans ce contexte économique, de renforcer l'efficacité de l'action publique, d'accompagner les transitions professionnelles et de renforcer l'égalité professionnelle. La modernisation

de la fonction Ressources humaines a été impulsée autour de trois orientations.

Se mobiliser sur l'emploi, en faveur de l'attractivité, de la fidélisation et du développement des compétences :

- Lancement 2023 de la stratégie « marque employeur », en multipliant la présence du Département dans les événements professionnels et sur les réseaux sociaux, en renouvelant l'accueil des nouveaux agents et en déployant une politique jeunesse (apprentissage et stages) dans l'optique de dynamiser notre politique de recrutement, attirer de nouveaux talents et fidéliser les agents.
- Déploiement majeur d'une politique salariale attentive au pouvoir d'achat

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

des agents forte de 8 M€ en 2023 (revalorisation du régime indemnitaire pour 1,4 M€, versement d'une prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour 1 M€, mise en place du complément de traitement indiciaire (CTI) pour 1,2 M€ élargi aux autres personnels concernés par le biais d'une revalorisation de leur régime indemnitaire...).

- Approfondissement des parcours de transition professionnelle et de maintien dans l'emploi s'appuyant notamment sur un nouveau plan de formation biannuel structuré autour des besoins réels et à venir des services et directions de la Collectivité et sur le conseil en évolution professionnelle.

Favoriser la qualité de vie au travail via la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail :

- Dialogue social continu avec les représentants du personnel sur les questions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail à l'appui d'un groupe de travail « usure professionnelle ».
- Lancement d'une mission 2023-2025 « absentéisme » sur la compréhension de cette problématique mul-

tifactorielle, en concertation avec les encadrants et les représentants du personnel.

- Mise en place d'une démarche « aller vers » à destination des agents et des managers.

Piloter la masse salariale pour permettre une politique volontariste de modernisation :

- Maîtrise de la masse salariale tout en assurant un soutien au pouvoir d'achat des agents et la poursuite des politiques de remplacement.
- Conception et paramétrage du nouveau Système d'Informations RH de la Collectivité permettant à terme de répondre aux besoins de dématérialisation, de fluidité dans la communication avec les agents et de partage de la fonction RH avec les encadrants.
- Instauration d'un dialogue de gestion RH 360° des moyens, partagé et prospectif avec les directions métiers afin d'anticiper, en transversalité, la résolution des problématiques du quotidien relatives aux moyens humains et budgétaires et à l'évolution des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Soucieux de son environnement, le Département oriente les politiques départementales pour préserver les ressources, favoriser l'économie durable et responsable, la cohésion territoriale et l'égalité sociale.

En 2023, la majeure partie des politiques initiées et mises en œuvre par le Département ont continué d'apporter leur contribution à la poursuite des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par 193 pays au sein de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Les ODD visent à protéger les hommes et l'environnement, à infléchir les modèles de développement, à mettre le lien social au centre de nos modes de vie, à agir en coopération et partenariat à tous les échelons.

Le rapport annuel de développement durable présenté à l'Assemblée plénière le 2 février 2024 permet de mesurer concrètement la contribution du Département : l'ensemble des actions conduites sont classées par politique publique.

LES ACTIONS 2023

2023 a vu la création du Comité des usagers de la protection de l'Enfance, tandis que dans le secteur de l'Autonomie, les actions autour de la pair-aidance se multipliaient, alors qu'était voté le premier Plan départemental pour favoriser et valoriser l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Dans le même temps, la mise en œuvre des dispositions prévues dans le Livre Blanc sur l'eau suivait son cours, des collégiens prenaient pelles et pioches pour planter des arbres,

des formations pour apprendre à lutter contre les perturbateurs endocriniens se poursuivaient ; sur les routes, Recyvia recyclait les matériaux de voirie, de nouvelles aires multimodales voyaient le jour...

Les marchés passés par la Collectivité s'enrichissaient de clauses sociales et environnementales, les bâtiments départementaux poursuivaient leur mue vers plus de sobriété énergétique, la dématérialisation des actes financiers ou administratifs suivait également son cours...

LA GESTION DU PATRIMOINE (hors bâtiments scolaires)



Conseil départemental du Tarn • Albi



Association d'art contemporain LE LAIT

Les objectifs de la Direction des Bâtiments et Ressources Techniques sont de donner au Département l'outil nécessaire à l'accomplissement de ses missions liées à l'entretien, l'exploitation et la rationalisation de l'ensemble du patrimoine bâti départemental (plus de 300 000 m²). Ce patrimoine bâti se compose principalement, outre des 31 collèges, des Maisons du Département, des bâtiments de la Direction des routes, des laboratoires départementaux, des musées, des bases de loisirs, des bâtiments administratifs (dont l'Hôtel du Département), et d'autres bâtiments (USSPA, CDOS, École Normale, Médiathèque départementale, Archives départementales) sur lesquels les services du Département sont amenés à intervenir.

Mettre en œuvre et actualiser le schéma directeur immobilier

Améliorer la connaissance du patrimoine et mettre à jour le Schéma Directeur de l'Immobilier

Une étude d'optimisation du patrimoine a permis de fixer une stratégie immobilière et d'intégrer des grands projets tels que l'aménagement de la future Maison de l'Autonomie et la

restructuration du Foyer Départemental Enfance et Famille tout en optimisant l'occupation des locaux par les services départementaux.

De nouvelles études de programmation ont été menées sur le site de l'École Normale et de la Maison Commune Emploi Formation en vue d'améliorer les conditions d'accueil et de proposer un projet cohérent de réoccupation des espaces après le départ de Pôle Emploi en 2024.

Accompagner la mise en œuvre des politiques du Département

Les opérations relatives à la rénovation des centres d'exploitation visant à améliorer les conditions de travail et faciliter la mixité des équipes se sont poursuivies sur 8 centres, avec notamment la livraison du centre d'Alban et la fin des travaux de reconstruction du centre de Roquecourbe.

Le projet d'aménagement de la Maison de l'Autonomie (6 M€) s'est poursuivi, avec une fin des travaux maintenue pour avril 2024.

Un Plan Pluriannuel d'Investissement pour la rénovation des Maisons du Département (5 M€) a été voté au titre du Budget Primitif 2023 et des recherches de biens pour relocaliser la Maison du Département de Carmaux

ont abouti à l'achat d'un immeuble en vue de sa restructuration.

Dans le cadre de la restructuration de la Maison départementale Enfance Famille, les travaux ont démarré à l'automne avec la construction d'un nouveau bâtiment d'hébergement et la rénovation d'un bâtiment existant (7,5 M€).

L'opération pour le relogement de l'Association d'art contemporain LE LAIT a été enclenchée et les travaux ont débuté en septembre 2023 pour une durée de 1 an (2,1 M€).

Améliorer les conditions d'accueil des usagers

Des travaux relatifs à l'amélioration des conditions des usagers ont débuté, dont notamment des opérations affectant nos bâtiments recevant du public :

- Poursuite du réaménagement et la mise en accessibilité du site Malroux à Castres pour faciliter l'accueil des usagers (0,35 M€).
- Poursuite de l'opération de rénovation du musée-mine à Cagnac-les-Mines (1,7 M€).
- Maîtrise d'œuvre accessibilité Musée du Textile.

Améliorer la performance énergétique de l'ensemble du parc immobilier

L'opération de rénovation énergétique de l'Hôtel du Département a été enclenchée (7,5 M€). Les études de maîtrise d'œuvre ont été finalisées, pour un démarrage des travaux sur l'automne 2023.

L'Hôtel du Département a par ailleurs fait l'objet de quelques travaux d'embellissement pendant l'été.

En 2023, plusieurs interventions en grosses réparations ou en régie ont permis la mise en œuvre de matériels énergétiquement plus performants, sur l'ensemble du patrimoine (supervisions, renforcement d'isolation).

Maintien et exploitation du patrimoine bâti

Réaliser les travaux de réparation et d'entretien permettant de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de maintenance et d'hygiène au sein des bâtiments départementaux

Les dépenses d'investissement liées à des travaux de réparation, d'entretien et d'aménagement des bâtiments se sont élevées à 697 701 €.

Ces travaux ont été notamment entrepris sur les bâtiments ci-après :

- **Hôtel du Département** : 85 200 €
- **Maison départementale Enfance Famille** : 54 197 €
- **Musées** : 100 188 €
- **Archives départementales** : 27 760 €
- **Médiathèque départementale** : 16 486 €
- **Centres d'exploitation des routes** : 110 700 €
- **Maisons du Département** : 125 698 €
- **Bases de Loisirs** : 69 864 €
- **Laboratoire d'Analyses** : 49 620 €
- **Autres bâtiments (Ateliers de Castres, Moulins Albigeois, Crèche L'oiseau Bariolé, Centre administratif, Laboratoire Œnologique et RENOV OCCITANIE)** : 57 988 €

Les dépenses de fonctionnement liées à l'achat de matériaux par la régie et consacrées à l'entretien des bâtiments se sont élevées à 159 983 €.

Exploiter, contrôler et réaliser les opérations de maintenance de tous les équipements des bâtiments

Les dépenses de fonctionnement liées aux opérations de maintenance des bâtiments se sont élevées à 312 879 €, et ont été consacrées notamment à l'exploitation, le contrôle et la maintenance des installations de l'ensemble du patrimoine bâti départemental, à travers plusieurs prestations de service, afin de faire face à nos différentes obligations de propriétaire et exploitant d'Établissements Recevant du Public.



Première pierre • Maison départementale Enfance Famille

LA DIRECTION DES FINANCES ASSURE POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ la mise en œuvre budgétaire et financière des orientations politiques, la préservation des équilibres financiers, la diffusion et le partage de l'information comptable et financière ainsi que l'optimisation des ressources budgétaires. Elle est structurée autour de deux services :

- Service du budget et de la gestion financière
- Service de la comptabilité et de la gestion patrimoniale



LE SERVICE DU BUDGET ET GESTION FINANCIERE

Pour le service du budget et de la gestion financière, s'est concrétisée la mise en œuvre de la nouvelle instruction budgétaire et comptable M57 appliquée par le Département depuis le 1er janvier 2023. Celle-ci, définie comme la plus récente et la plus avancée en terme de normes comptables, devient progressivement le cadre unique pour l'ensemble des collectivités.

Outre une nouvelle présentation, cette nomenclature apporte désormais un peu plus de souplesse en terme budgétaire, permettant des virements de crédits entre chapitres, réalisés en 2023 pour 2,7 millions d'euros en section d'investissement et 270 000 € en section de fonctionnement pour prendre en compte des décisions urgentes nécessaires au bon déroulement des missions du Département. Cette nomenclature impose par ailleurs une plus grande rigueur et qua-

lité dans la gestion comptable, tout particulièrement pour les amortissements, tout en faisant l'objet de premières adaptations afin de suivre les recommandations préconisées par la Direction Générale des Finances Publiques notamment dans le domaine du suivi de l'inventaire comptable concernant les biens et subventions d'un montant inférieur à 1 500 €, conduisant à des ajustements au sein de notre outil de gestion budgétaire et comptable.

L'une des missions principales du service est la préparation budgétaire qui court sur 5 mois et amène la saisie ou le contrôle de 2 000 lignes de crédits concernant une quarantaine de services. Une trentaine de réunions de travail a été préparée et organisée avec les services et les élus pour permettre au Président du Conseil départemental d'arrêter la maquette budgétaire soumise au vote de l'Assemblée départementale.

En terme de gestion financière, il est assuré un suivi de 55 contrats de

prêts (200 mandats en 2023) sous-crits auprès de 9 établissements bancaires. L'année a été marquée par une nouvelle diminution de l'encours du budget principal ramené à 225,6 M€ millions d'euros avec un taux moyen d'intérêt de 2,73 %.

La gestion des garanties d'emprunt accordée par le Département amène un travail régulier pour traiter les demandes et assurer le suivi réglementaire des dossiers en cours. La Commission Permanente s'est prononcée sur l'octroi de la caution du Département pour 84 Prêts (nouvelles garanties ou relatives à des opérations de réaménagement). Le nombre total de garanties, fin 2023, concerne 1 497 dossiers et une soixantaine de structures. L'encours garantie total s'établit 323,9 millions d'euros dont 82 % pour le secteur du logement social.

Enfin, il est assuré au sein du service le suivi, de la simple « supervision » à la gestion quotidienne, de plusieurs syndicats mixtes au sein desquels est membre le Département.

LE SERVICE DE LA COMPTABILITE ET GESTION PATRIMONIALE

Le contrôle interne et l'optimisation de la qualité comptable est le fil conducteur de l'activité du service comptabilité et gestion patrimoniale de la Direction des Finances.

Ces actions s'accomplissent dans un cadre réglementaire et technologique au travers d'outils informatiques évolutifs qui nécessitent un accompagnement très prégnant auprès des services opérationnels et transverses de la collectivité. En effet, la majorité des missions du service s'effectue à travers des process et des flux informatiques entièrement dématérialisés.

Le suivi de l'activité du service amène à relever les éléments suivants pour l'année 2023 :

- Les mandats réalisés ont été au nombre de 53 615 et les titres de recette au nombre de 23 067 soit en augmentation moyenne cumulée de 4,5 % par rapport à 2022.
- Les factures, au nombre de 18 863, sont quasiment toutes transmises via le portail Chorus.
- Le module de suivi des marchés, mis en place depuis mars 2020, fonctionne maintenant sur une base stabilisée compte tenu que la majorité

des contrats en cours ont été saisi au format PES marchés. En 2023, il a été dénombré 247 intégrations de marchés et recours aux centrales d'achats et 360 transmissions de flux PES dématérialisés.

Le service œuvre à l'optimisation de la qualité comptable et à la maîtrise des risques

Il a été mis en œuvre un travail collaboratif avec les services pour améliorer la qualité de gestion comptable et participer aux processus de maîtrise des risques initiés au sein de la collectivité.

Ainsi, dans les domaines des subventions et des allocations à la personne (APA et PCH), il a été conduit, conjointement avec les services de la DDFIP, deux audits internes pour s'assurer de la qualité de l'instruction des dossiers, des circuits de décision et de la bonne maîtrise de la chaîne comptable. Au regard des résultats positifs, il a été mis en place deux nouvelles conventions de Contrôle Allégé en Partenariat entre le Département et le payeur départemental. La contractualisation de ces actions a pour objectif d'optimiser les délais de paiement, au profit de nos bénéficiaires, en réduisant le circuit de contrôle de la dépense.

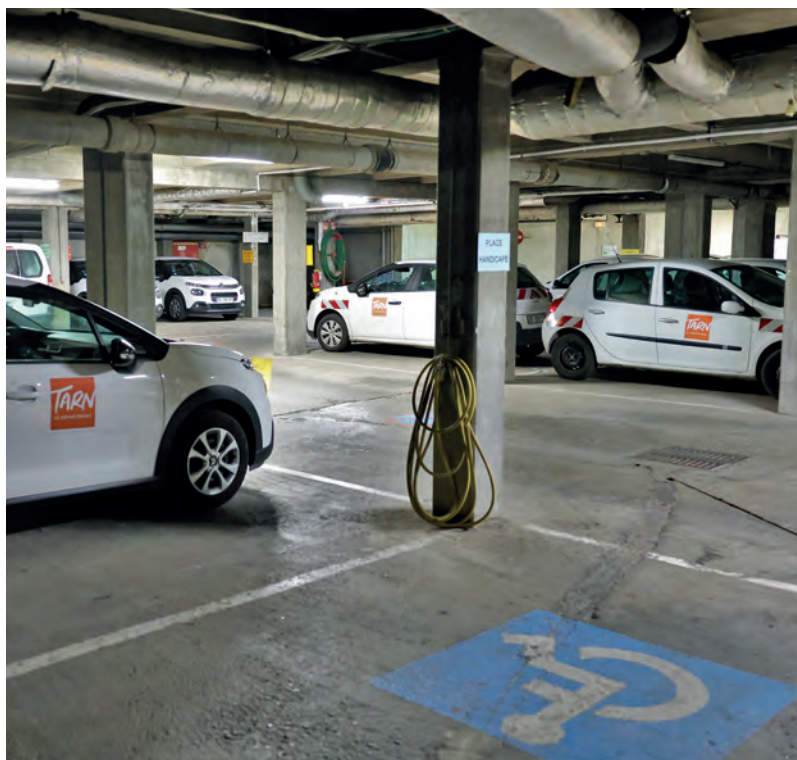
Un travail a été également effectué avec le service appui au pilo-

tage concernant la cartographie des risques et portant sur la dimension financière de la collectivité, afin d'évaluer les niveaux de gravité et les réponses à y apporter.

Enfin, le bon fonctionnement du service nécessite des adaptations régulières des applications informatiques

Cela implique un travail de préparation de ces projets souvent importants et techniquement complexes pour en permettre le déploiement. A titre d'exemple, il a été mis en place un nouvel outil informatique qui facilite grandement le suivi des avances versées par le Département en automatisant notamment les titres de recette de remboursement.

Des veilles sont également actives afin d'être prêt à installer les API (interfaces de programmation applicatives) entre la DGFIIP et notre applicatif métier pour améliorer la fiabilité de la base « tiers ».



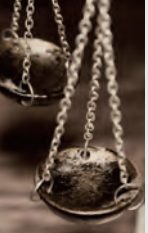
LE SERVICE DES MOYENS

Mettre à disposition les fournitures de bureau nécessaires au fonctionnement des services. Consolider les pratiques professionnelles par la documentation générale et spécialisée.

Le service Intérieur assure l'accueil, la sécurisation des accès, la propreté des locaux, la logistique, la reprographie et la distribution postale.

En 2023, les agents départementaux ont assuré en régie des opérations d'envergure telles que le réaménagement du collège de Graulhet à la suite de travaux de rénovation, la sécurisation et le réaménagement de la maison départementale de Cantepau à la suite de dégradations urbaines, ainsi que le nettoyage et le réagencement du Musée de la Mine en vue de sa réouverture au public.

En parallèle, des marchés publics pour l'acquisition de vêtements de travail ont fixé des clauses et critères environnementaux et durables, favorisant les fabrications eco-labelisées, le recyclage, et prévoyant des plans de progrès afin d'inciter les fournisseurs à améliorer leurs pratiques en lien avec la préservation de la santé et de l'environnement.



LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES

Elle permet d'assurer la sécurité juridique des actes de la collectivité.

LES MISSIONS 2023 :

Le Service des Affaires Juridiques et Contentieuses (SAJC) accompagne stratégiquement, sur le plan juridique, les Directions et Services de la Collectivité, et sécurise l'action du Département dans l'exercice de ses compétences et dans ses divers domaines d'intervention. Il conseille sur les aspects juridiques des dossiers. Il représente et défend les intérêts du Département, devant l'ensemble des juridictions. Il est en charge du pilotage et de la gestion des contrats d'assurance du Département, et des arrêtés de délégations de signature du Président aux agents de la collectivité.

Les référents CADA et déontologue des agents y sont également rattachés.

LES ACTIONS 2023

S'agissant du contentieux

L'augmentation du nombre de procédures devant les juridictions judiciaires et administratives conduit à une croissance régulière de l'activité du Service, qui est amené à :

- rédiger les mémoires en défense, défendre les dossiers lors des audiences, le cas échéant mandater des avocats et assurer le suivi des dossiers,
- veiller à l'exécution des jugements et décisions rendues par les Tribunaux,
- instruire des dossiers pré-contentieux.

S'agissant des consultations juridiques

Fonction de conseil juridique, d'expertise et d'assistance opérationnelle (rédaction de contrats, d'actes réglementaires et individuels) à la demande des services.

S'agissant du pilotage et de la gestion des contrats d'assurances

Gestion et suivi des contrats d'assurances de la Collectivité.

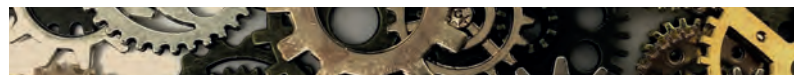
Le Département a renouvelé l'ensemble de ces contrats, tout périmètre confondu sur ces 3 dernières années, avec notamment la conclusion d'un nouveau contrat « Cyber Risques », répondant à de nouveaux besoins.

Le SAJC prépare et suit les procédures de remise en concurrence des contrats en lien avec le Service des Marchés Publics et en transversalité avec l'ensemble des Directions et Services notamment dans le cadre de l'analyse et du recueil des besoins en assurance de chacun.

Le SAJC assure une fonction de conseil juridique en matière d'assurance et assiste aux opérations d'expertises concernant certains dossiers sinistres complexes.

S'agissant des délégations de signatures

Rédaction et suivi des différentes délégations de signature du Président aux DGA, Directeurs et Chefs de Services de la Collectivité.



LE SERVICE D'APPUI AU PILOTAGE ET À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le service d'Appui au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques a pour but de contribuer, par l'accompagnement qu'il réalise auprès des autres services, à l'efficacité et à la qualité du service rendu à l'utilisateur.

LES MISSIONS 2023

Pour ce faire, il :

- pilote une démarche apprenante de management des risques ;
- conçoit des outils de pilotage et de dialogue de gestion ;
- suit et sécurise les partenariats avec les organismes financés par le Département.

LES ACTIONS 2023

Animer une démarche apprenante de management des risques

En 2023, le guide des procédures transversales a été enrichi de 12 nouvelles procédures, dont 9 relatives au domaine de la Commande publique. Pour faire vivre ce guide, en plus de sa communication lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, des webinaires sont organisés périodiquement pour les cadres, les assistants et gestionnaires concernés.

L'année 2023 a également vu aboutir l'élaboration de la cartographie des

risques d'atteinte à la probité et des risques comptables et financiers. Le comité des risques semestriel permet une gouvernance dynamique, le suivi régulier de l'avancement des plans d'action de maîtrise des risques et des échanges prospectifs.

Favoriser le pilotage et l'évaluation des politiques publiques départementales

Dans le cadre du déploiement du Système d'Information Décisionnel, les tableaux de bord relatifs au domaine du Revenu de Solidarité Active accompagnent les cadres et gestionnaires de la Direction de l'Insertion et de l'Emploi et des Maisons du Département. Les tableaux de bord relatifs au domaine des Finances ont été enrichis pour faciliter le suivi des Autorisations de programme pour le bon déroulement du plan pluriannuel d'investissement.

Sécuriser l'exercice des compétences et les relations avec les satellites*

Le service Appui au pilotage accompagne les directions dans leur suivi des organismes financés. Il assure un rôle de conseil dans l'élaboration des nouvelles conventions et anime l'utilisation, par les services, d'un outil de suivi administratif et financier des principales structures que le Département finance ou qui lui sont étroitement associées.

*Satellite = organisme subventionné principalement par le Département et/ou dont un Conseiller départemental est membre du Bureau et Conseil d'Administration.



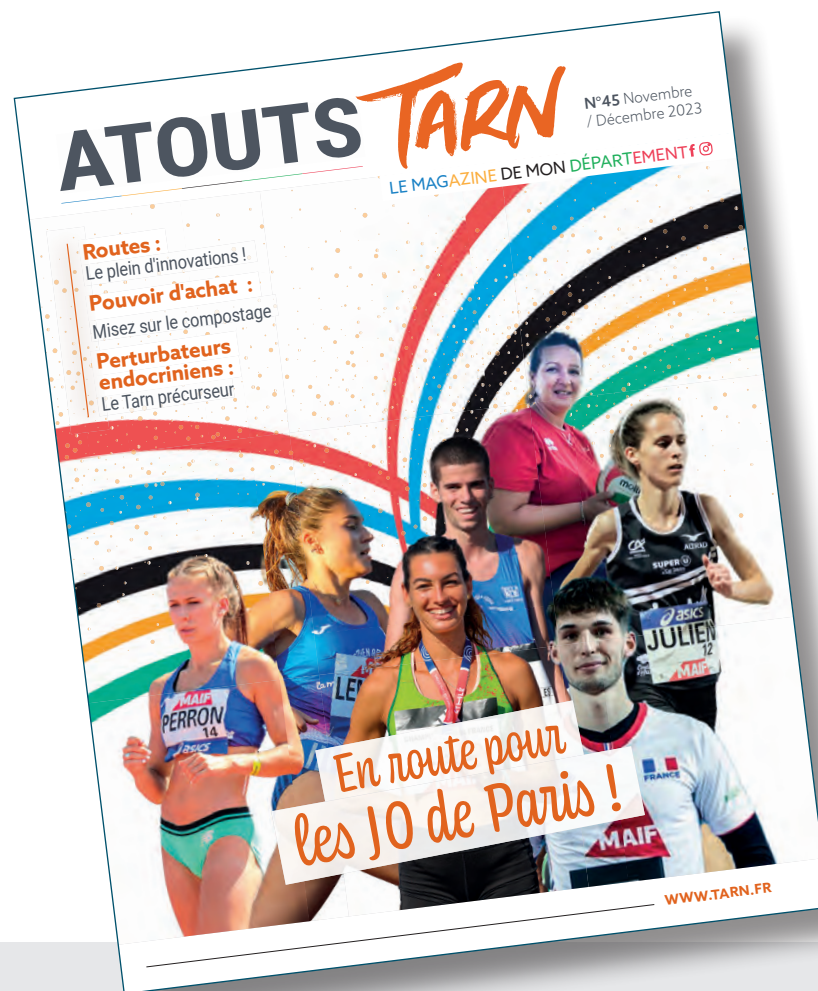
Le service de la communication informe les Tarnaises et les Tarnais sur les actions du Département et soutient les projets engagés sur les 23 cantons. Il met en avant les actions et réalisations de la collectivité, développe les partenariats en communication.

- **www.tarn.fr** : le site Internet du Département facilite la réalisation de démarches en ligne et propose des informations pratiques. Il présente également les actions du Département.
- **Atouts Tarn, le magazine de MON Département** : magazine institutionnel publié cinq fois par an par le Département du Tarn et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Il permet

d'informer les Tarnaises et les Tarnais sur les actions menées par le Conseil départemental et les projets en cours. Accessible librement en version numérique sur le site Internet et consultable sur Calaméo. Les lecteurs retrouvent des informations pratiques, des portraits, des articles sur différents thèmes ainsi que les décisions adoptées par les élus.

- **Actions événementielles** : sous forme de journées thématiques, conférences, expositions, partenariats sportifs, ateliers qui illustrent les compétences du Département.
- **Création de documents** écrits pour présenter les missions dévolues au Conseil départemental : dépliants, flyers, rapports, catalogues, dossiers techniques, affiches, visuels en vue de décliner des campagnes de communication sur différents canaux...
- **Relation avec la presse** écrite, radio et audiovisuelle du département, de la région et nationale.
- **Réseaux sociaux** : gestion, animation et posts d'informations sur les comptes : Facebook, Instagram et LinkedIn du Département

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION



ATOUTS TARN

N°41
Janvier / Février
/ Mars 2023

Le magazine de MON Département

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE 5 M€ EN PLUS POUR NOS POMPIERS



Dossier :
Budget Participatif, votez !

Portrait :
La culture accessible avec Nathalie Besançon

Reportage :
Maison Départementale de l'Autonomie, au cœur des solidarités

Muséisme :
3 mois de visites gratuites pour fêter la réouverture



ACTUALITÉS | PORTRAIT | REPORTAGE

WWW.TARN.FR

ATOUTS TARN

N°42
Avril / Mai
2023

Le magazine de MON Département

UN BUDGET DÉPARTEMENTAL POUR ÊTRE UTILE À TOUS LES TARNAIS



Dossier :
Budget Participatif, les lauréats

Portrait :
Alain Rey
Le rugby dans le sang

Reportage :
Le printemps des Espaces Naturels Sensibles

Plan-velo :
On accélère !



ACTUALITÉS | PORTRAIT | REPORTAGE

WWW.TARN.FR

ATOUTS TARN

N°43
Juin / Juillet
/ Août 2023

LE MAGAZINE DE MON DÉPARTEMENT

Le Département est là tout l'été



Eau :
Préservez-la ensemble

Culture :
Le Tarn, une terre de festivals

Village du sport tarnais :
En route vers Paris 2024

Le été, mettez le Tarn dans votre assiette !

WWW.TARN.FR

ATOUTS TARN

N°44
Septembre
/ Octobre 2023

LE MAGAZINE DE MON DÉPARTEMENT



Retrène des collégiés :
Une facture allégée pour les familles

Vignoble :
Le Département en soutien

Dépendance :
Des solutions pour nos aînés

Environnement :
45 000 arbres plantés !

Ovalie, le Tarn en première ligne !

WWW.TARN.FR

facebook

Se connecter



Département du Tarn

18 K J'aime · 23 K followers

Publications

À propos

Reels

Plus

facebook

Se connecter

Département du Tarn

Intro

Page officielle du Département du Tarn. Suivez toute l'actualité du Département sur www.tarn.fr

Page - Organisation

35 Lices Georges Pompidou, Albi, France

05 63 45 64 64

contact@tarn.fr

tarndepartement

tarn.fr

Actuellement ouvert

Photos

Toutes les photos



Département du Tarn

20 novembre 2023

[Journée internationale des droits de l'Enfant]

Aujourd'hui c'est la journée internationale des droits de l'enfant.

Chaque jour, le Département agit en faveur de l'intérêt des enfants, notamment en mobilisant la PMI (Protection Maternelle Infantile) et le service de la Protection de l'Enfance.

Cette ... En voir plus



Instagram

Se connecter

S'inscrire



tarndepartement

Suivre

Contact

Département du Tarn

@tarndepartement

Service public

Compte officiel du Conseil départemental du #Tarn

Partagez votre vision du Tarn avec le #MonTarn

www.tarn.fr



Agriculture Culture Sport

828 publications

6 489 followers

743 suivie(s)





RAPPORT FINANCIER

2023

Le budget 2023 de la collectivité départementale

Dans un contexte difficile marqué par l'inflation, la crise énergétique, les inquiétudes liées à l'actualité, le budget du Département pour 2023 a été placé sous le signe de la solidarité avec les habitants et les territoires.

Avec un budget réalisé 2023 de 556 M€, l'ambition du Conseil départemental a été d'accompagner le développement du Tarn pour permettre à tous ses habitants de vivre dans de bonnes conditions.

Les dépenses de fonctionnement ont porté sur un montant de 449 M€.

L'évolution des dépenses de fonctionnement repose d'abord sur des facteurs exogènes : augmentation des tarifs pour l'énergie et le carburant, mesures nationales concernant notamment le personnel et le secteur social avec le Ségur de la Santé ou encore la revalorisation du RSA.

La forte inflation et/ou la revalorisation des traitements amènent également des majorations des dotations pour les collèges ou des structures, comme le SDIS.

Le Département assure pleinement ses missions de chef de file pour les solidarités humaines. Les

besoins de crédits complémentaires ont pris en compte, avec d'une part, la revalorisation de la tarification des services et établissements médico-sociaux, d'autre part, la mise en œuvre de mesures nouvelles qui concernent l'APA et la PCH ou encore la création de places dans les structures en charge de la protection de l'enfance.

Le Conseil départemental a maintenu un haut niveau d'investissement avec des dépenses effectives portées à 107 M€, un montant « record » pour notre collectivité. En effet, l'évolution parfois contrainte des dépenses de fonctionnement n'est pas venue remettre en cause la volonté de maintenir l'investissement à un haut niveau avec un montant (hors dette) de près de 82,3 M€ consacrés à nos équipements départementaux et au versement des subventions d'investissement, avec en premier lieu celles au profit des communes et EPCI.

La mobilité constitue une priorité pour le Conseil départemental avec un budget global d'investissement de 32 M€ en faveur des routes départementales.

Pour les collèges des crédits de 8 M€ ont permis d'accélérer le plan numérique en faveur des établissements et de poursuivre plusieurs opéra-

tions avec les projets de nouveau collège à Couffoueux, de restructuration complète du collège de Graulhet et le lancement d'études concernant le collège Augustin Malroux de Blaye-Les-Mines. Le Département a engagé également un plan climat en faveur de ses établissements secondaires.

Pour les bâtiments départementaux, l'aménagement de la Maison Départementale de l'Autonomie sur Albi permet de regrouper sur un seul site l'ensemble des services chargés de mettre en œuvre les politiques en faveur des personnes handicapées, âgées et en situation de dépendance.

Un financement vertueux des dépenses d'investissement.

Le Département a poursuivi son désendettement avec un encours qui est passé de 287,4 M€ en 2017 à 225,6 M€ en 2023.

Ce document offre une vision exhaustive des missions mises en œuvre par notre institution, témoignage de notre engagement sans faille dans l'intérêt du Tarn, des Tarnaises et des Tarnais.

Les recettes du Département s'élèvent à **542,32 millions d'euros**

TOTAL DES RECETTES données en M€*	542,32 M€*
Fonctionnement	519,62
Investissement	22,70
► FISCALITÉ DITE LOCALE	68,50 M€
Droits de mutation	53,00
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Reseaux	2,30
Taxe d'aménagement et taxes diverses	3,10
Fonds National de Garanties Individuelles des Ressources	10,10
► IMPÔTS ET TAXES	27,45 M€
Frais de Gestion de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties	8,60
Fonds de péréquation des droits de mutation et TVA	18,40
Autres impôts et taxes	0,45
► FISCALITÉ PARTAGÉE	260,20 M€
Fractions de TVA compensation taxe foncière	131,60
Fraction de TVA compensation CVAE	17,60
Taxe sur l'électricité	5,30
Taxes sur les assurances (quote-part)	72,20
TICPE	33,50

*M€ million(s) d'euros

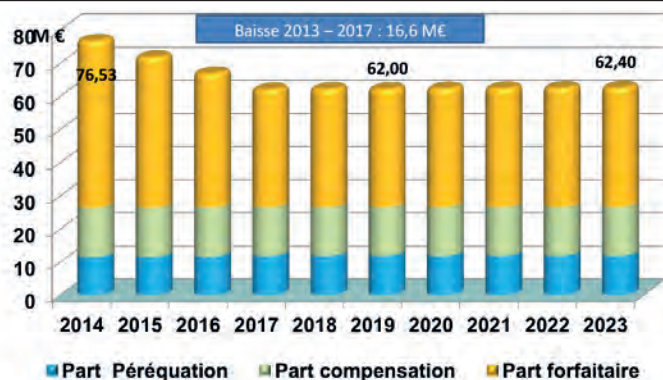
► DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT AU FONCTIONNEMENT	120,50 M€
Dotation globale de fonctionnement	62,40
Dotation générale de décentralisation	2,30
Compensations fiscales	2,70
Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	11,40
Dotation CNSA APA, conférence des financeurs et avenant 43	28,60
Dotation CNSA pour le Handicap et MDPH	7,00
CNSA - autres dotations	0,95
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	2,70
Autres dotations et participations secteur social	1,75
Autres dotations et participations de Etat	0,70
► PARTICIPATION DE COLLECTIVITÉS, DE PARTICULIERS ET AUTRES	24,07 M€
► OPÉRATIONS LIÉES À LA GESTION COMPTABLE DES PROVISIONS	18,90 M€
► DOTATIONS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10,10 M€
Subventions ETAT	2,20
Fonds de compensation de la TVA	6,55
Dotation d'équipement des collèges	1,35
► PRODUIT DES EMPRUNTS	12,00 M€
► REMBOURSEMENTS DE PRÊTS, PRODUITS DIVERS ET EXCEPTIONNELS	0,60 M€

Nature des recettes de fonctionnement



La nature des recettes attribuées a fortement évolué avec la suppression progressive de la part des impôts directs votés par les Départements. Nous percevons des quotes-parts de taxes définies et perçues par l'Etat comme la TICPE et les TSCA. Mais, surtout le Département s'est vu affectée des fractions de TVA qui constituent la première ressource du Département. Ces 3 recettes ont représenté un total de 254,9 M€, soit 49 % de nos recettes de fonctionnement. Leur montant n'est pas connu par avance, dépend de la situation économique et elles ne possèdent aucune base locale. Les derniers impôts et taxes avec une assiette départementale se limitent à 58,4 M€ constitués pour l'essentiel par le produit des DMTO, avec une forte baisse en 2023, liée au contexte du secteur de l'immobilier.

Évolution de la dotation globale de fonctionnement



Les dotations de l'Etat représentent 120,5 M€ avec tout d'abord la dotation globale de fonctionnement qui s'élève à 62,4 M€ et a constitué la 3^e ressource du Département. Elle est complétée par diverses attributions dont celles provenant de la CNSA, pour un montant global de 36,6 M€, qui contribuent, pour partie au financement, de nos compétences dans le domaine de l'autonomie.

La répartition des dépenses par politique publique

Un Département solidaire de l'ensemble des Tarnais	283,33 M€ *
Assurer une présence de proximité en partenariat	0,10 M€
Veiller au bien-être des enfants et soutenir les familles	64,89 M€
Accompagner et soutenir les populations les plus fragiles	144,82 M€
Favoriser la cohésion sociale, l'accès et le retour à l'emploi, l'accès et le maintien dans le logement	73,52 M€
Un Département mobilisé en faveur de l'emploi et de l'aménagement de son territoire	72,72 M€
Agir en faveur de la création et du maintien d'emplois de proximité	7,42 M€
Faciliter la mobilité des Tarnais	42,46 M€
Assurer une solidarité territoriale	14,89 M€
Préserver les ressources, les sites naturels et l'environnement	7,95 M€
Un Département qui accompagne sa jeunesse et les pratiques sportives, culturelles et de loisirs du plus grand nombre	29,16 M€
Agir au quotidien pour offrir à tous les jeunes tarnais les mêmes chances de réussite	20,17 M€
Promouvoir les pratiques sportives et agir pour la jeunesse	2,72 M€
Faciliter le développement culturel et valoriser les richesses patrimoniales	6,27 M€
Un Département responsable	189,66 M€
Sécurité	17,62 M€
Finances	44,89 M€
Gestion des ressources humaines	84,36 M€
Gestion du patrimoine - hors bâtiments scolaires	11,54 M€
Autres fonctions ressources	12,41 M€
Opérations liées à la gestion des provisions comptables	18,84 M€

*M€ million(s) d'euros

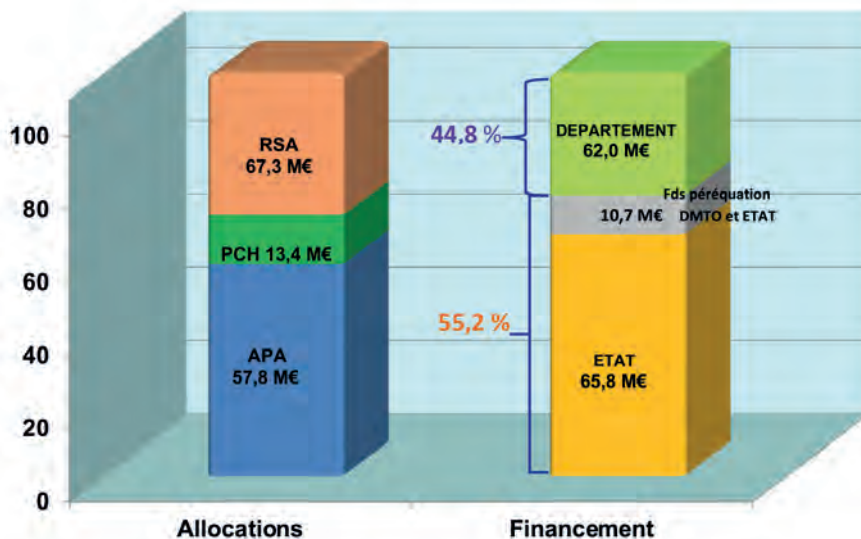
Impact financier des Allocations individuelles de solidarité (AIS) en 2023

L'impact des transferts de charge du RSA et de l'APA

RSA	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses en M€	62,40	62,60	66,60	64,50	63,80	67,30
Financement par l'Etat en M€	31,70	32,70	32,60	32,40	33,30	32,10
Taux de participation de l'Etat	50,8 %	52,2 %	48,9 %	48,4 %	52,2 %	47,7 %
APA	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses en M€	53,00	52,40	51,00	51,60	56,00	57,80
Financement par l'Etat en M€	22,80	21,60	21,70	22,70	24,00	28,10
Taux de participation de l'Etat	43,0 %	41,2 %	42,5 %	44,0 %	42,9 %	48,6 %

Le montant total des AIS en 2023 : 138,5 M€

La charge totale progresse de 5,6 %. La hausse pour le RSA tient uniquement à la revalorisation de l'allocation pour tenir compte de l'inflation. La PCH progresse avec la mise en œuvre de l'aide à la parentalité comme l'APA avec le financement de la revalorisation des carrières et salaires du personnel des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Par la même le « reste à charge » financé par le Département augmente avec un montant global de 62 M€.



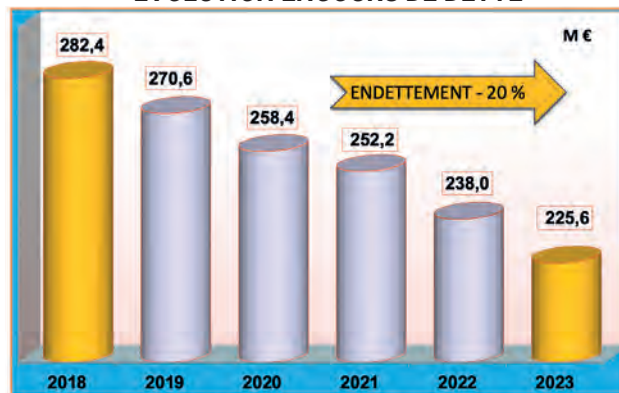
Un investissement en forte hausse : 106,6 M€

Le Département soutient le tissu économique à travers les travaux qu'il réalise, pour 51,35 M€ en 2023, et les subventions d'équipement (21,55 M€) versées aux collectivités et acteurs locaux pour permettre la réalisation de leurs projets en faveur des territoires tarnais.

Désendettement de la Collectivité

La majeure partie de la section d'investissement est financée par de l'autofinancement. En effet, Le Département a poursuivi sa politique de désendettement permettant de préserver les investissements futurs. L'encours de dette a été ramené à 225,6 M€, soit entre 2018 et 2023 une baisse de 20 %.

EVOLUTION ENCOURS DE DETTE



ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie | **ADIL** Agence Départementale d'Information sur le Logement | **AIF** Aides Individuelles de Formation | **AII** Aides Individuelles à l'Insertion | **AMT** Assistance aux Marchés de Travaux | **ANACEJ** Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes | **ANAH** Agence Nationale de l'Habitat | **APA** Allocation Personnalisée d'Autonomie | **APRE** Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi | **ARS** Agence Régionale de Santé | **ASE** Aide Sociale à l'Enfance | **BEPOS** Bâtiment à Energie POSitive | **CAE** Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi | **CAF** Caisse d'Allocations Familiales | **CAPEB** Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment | **CARSAT** Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail | **CATER** Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières | **CAUE** Conseil Architecture Urbanisme Environnement | **CCAS** Centre Communal d'Action Sociale | **CDESI** Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature | **CDOS** Comité Départemental Olympique Sportif | **CDRP** Comité Départemental de la Randonnée Pédestre | **CEV** Convention d'Engagement Volontaire | **CFPPA** Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie

des personnes âgées | **CHSCT** Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail | CIE Contrat Initiative Emploi | **CPAM** Caisse Primaire d'Assurance Maladie | CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement | **CPOM** Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens | **CRITT** Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies | **CUMA** Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole | **DDT81** Direction Départementale des Territoires du Tarn | **DEEE** Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques | DPE Diagnostic de Performance Energétique | DSP Diagnostic Socio Professionnels | **EEDD** Education à l'Environnement et au Développement Durable | **EHPAD** Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes | EIE Espace Info Energie | **ENT** Espace Numérique de Travail | EPCI Etablissement de Coopération Intercommunale | FDT Fonds de Développement Territorial | **FEADER** Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural | **FEDER** Fonds Européen de Développement Régional | **FFB** Fédération Française du Bâtiment | FSE Fonds Social Européen | **FSL** Fonds Solidarité Logement | **GED** Gestion Electronique de Documents | **GPEC** Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences | **GES** Gaz à Effet de Serre | **GIP**

Groupement d'Intérêt Public | **IRSTEA** L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture | **IUFM** Institut Universitaire de Formation des Maîtres | **LPO** Ligue pour la Protection des Oiseaux | **MDA** Maison Départementale de l'Autonomie | **MDPH** Maison Départementale des Personnes Handicapées | **MECS** Maison d'Enfants à Caractère Social | **MSA** Mutualité Sociale Agricole | **ONEMA** Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques | **OPAH** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat | **PACT 81** Association de Solidarités pour l'Habitat | **PCET** Plan Climat Energie Territorial | **PCH** Prestation de Compensation du Handicap | **PDGDND** Plan Départemental de Gestion des Déchets Non Dangereux | **PDESI** Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature | **PDI** Programme Départemental d'Insertion | **PDIPR** Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée | **PDRR** Programme de Développement Rural Régional | **PEFC** Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières | **PGE** Plan de Gestion des Etiages | **PIG** Programme d'Intérêt Général | **PLU** Plan Local d'Urbanisme | **PMI** Protection Maternelle et Infantile | **PMR** Personnes à Mobilité Réduite | PNRHL

Parc Naturel Régional du Haut Languedoc | **POMAC** Programme Opérationnel Massif Central | **PPCR** Parcours Professionnel Carrière et Rémunération | **PPE** Projet Pour l'Enfant | **PREH** Plan de Renovation Energétique de l'Habitat | **PRIS** Point Renovation Info Service | **RDSEA** Réseau Départemental de Suivi des Eco systèmes Aquatiques | **RGE** Reconnu Garant de l'Environnement (entreprise du bâtiment) | **RIP** Réseau d'Initiative Publique | **RSA** Revenu de Solidarité Active | **RSE** Responsabilité Sociétale des Entreprises | **SAGE** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SATEP** Service d'Animation Territoriale en Eau Potable | **SATESE** Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration | **SCOT** Schéma de Cohérence Territoriale | **SDAGE** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux | **SDET** Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn | **SDTAN** Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Tarn | **SRCE** Schéma Régional de Cohérence Ecologique | **TEC** Transport En Commun | **THD** Très Haut Débit | **TNS** Travailleur Non Salarier | **TVB** Trames Vertes et Bleues | **UNSS** L'Union Nationale du Sport Scolaire | **USEP** Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré | **ZRV** Zone de Rejet Végétalisée |

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LES SERVICES EXTÉRIEURS

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Avenue de la Verrerie • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 36 21 00 • Fax : 05 63 36 21 10
Mél : archives.tarn@tarn.fr

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

1, rue Francisco Goya • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 37 04 • Fax : 05 63 60 44 59
Mél : mdt@tarn.fr

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

32, rue Gustave Eiffel • 81000 ALBI
Tél : 05 63 47 57 75 • Fax : 05 63 46 07 38
Mél : lda@tarn.fr

LABORATOIRE ŒNOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL

52, place Jean Moulin • 81600 GAILLAC
Tél : 05 67 89 62 72 • Fax : 05 63 57 31 52
Mél : laboratoire.oenologique@tarn.fr

FOYER DE L'ENFANCE

55, rue Capitaine Julia • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 37 00 • Fax : 05 63 77 55 60
Mél : foyer.enfance@tarn.fr

LES ORGANISMES ASSOCIÉS À NOS ACTIONS



CDT

Comité Départemental du Tourisme
Moulins Albigeois BP 225 • 81006 ALBI Cedex
Tél : 05 63 77 32 10 • Fax : 05 63 77 32 32
www.tourisme-tarn.com
Mél : documentation@cdt-tarn.fr

ADDA

Association Départementale pour le
Développement des Arts
6 rue Saint Clair • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 32 18 • Fax : 05 63 47 96 61
Mél : adda.tarn@adda81.com

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et d'Environnement
Maison des Communes
188, rue de Jarlard • 81000 ALBI
Tél : 05 63 60 16 70 • Fax : 05 63 60 16 71
Mél : caue@caue81.fr

SDIS

Service Départemental d'Incendie
et de Secours
15, rue Jautzou • 81000 ALBI
Tél : 05 63 77 35 18 • Fax : 05 63 77 35 98
Mél : direction.etat-major@sdis81.fr

CPIE

Centre Permanent d'Initiative
pour l'Environnement
Rue René Lencou - 81120 RÉALMONT
Tél : 05 63 34 09 90
www.cpie81.asso.fr
Mél : albi@cpie81.fr

FEDERTEEP

Fédération des Transports scolaires
16, rue Fonvielle • BP 54 • 81002 ALBI cedex
Tél : 05 63 48 13 80 • Fax : 05 63 48 13 87
www.federteep.org

AGROPOINT

Maison de l'Économie • 1 avenue Hoche
81000 ALBI
Tél : 05 31 81 65 70 • Fax : 05 31 81 65 75

CMDT

Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn
3, rue Roquelaure • 81000 ALBI
Tél : 05 63 54 51 61 • Mél : antenne-albi@cmdtarn.fr
www.cmdtarn.fr

LES MAISONS DU DÉPARTEMENT

ALBI - PORTAL 1

17, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi1-ds@tarn.fr

ALBI - PORTAL 3

17 bis, rue Charles Portal • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 48 17 20 • Fax : 05 63 48 91 21
Mél : maison-albi3-ds@tarn.fr

ALBI - CANTEPAU

26, square Bonaparte • 81011 ALBI Cedex 09
Tél : 05 63 77 31 00 • Fax : 05 63 77 31 20
Mél : maison-albi2-ds@tarn.fr

BRASSAC

route du Salas • 81260 BRASSAC
Tél : 05 63 73 02 11 • Fax : 05 63 74 41 22
Mél : maison-brassac-ds@tarn.fr

CARMAUX

11, bd Général de Gaulle • 81400 CARMAUX
Tél : 05 63 80 22 30 • Fax : 05 63 76 70 13
Mél : maison-carmaux-ds@tarn.fr

CASTRES - MALROUX

ave Augustin Malroux • B.P. 40206 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 71 02 30 • Fax : 05 63 71 02 54
Mél : maison-castres1-ds@tarn.fr

CASTRES - 1^{ER} MAI

place du 1^{er} Mai • B.P. 60208 • 81104 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 62 62 00 • Fax : 05 63 62 62 40
Mél : maison-castres2-ds@tarn.fr

GAILLAC

12, rue Hippolyte Rigal • 81600 GAILLAC
Tél : 05 63 81 21 81 • Fax : 05 63 57 49 39
Mél : maison-gaillac-ds@tarn.fr

GRAULHET

48-50, avenue Gambetta • 81300 GRAULHET
Tél : 05 63 42 82 60 • Fax : 05 63 34 45 98
Mél : maison-graulhet-ds@tarn.fr

LAVAU

5, allées Ferréol Mazas • 81500 LAVAU
Tél : 05 63 83 12 60 • Fax : 05 63 58 32 39
Mél : maison-lavau-ds@tarn.fr

MAZAMET

38, rue de l'Arnette • 81200 MAZAMET
Tél : 05 63 97 58 58 • Fax : 05 63 98 23 70
Mél : maison-mazamet-ds@tarn.fr

PUYLAURENS

53 avenue de Castres • 81700 PUYLAURENS
Tél : 05 63 37 68 10 • Fax : 05 63 37 68 30
Mél : maison-puylaurens-ds@tarn.fr

DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9
Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12 • www.tarn.fr • www.tourisme-tarn.com • Mél : president@tarn.fr



DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou • 81013 ALBI cedex 9

Tél : 05 63 45 64 64 • Fax : 05 63 45 65 12

Mél : president@tarn.fr

www.tarn.fr

www.tourisme-tarn.com